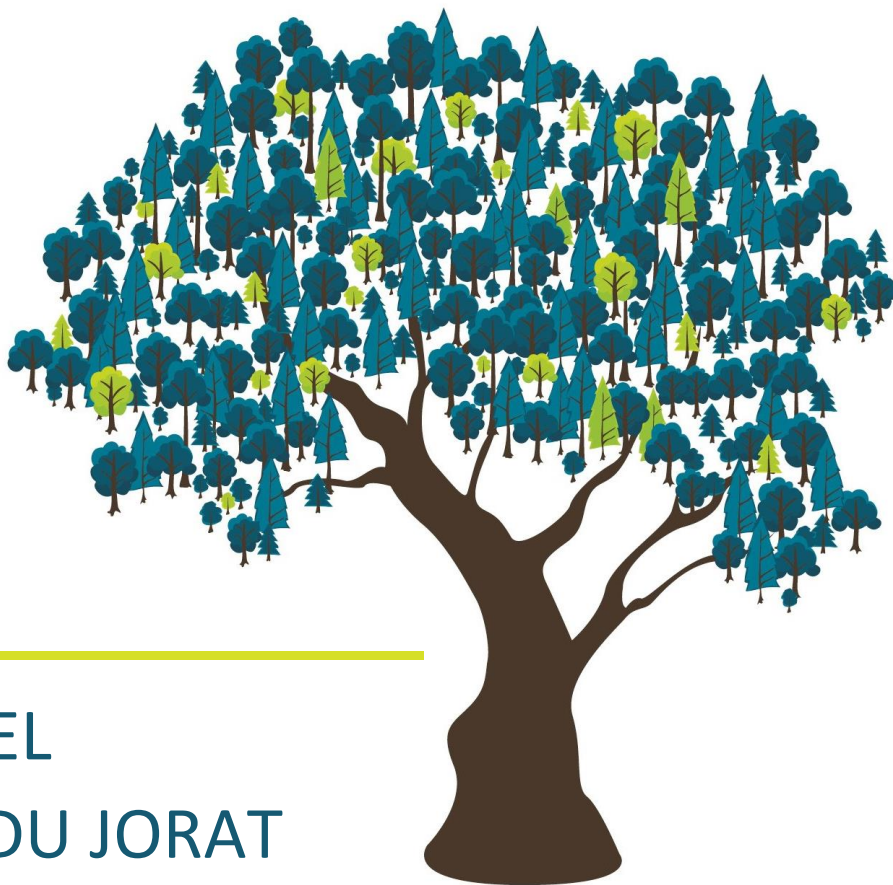




PARC NATUREL PÉRIURBAIN DU JORAT

Plan de gestion 2025-2028

Version du 25 mars 2024

Association Jorat parc naturel

Rte des Corbessières 4 | 1000 Lausanne 25 | www.jorat.org

Table des matières

1. Introduction	3
2. Méthodologie	4
Cadre des plans de gestion 2021-2024 et 2025-2028	4
Processus d'élaboration participatif	5
Contribution à l'agenda 2030 cantonal	5
3. Prestations réalisées durant la période 2021-2024 (état au 31 décembre 2023).....	11
Préambule	11
Rappel des objectifs cadres	11
Point de situation sur les projets	11
1. Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale	13
2. Garantie de la fonction tampon de la zone de transition	18
3. Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature	24
4. Gestion, communication et garantie territoriale	35
5. Elaboration de concepts de recherche et coordination	46
Synthèse des prestations aux communes associées membres de jorat parc natureL	51
Coût par projet durant la période en cours (état au 31.12.2023)	54
Sources de financement pour la période en cours (état au 31.12.2023)	54
4. Plan de gestion 2025-2028	55
Préambule	55
Ateliers participatifs.....	55
Évolution des projets entre les périodes 2021-2024 et 2025-2028	57
Vue d'ensemble du plan d'action 2025-2028.....	57
5. Budget et planification des investissements.....	60
Introduction.....	60
Coût par projet	60
Clé de financement	61
Preuve de l'exploitation de tous les moyens raisonnables d'autofinancement de la région.....	61
6. Organe responsable du Parc naturel du Jorat.....	62
Organisation de l'association Jorat Parc naturel.....	62
Organisation de l'équipe opérationnelle	62
7. Fiches de projets 2025-2028.....	63
1. Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale	63
2. Garantie de la fonction tampon dans la zone de transition.....	68
3. Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature	75
4. Gestion, communication et garantie territoriale	88
5. élaboration de concepts de recherche et coordination	102
8. Bibliographie.....	108
Annexe	110

1. Introduction

Situé à deux pas de la ville de Lausanne, le Jorat est le plus grand massif forestier du Plateau suisse. Château d'eau et poumon vert du canton, il offre de magnifiques paysages qui invitent à la balade et à la pratique d'activités de loisirs en forêt. Grâce à un patrimoine naturel préservé, le Jorat abrite de nombreuses espèces animales et végétales et constitue à la fois un réservoir de biodiversité et un espace de loisirs et de ressourcement pour un public nombreux.

En mai 2021, le Parc naturel du Jorat a été reconnu « Parc d'importance nationale » par la Confédération, devenant ainsi le premier parc naturel périurbain de Suisse romande et le second à l'échelle suisse. Le Parc naturel est géré par l'association Jorat parc naturel (ci-après « JPN ») qui réunit quatre communes partenaires (Lausanne comme unique propriétaire foncier, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Jorat-Menthue comme communes associées) engagées dans la gestion du Parc. Son comité et son équipe opérationnelle poursuivent et coordonnent les activités et projets menés qui ont tous pour objectifs de :

- **Renforcer et préserver la biodiversité** par la création d'une aire protégée de 4.4km², dans laquelle l'intervention anthropique sur la nature est limitée à son minimum ;
- **Accueillir et sensibiliser le public à l'environnement** en proposant des offres de détente et de découverte des patrimoines et en développant des aménagements durables et adaptés ;
- **Soutenir et favoriser l'exploitation durable des ressources du Jorat** en valorisant et en mettant en réseau les partenaires économiques du Jorat, notamment dans la filière du bois et des produits du terroir ;
- **Monitorer et encourager les projets de recherche scientifique** en assurant le suivi scientifique du Parc naturel du Jorat, et en développant des collaborations et projets de recherche avec les centres de compétences des thèmes forêt, faune, flore, paysage, santé, pratiques sociales, usages, accueil.

Les plans de gestions définis pour les périodes 2021-2024 et 2025-2028 s'inscrivent dans les objectifs donnés par la Confédération (Objectifs de programmes) ceux prévus par les politiques cantonales en matière de biodiversité, ainsi que les objectifs stratégiques spécifiques du Parc naturel du Jorat pour la période 2021-2030, repris dans le Plan directeur cantonal. Les plans de gestion proposent un corpus de projets qui contribuent à l'atteinte des ambitions relatives au statut de Parc d'importance nationale.

Véritable condensé de durabilité, le Parc naturel du Jorat adopte une approche inclusive qui prend en compte l'ensemble des thématiques liées à la forêt. Afin de mettre en lumière la manière avec laquelle le Parc naturel du Jorat contribue aux objectifs de durabilité du Canton, la présentation des plans de gestion montre les objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 cantonal auxquels chaque projet-cadre contribue. Les parcs naturels étant un élément de la politique cantonale sur les espaces protégés et labellisés, en ce sens, le Parc naturel du Jorat joue un rôle clef pour l'infrastructure écologique.

Le rapport intermédiaire du plan de gestion 2021-2024 et la présentation du plan de gestion 2025-2028 font ainsi la part belle à la durabilité, car la promouvoir activement est l'un des piliers et l'une des missions centrales de l'association JPN. Les éléments financiers présentés dans ce document doivent être appréciés sous réserve des validations cantonales et fédérales ultérieures.

2. Méthodologie

CADRE DES PLANS DE GESTION 2021-2024 ET 2025-2028

Le Parc naturel du Jorat a été labellisé « Parc d'importance nationale » en mai 2021, ce qui explique que l'association JPN ne fait que débiter la mise en œuvre des projets de la période 2021-2024. En parallèle, le plan de gestion 2025-2028 doit être élaboré et validé par l'association Jorat parc naturel dès 2022. Conformément aux dispositions légales, notamment la loi vaudoise d'application sur les parcs d'importance nationale (LVOParcs), le Conseil communal de Lausanne, commune territoriale du parc, a adopté le plan de gestion via le Préavis n°2023/68 lors de sa séance du 19 mars 2024. Ce dernier est ensuite soumis aux autorités cantonales et fédérales compétentes. Ce processus d'adoption commence donc tôt afin de permettre à chaque échelon institutionnel de traiter le document avant le début de la période, et d'en valider les financements découlant des actions prévues.

En termes de contenu, les projets-cadres prévus pour la période 2025-2028 doivent entrer dans les objectifs de programme fixés par la Confédération. Ils doivent également être cohérents avec les objectifs stratégiques du Parc naturel du Jorat figurant dans le Plan directeur cantonal pour sa première période de labellisation 2021-2030 (cf. tableau 1). Ils doivent finalement proposer une suite cohérente aux projets menés à bien depuis 2016 durant la phase de création du parc et à ceux conduits durant les années 2021-2024.

OBJECTIFS DE PROGRAMME		Objectifs stratégiques → PROJETS-CADRES	
1	GARANTIE DE LA LIBRE ÉVOLUTION DES PROCESSUS NATURELS DANS LA ZONE CENTRALE	A	Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels → PRÉSERVATION DE LA ZONE CENTRALE
2	GARANTIE DE LA FONCTION TAMPON DANS LA ZONE DE TRANSITION	B	Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et des mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides → VALORISATION BIOLOGIQUE DE LA ZONE DE TRANSITION
3	SENSIBILISATION, ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉCOUVERTE DE LA NATURE	C	Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat → ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE
		D	Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées → DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
		E	Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer → DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ
4	GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE	F	Assurer une gestion du Parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux → GOUVERNANCE DU PARC NATUREL PÉRIURBAIN
		G	Assurer une communication adaptée aux publics cibles → COMMUNICATION ET PROMOTION
		H	Harmoniser les activités liées au développement durable → SOUTIEN À L'EXPLOITATION DURABLE ET À LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Tableau 1 : Rappel des objectifs de programme, des objectifs stratégiques et des projets-cadres des plans de gestion

Le rapport intermédiaire du plan de gestion 2021-2024 (chapitre 3) et la présentation du plan de gestion 2025-2028 (au chapitre 4, avec les projets détaillés par projet-cadre dans le chapitre 7) suivent tous deux cette structure.

PROCESSUS D'ÉLABORATION PARTICIPATIF

La participation est un axe transversal de développement du Parc naturel du Jorat. Depuis sa constitution, l'association JPN travaille selon le principe de gouvernance participative pour élaborer ses plans de gestion, concevoir et réaliser ses différentes activités.

En 2021 et 2022, une démarche participative avec les usagers^{1/2} a été entreprise pour accompagner la mise en œuvre du plan de gestion en cours. Pour l'élaboration du plan de gestion 2025-2028, cette manière inclusive de travailler a été renforcée avec une série d'ateliers organisée pour nourrir les différents projets-cadres (cf. chapitre 4 « Ateliers participatifs »). En résultent des actions et projets dont la pertinence et l'utilité ont été validées par les principaux acteurs concernés, ainsi qu'une vision partagée des missions et ambitions de JPN pour ces prochaines années.

Pour mettre en place ces ateliers, l'association a été accompagnée par une mandataire externe spécialisée dans la conception et l'animation de démarches participatives. Les enseignements des différents ateliers ont été formulés et consignés de manière à enrichir et préciser les projets du futur plan de gestion décrit au chapitre 4 et dont les fiches de projets sont compilées au chapitre 7.

LA NOTION DE PATRIMOINE

Plusieurs projets-cadres des plans de gestion du Parc naturel du Jorat font référence à la notion de patrimoine (C « Activités de découverte » ; D « Développement des lieux d'accueil » ; E « Développement de la mobilité » ; I « Concepts de recherche scientifique »).

Le patrimoine, tel qu'appréhendé au travers des projets menés par l'association JPN dans le Parc naturel du Jorat, est multidimensionnel et réunit des richesses autant paysagères, naturelles, architecturales qu'immatérielles. L'ensemble de ces patrimoines et leurs qualités représentent un état actuel de l'histoire du territoire, et sont liés les uns aux autres au travers du fil conducteur qu'est la forêt.

CONTRIBUTION À L'AGENDA 2030 CANTONAL

Mettre en perspective les enjeux relatifs au Parc naturel du Jorat et ceux se posant à une échelle territoriale supérieure, permet de renforcer l'ancrage des projets et de mettre en lumière en quoi ils peuvent contribuer à l'atteinte d'objectifs de planification posés par la Confédération et du Canton.

¹ Dans l'ensemble du document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

² Publics-cibles des ateliers : les forestiers-bûcherons de la Ville de Lausanne, les communes membres de l'association, les partenaires économiques, les partenaires pédagogiques ainsi que les acteurs de la recherche scientifique et des représentants d'organisations environnementales.

Cela peut également faciliter la compréhension des ambitions propres à chaque projet et améliorer le monitoring et la communication sur les effets produits.

Le Parc naturel du Jorat étant un condensé de durabilité, cet exercice de mise en perspective a été effectué avec l'Agenda 2030 cantonal. Par rapport aux cibles définies Stratégie de développement durable 2030 de la Confédération, le cadre cantonal a l'avantage d'avoir déjà retenu 10 des 17 Objectifs de durabilité internationaux particulièrement pertinents pour le Canton de Vaud et d'avoir adapté les objectifs selon les réalités du territoire (cf. figure 1).

En analysant les objectifs spécifiques des 10 thématiques retenues, des points d'ancrage ont pu être trouvés pour les différents projets-cadres du Parc naturel du Jorat (cf. Tableau 2). Si les objectifs thématiques doivent bien évidemment être adaptés à l'échelle du Parc naturel, l'intention poursuivie par le Canton et par l'association JPN est la même.



La **face thématique** compile les objectifs de durabilité pour la prochaine décennie, autour de 10 thèmes clés :

- I. Développement territorial, mobilité et infrastructures
- II. Énergie et climat
- III. Ressources naturelles
- IV. Systèmes économique et financier
- V. Consommation et production
- VI. Formation, recherche et innovation
- VII. Sécurité sociale
- VIII. Cohésion sociale et égalité
- IX. Santé
- X. Gouvernance et partenariats

Figure 1 : Les 10 thématiques clefs de l'Agenda 2030 cantonal vaudois

Tableau 2 : les objectifs cantonaux de durabilité en lien avec les projets du Parc naturel

Thèmes de l'Agenda 2030	Objectif cantonal en lien avec les projets du Parc naturel du Jorat (extraits)
 I. Développement territorial, mobilité et infrastructures	1.b Transition numérique Accompagner la transition numérique pour assurer une utilisation sûre et performante par toutes et tous des technologies de l'information, notamment en assurant un accès universel à une infrastructure de communication adéquate. 1.f Système de transport Assurer à toutes et tous l'accès à un système de transport sûr, fiable et de qualité, en abaissant les barrières physiques et financières ; notamment en développant l'infrastructure et l'offre en transports publics.
 II. Energie et climat	2.c Capacité d'adaptation Réduire les vulnérabilités liées aux changements climatiques, pour protéger la population, les biens et les ressources naturelles, ainsi que pour augmenter la capacité d'adaptation et de résilience de la société, de l'économie et de l'environnement 2.d Changements climatiques Sensibiliser la collectivité et les institutions aux enjeux liés aux changements climatiques, notamment à travers l'éducation, la formation et la culture, pour encourager les bons comportements à adopter.
 III. Ressources naturelles	3.a Patrimoine naturel Préserver, mettre en réseau et mettre en valeur le patrimoine naturel comme une base essentielle à la vie et au maintien de notre cadre de vie. 3.e Biodiversité Mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et aquatiques, notamment montagneux ainsi que de leurs services connexes
 IV. Systèmes économique et financier	4.c Tourisme Favoriser un tourisme doux qui encourage la création d'emplois et qui mette en valeur la culture et les produits locaux, dans le respect de l'environnement.
 V. Consommation et production	5.a Production locale Assurer une production agricole suffisante, issue de systèmes agro-alimentaires rémunérateurs, respectueux de l'environnement et résilients, notamment en soutenant les projets de commercialisation locale et le développement de produits innovants.
 VI. Formation recherche et innovation	6.d Education dans une visée citoyenne Orienter l'éducation dans une visée citoyenne et émancipatrice pour que les citoyennes et citoyens puissent contribuer activement à une société démocratique, ouverte et résiliente apte à faire face aux enjeux de la durabilité. 6.e Innovation technologique et sociale Développer les filières de formation et renforcer la recherche scientifique afin d'alimenter les processus d'innovation technologique et sociale en vue de relever les défis de la durabilité.
 VIII. Cohésion sociale et égalité	8.g Personnes en situation de handicap Promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap, leur participation à la vie de la communauté et leur autonomie, en assurant le respect de leurs droits et en prenant en compte leurs besoins.
 X. Gouvernance	10.f Cohérence des politiques publiques Renforcer la cohérence des actions et des politiques publiques cantonales, les partenariats, ainsi que la documentation coordonnée et efficiente de la mise en œuvre afin de concrétiser de manière transversale les objectifs de l'Agenda 2030 cantonal.

Vue d'ensemble des liens entre les projets-cadres et les objectifs cantonaux de durabilité

De manière factuelle, il est possible d'explicitier plus précisément en quoi les projets des plans de gestion contribuent aux objectifs de durabilité cantonaux. Ces relations sont présentées dans la figure suivante (cf. Figure 2). En outre, les chapitres 3 et 7 montrent de manière détaillée les liens existants entre les objectifs de durabilité poursuivis au niveau cantonal et les mesures prises ou prévues dans les projets-cadres des périodes 2021-2024 et 2025-2028.

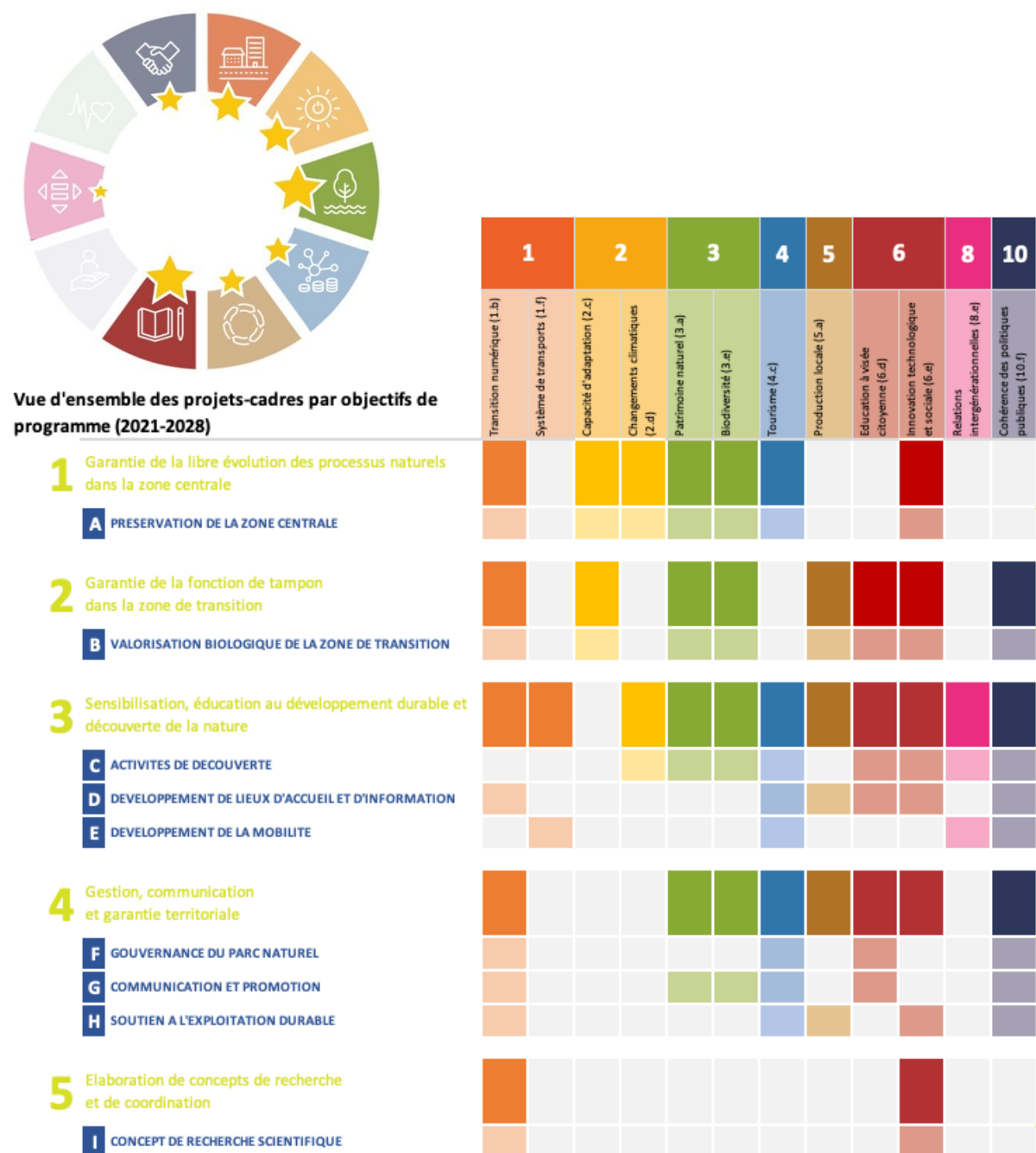


Figure 2 : Tableau récapitulatif des projets-cadres, par objectif stratégique et objectif de programme.

Analyse générale

Parmi les dix objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 cantonal, les projets-cadres du Parc naturel du Jorat en concernent huit de manière plus ou moins importante.

La **formation, la recherche et l'innovation** sont les domaines dans lesquels il y a le plus de liens à faire entre les objectifs cantonaux et les projets-cadres. Ceci s'explique facilement par le fait que le Parc naturel est un véritable laboratoire à ciel ouvert qui permet d'une part à la population de découvrir et se familiariser avec l'écosystème forestier et, d'autre part, à des étudiants, chercheurs de différentes disciplines d'approfondir leurs connaissances ou de les confronter à la réalité du terrain.

Un deuxième thème pour lequel de nombreux liens peuvent être établis entre les objectifs de l'Agenda 2030 cantonal et les projets-cadres du parc est celui des **ressources naturelles**. Logiquement, il existe un lien très fort avec deux des objectifs spécifiques cantonaux : le besoin de préservation du patrimoine naturel et le renforcement de la biodiversité. L'aire protégée du Parc naturel contribue à l'infrastructure écologique cantonale par son effet de réservoir de biodiversité et de zone relais entre le Jura et les Préalpes, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de la Politique forestière vaudoise 2040 et aux Objectifs d'Aichi, ratifiés par la Suisse en 2010. Le Canton vise en effet la protection de 17% de son territoire, la mise en réserve de 10% de ses forêts (12'581.1 ha) et la création d'une grande réserve forestière dans chaque région biogéographique à l'horizon 2030. Le Parc naturel participe à l'atteinte de chacun de ces objectifs, et notamment à 3.5% de l'objectif de mise en réserve de surfaces forestières vaudoises.

De manière plus surprenante, il existe également un lien fort avec le thème des **systèmes économique et financier**. Le tourisme de proximité, promu activement par l'association, fait en effet partie de ce thème dans l'Agenda 2030 cantonal.

La contribution des projets-cadres est également évidente pour la thématique **développement territorial, mobilité et infrastructures**, car il existe des ambitions communes en termes de promotion de la mobilité douce et collective. Ce thème traite aussi d'aspects relatifs à la transition numérique et à l'adaptation des moyens de communication et de diffusion, dimensions pour lesquelles JPN a prévu de mener plusieurs projets.

La thématique **gouvernance** ressort également de cet exercice de mise en perspective, ce qui s'explique par la manière dont l'association travaille : approche consultative large, collaborations fortes avec les communes et autres membres, dialogue avec les exploitants, implication de la population. En agissant de la sorte à son échelle et au quotidien, l'association soutient l'ambition cantonale de fédération des acteurs autour des enjeux de durabilité ainsi que la création de synergies pérennes et riches de sens.

Pour les autres thématiques, à savoir **énergie et climat, consommation et production locale** ainsi que **cohésion sociale et égalité**, des liens peuvent aussi être faits avec les projets-cadres, mais de manière plus ponctuelle, sur quelques projets bien précis. Il n'empêche que de manière générale, l'existence du Parc naturel et le travail de gestion fourni par l'association contribuent également à l'atteinte des objectifs cantonaux dans ces domaines.

CONTRIBUTION À L'AGENDA 2030 ET AU PLAN CLIMAT CANTONAL

Comme pour le Plan de gestion 2021-2024, la contribution des projets du futur Plan de gestion aux objectifs cantonaux de l'Agenda 2030 cantonal est rappelée dans les fiches de projets.

Les projets du Plan de gestion 2025-2028 sont également à mettre en perspective avec le Plan climat cantonal. Ses trois axes stratégiques sont la réduction, l'adaptation et la documentation, et les sept

domaines d'action thématiques sont les suivants : 1. Mobilité, 2. Energie, 3. Agriculture, 4. Aménagement du territoire, 5. Milieux et ressources naturels, 6. Santé, 7. Dangers naturels.

Des liens entre les objectifs du Canton et les projets menés au sein du Parc naturel du Jorat peuvent notamment être faits dans les domaines de l'agriculture et des milieux et ressources naturels. Les Communes membres de l'association JPN peuvent en valoriser certains dans le cadre de la réalisation d'un Plan énergie et climat communal (PECC), un programme de soutien qui actualise et élargit le Concept énergétique des communes vaudoises (CECV) lancé en 2009.

Découlant de la mesure stratégique n°27 « Accompagnement des communes » du Plan climat vaudois, il propose des outils pratiques, un appui technique et financier ainsi que des formations aux communes souhaitant élaborer et mettre en œuvre un plan climat à leur échelle.

Certaines fiches d'actions sont particulièrement en lien avec les thématiques des projets du Plan de gestion 2025-2028, telles que :

Fiche 17 « Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques »

Fiche 18 « Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes »

Fiche 22 « Protéger les sols »

CONTRIBUTION AUX POLITIQUES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Les démarches et projets portés par l'association JPN sont en pleine adéquation avec de multiples politiques publiques communales de durabilité, notamment : le plan climat lausannois, la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier, le Plan canopée, le Concept directeur Nature en ville de la Commune de Lausanne, la Politique d'agriculture urbaine de la Ville de Lausanne, le Plan d'action biodiversité (à venir), la Stratégie de lutte contre les plantes envahissantes sur la Commune de Lausanne. Ce plan de gestion est intégré de manière harmonieuse avec le plan de gestion forestière de la commune, qui est lui-même orienté vers la durabilité forte des domaines forestiers communaux.

3. Prestations réalisées durant la période 2021-2024 (état au 31.12.2023)

PRÉAMBULE

Le plan de gestion 2021-2024 a été adopté par la Commune de Lausanne, seule commune territoriale, via le Préavis n°2019/52 le 11.02.2020. Ce document cadre le travail du Parc naturel du Jorat et fixe les objectifs annuels pour ses premières années de gestion.

Ce chapitre fait un état des lieux des projets menés durant les trois premières années de gestion du Parc naturel, soit au 31 décembre 2023.

RAPPEL DES OBJECTIFS CADRES

Le plan de gestion se structure autour des cinq objectifs de programme et neuf objectifs stratégiques définis pour la période 2021-2030.

Pour chaque objectif stratégique, des projets ont été élaborés au sein de projets-cadres thématiques, pour atteindre les cibles visées d'ici 2024. Le tableau de la page suivante récapitule l'ensemble des projets prévus dans le Plan de gestion 2021-2024.

POINT DE SITUATION SUR LES PROJETS

La présentation des prestations réalisées en 2021, 2022 et 2023 suit la structure donnée par le cadre. Ainsi, l'état des lieux est fait pour chaque objectif de programme puis pour chaque projet-cadre répondant à un objectif stratégique.

Les descriptifs des actions menées et le point de situation suivent le même canevas pour chaque projet-cadre.

- Une partie introductive liste les projets menés dans le projet-cadre concerné, avec l'état d'avancement résumé en une phrase ;
- Une deuxième partie décrit plus en détail chaque projet, en précisant les prestations accomplies par l'association JPN ;
- Ensuite, un tableau récapitule les principaux liens pouvant être faits avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal ;
- Enfin, un tableau précise le degré d'atteinte des indicateurs de suivi issus de la Convention de subventionnement, convenue entre le Canton et l'association JPN.

A noter ici que, pour les indicateurs cantonaux annuels, le pourcentage a été calculé sur la durée totale du plan de gestion (4 ans). Ainsi, si un objectif annuel a été complètement atteint en 2021 et 2022, la valeur de l'indicateur sera de 50%.

PROJETS-CADRES et projets

1	A. PRÉSERVATION DE LA ZONE CENTRALE A1 Coordination des mesures préalables A2 Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements A3 Mise en place d'une réserve forestière A4 Monitoring de la zone centrale
2	B. VALORISATION BIOLOGIQUE DE LA ZONE DE TRANSITION B1 Valorisation des milieux humides et crénaux B2 Gestion et monitoring des néobiontes B3 Promotion des mesures en faveur du bois mort B4 Coordination en zone de transition agricole B5 Monitoring en zone de transition B6 Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien des biotopes B8 Projet « Biodiversité du Jorat »
3	C. ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE C1 Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt C2 Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route C3 Création et gestion de l'équipe de guides spécialistes du Jorat D. DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'INFORMATION D1 Développement des infrastructures d'accueil pédagogiques D2 Création d'une application Jorat D3 Participation de la population E. DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ E1 Développement des transports en commun E2 Coordination de parcours de loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)
4	F. GOUVERNANCE DU PARC NATUREL PÉRIURBAIN F1 Gestion du parc F2 Assurance qualité G. COMMUNICATION ET PROMOTION G1 Communication institutionnelle G2 Communication dans le territoire G3 Promotion de l'offre aux publics du Parc H. SOUTIEN À L'EXPLOITATION DURABLE ET À LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE H1 Promotion d'une filière bois courte H2 Valorisation des produits du terroir
5	I. CONCEPT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE I1 Recherche sur la thématique de la biodiversité I2 Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques I3 Développement d'un SIG

OBJECTIF DE PROGRAMME

1. GARANTIE DE LA LIBRE ÉVOLUTION DES PROCESSUS NATURELS DANS LA ZONE CENTRALE

Objectif stratégique

A. Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels

PROJET-CADRE :

A. PRÉSERVATION DE LA ZONE CENTRALE



A1 – Coordination des mesures préalables

→ La majorité des mesures préalables à la mise en place de la zone centrale ont été réalisées.

A2 – Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements

→ Les concepts d'entretien et de sécurité des chemins ont été mis en œuvre en collaboration avec la Ville de Lausanne.

A3 – Mise en place d'une réserve forestière

→ La convention de réserve forestière a été signée entre le propriétaire (la Ville de Lausanne) et le Canton.

A4 – Monitoring de la zone centrale

→ Un concept de monitoring de la zone centrale a été développé sur la base des recommandations de l'OCDE. Les premiers suivis ont débuté en 2021 et 2022.

A1 : COORDINATION DES MESURES PRÉALABLES

L'association JPN, en collaboration avec la Ville de Lausanne, a coordonné la réalisation des mesures préalables à la création de la zone centrale, afin de garantir la libre évolution des processus naturels dans cette aire protégée et réparer certaines atteintes anthropiques, des constructions et installations existantes ont été éliminées : suppression de 3 tables de pique-nique situées dans les peuplements forestiers, des 5 places à feu en zone centrale, ainsi que d'un refuge. L'association est en train de travailler à la création de nouvelles infrastructures d'accueil en dehors de l'aire protégée du Parc naturel.

Cinq places de parking situées en forêt à l'Ouest du refuge des Saugealles ont également été supprimées dans le respect des dispositions réglementaires de la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat. Le plan de mobilité au refuge des Saugealles est en cours de modification afin de renforcer la mobilité en commun. Le nombre de places de parking du refuge sera limité à une douzaine et proposa une place PMR. La possibilité de réserver une navette au départ du Chalet-à-Gobet renforcera l'accessibilité générale au refuge.

A2 : ORGANISATION, RÉAMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DU RÉSEAU DE CHEMINEMENTS

En 2020, un concept de sécurité et un concept d'entretien des chemins de la zone centrale du Parc naturel (annexe 9 Demande d'attribution du label « Parc », Etat de Vaud, 16.02.2021) ont été élaborés en collaboration avec la Ville de Lausanne.

Les premières mises en œuvre du concept d'entretien, réalisées de manière coordonnée entre l'association JPN et la Ville de Lausanne, conduisent à quelques adaptations des concepts. Le garde nature de l'association veille à ce que l'entretien des infrastructures d'accueil soit respectueux de la biodiversité dans la zone centrale du Parc naturel et coordonne les actions avec le corps forestier de la Ville de Lausanne (cf. C1).

L'association a également développé un projet visant à explorer les méthodes de renforcement de l'entretien différencié des infrastructures d'accueil dans la zone centrale du Parc naturel. Ce projet est lauréat du Prix Elisabeth et Oscar Beugger 2022, l'un des plus importants prix en matière de protection de la nature en Suisse.

Dans le cadre de la mise en place de la réserve forestière naturelle (cf. A2), le linéaire de près de 35km de layons de débardage de la zone centrale du Parc naturel a été abandonné afin d'augmenter la surface dévolue à la libre évolution forestière. Ces pistes servant à l'exploitation forestière n'ayant plus lieu d'être et conformément au concept de fermeture des layons de débardage, leur accès au public a été condamné par de la végétation, lorsque cela s'avérait nécessaire.

A3 : MISE EN PLACE D'UNE RÉSERVE FORESTIÈRE

Pour garantir la libre évolution des processus naturels, la Ville de Lausanne, au titre de propriétaire, s'est engagé à la mise en réserve forestière naturelle de toute la zone centrale du Parc naturel pour une durée de cinquante ans. Cette démarche volontaire, confirmée par la signature d'une convention, s'est faite dans le respect des critères de la Directive cantonale relative à la biodiversité en forêt, et concrétise notamment l'objectif cantonal de créer une grande réserve dans la région biogéographique du Plateau vaudois.

A4 : MONITORING DE LA ZONE CENTRALE

Afin de suivre la mise en œuvre de la zone centrale du Parc naturel, un concept de monitoring se basant sur l'approche "Pression-Etat-Réponse" a été élaboré. Cette approche a été développée par l'OCDE pour évaluer le succès des politiques publiques de protection de l'environnement. Elle est largement appliquée dans divers pays d'Europe et a servi de base pour le développement du suivi de la biodiversité en Suisse (programme BDM-CH). Pour chaque monitoring, une comparaison entre la zone centrale et la zone de transition du Parc naturel est effectuée.

Les premiers suivis ont été réalisés afin de déterminer le point initial du Parc naturel du Jorat lors de sa labellisation. Les suivis futurs permettront d'observer l'évolution et les effets du Parc naturel sur le long-terme.

Thématique	Etat de réalisation 2021-31.12.2023	Fréquence	Principaux résultats au 31.12.2023
Structure forestière	Terminé (WSL)	Tous les 10 ans	Il y a un faible volume de bois mort dans le périmètre du Parc naturel, 15.3 m ³ /ha dans la zone centrale et de 10.6 m ³ /ha dans la zone de transition. 25 essences d'arbres ont été recensées dans le périmètre du Parc naturel, avec l'épicéa et le sapin blanc qui dominent, témoignant de la gestion forestière intensive pratiquée par le passé. Cette dernière se fait également ressentir au niveau des diamètres des arbres. En effet, le 75% des arbres ayant un diamètre de plus de 36 cm sont des conifères.
Communautés saproxyliques	Relevés terminés, analyses en cours (BFH-HAFL/WSL/ZHAW)	Tous les 10 ans	Les résultats préliminaires des relevés effectués en 2022 ont montré que près de 22'000 individus appartenant à 317 espèces de coléoptères saproxyliques ont été déterminés. La zone centrale et la zone de transition possède le même nombre approximatif d'espèces à ce stade. En ce qui concerne les champignons du bois mort, 314 espèces ont été identifiées, dont 28 sur liste rouge. Il y a de nouveau peu de différence en termes de nombre d'espèces entre les deux zones du Parc naturel. Ces résultats sont à nuancer à ce stade, car il faudra attendre les analyses des relevés de 2023 pour avoir des résultats finaux et dresser les premières conclusions pour ces communautés.
Scolytes	Terminé (JPN)	Annuel	La situation dans les forêts lausannoises du Jorat reste stable, sans explosion. Le suivi des pièges à phéromones présents dans le périmètre du Parc naturel (3 en zone centrale, 2 dans la zone pare-feu) a notamment montré qu'un seul site est passé du seuil tolérable à critique en 2023 et se situait au cœur de la zone centrale, à plus de 500 m des forêts exploitées environnantes. Ce foyer ne représente donc pas de danger pour ces dernières au vu de cette distance, valeur seuil de déplacement du <i>Bostryche typographe</i> .
Gibier : a. Abroutissement en forêt b. Dégâts des suidés	a. Terminé (DGE-FORET) b. En cours (DGE-BIODIV)	a. Tous les 3-4 ans b. Annuel	a. Pas de différence significative d'intensité d'abroutissement entre l'aire protégée du Parc naturel (également réserve de faune) et le reste du Jorat. b. Les indemnités touchées par les exploitants situés dans le Parc naturel restent stables entre 2021 et 2022. Les dégâts concernaient les mêmes types de culture, à savoir du blé d'automne et du pâturage permanent.
Usages (éco-compteurs)	Terminé (JPN)	Annuel	441'662 passages du 01.01 au 31.12.2023 (80% de piétons, 17% de cyclistes, 3% de cavaliers).
Usages (enquête questionnaire)	Terminé (JPN)	Tous les 10 ans	321 personnes interrogées sur le terrain durant une année (2021-2022). 73% des répondants viennent des communes du Jorat et de Lausanne. 48% des personnes sondées viennent au moins 1x/semaine toute l'année. 38% des personnes sondées viennent au moins 1x/mois toute l'année.
Abattages sécuritaires	Terminé (SPADOM)	Annuel	Les actions sont consignées dans un SIG.
Protection contre les dangers naturels	Terminé (SPADOM)	Annuel	Aucune action à entreprendre au 31.12.2023.
Monitoring photographique	Terminé (JPN)	Annuel	La largeur des chemins n'est pas impactée par la végétation après 2 ans sans fauche, quel que soit le revêtement. Les photos de certains layons démontrent que les utilisateurs semblent encore les emprunter, malgré leur fermeture en 2021 par la Ville de Lausanne. Cependant, la végétation reprend petit à petit ses droits. Peu de différence est à noter du côté des vieux peuplements ou des frênaies humides, ils restent stables à ce jour. Finalement, les plans d'eau s'embroussaillent peu à peu, ce qui est à attendre dans un contexte de libre évolution des processus naturels.
Flore forestière du sous-bois	En cours (2022 à 2024, UNIL)	Tous les 10 ans	Aucun résultat pour le moment.
Chouette hulotte	Terminé (GANaL)	Annuel	13 juvéniles bagués en 2021, aucun en 2022 car les nichoirs étaient vides faute de nourriture suffisante (problème généralisé au niveau cantonal) et 2 juvéniles en 2023.

Amphibiens	Terminé (JPN)	Tous les 4 ans	Les espèces les plus communes observées sont la grenouille rousse, le crapaud commun, le triton alpestre et le complexe des grenouilles vertes. La richesse spécifique moyenne des plans d'eau de la zone centrale du Parc naturel (2.85 espèces/plan d'eau en moyenne) est à la fois légèrement plus élevée que celle des plans d'eau de la zone de transition (2.42 espèces/plan d'eau en moyenne) et que celle des plans d'eau forestiers du Canton de Vaud situés entre 700 et 1'000 m d'altitude recensés en 2020 (2.66 espèces/plan d'eau en moyenne).
Flore aquatique	Terminé (mandat)	Tous les 4 ans	La situation est stable et des mesures d'entretien proposées pour les plans d'eau de la zone de transition.
Odonates	Terminé (mandat)	Tous les 4 ans	Quelque 28 espèces ont été observées en 2021 et 2022 sur les mares et étangs du Parc naturel. 17 espèces d'odonates ont été observées dans l'aire protégée lors de l'inventaire 2022. Les deux espèces emblématiques sont <i>Cordulegaster boltonii</i> et surtout <i>Cordulegaster bidentata</i> .
Chiroptères	Terminé (UNIL/JPN)	Annuel	Aucune chauve-souris observée dans les nichoirs en 2022.
Castor	Terminé (BeaverWatch)	Tous les 4 ans	Le castor est présent dans le Parc naturel, dans le Talent.

Figure 3 : Tableau résumant le concept de monitoring du Parc naturel du Jorat

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Développement d'un concept de monitoring basé sur une méthode européenne
 III.a Patrimoine naturel	Fermeture des layons et suppression d'aménagements (tables, places de pique-nique) Mise en réserve forestière naturelle et en réserve de faune de toute la zone centrale. Décision de classement de l'entier de la zone centrale.
 VI.e Innovation	Adoption de l'approche de l'OCDE (Pression-État-Réponse) pour le monitoring de la diversité structurelle du milieu forestier, des espèces, de la cohabitation Humain-Nature et des usages

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24	Délai	Etat
A1 Coordination des mesures préalables	1.1 Les mesures préalables coordonnées sont documentées annuellement (nombre et types d'infrastructures supprimées).	annuel	75%
	Au moins 8 infrastructures (places à feu, tables de pique-nique, etc.) ont été supprimées en 2024.	2024	70%

A2	Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements	1.2	Le réseau de cheminements est conforme à la planification des chemins dans la zone centrale (nombre de layons rendus à leur évolution naturelle).	2024	100%
			Le concept des usages dans la zone centrale est mis en place.	2024	0%
		1.3	La fréquentation (suivi par éco-compteurs du nombre et du type d'usagers et usagères) et les mesures de sécurisation des chemins sont documentées et géoréférencées.	annuel	75%
			1 séance de coordination est organisée entre les différents acteurs chargés du contrôle des règles de la zone centrale pour en optimiser le respect.	annuel	75%
A3	Mise en place d'une réserve forestière	1.4	La convention de la réserve forestière est signée.	2021	100%
A4	Monitoring de la zone centrale	5.1	Développement d'un concept de monitoring pour la zone centrale et la zone de transition en collaboration avec les institutions chargées des différents programmes	annuel	100%
		5.2	Réalisation/coordination d'un état du monitoring initial en collaboration avec les institutions chargées des différents programmes	annuel	80%

OBJECTIF DE PROGRAMME

2. GARANTIE DE LA FONCTION TAMPON DE LA ZONE DE TRANSITION

Objectif stratégique

B. Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et des mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides

PROJET-CADRE

B. VALORISATION BIOLOGIQUE DE LA ZONE DE TRANSITION



B1 – Valorisation des milieux humides et crénaux

→ Deux plans d'eau ont été revitalisés et aménagés, et les sources non captées ont été intégrées comme données dans un SIG.

B2 – Gestion et monitoring des néobiontes

→ Une stratégie de lutte contre les néobiontes est mise en place, avec des actions d'arrachage sur le terrain.

B3 – Promotion des mesures en faveur du bois mort

→ Un relevé du bois mort a été réalisé et une frênaie humide désenrésinée.

B4 – Coordination en zone de transition agricole

→ Des échanges ont régulièrement lieu avec les exploitants agricoles du périmètre du parc, des lisières ont été revitalisées et un nichoir posé.

B5 – Monitoring en zone de transition

→ Un concept de monitoring de la zone de transition a été développé sur la base des recommandations de l'OCDE. Les premiers suivis ont débuté en 2021 et 2022.

B6 – Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien de biotopes

→ Chaque année, les forestiers-bûcherons bénéficient de formations spécifiques en lien avec la biodiversité et les objectifs de la mise en réserve de la zone centrale.

B8 – Projet Biodiversité Jorat

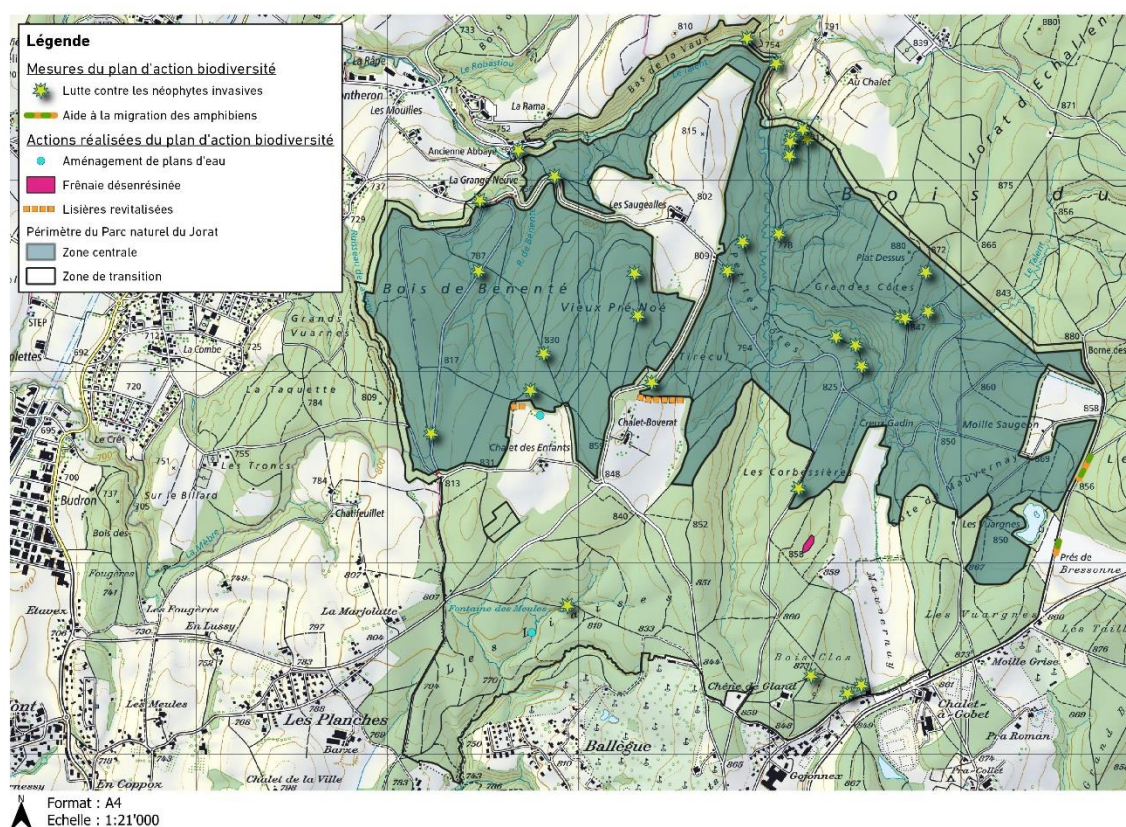
→ La première édition de la biennale « Biodiversité Jorat » a été organisée en 2021.

PLAN D'ACTION BIODIVERSITÉ DANS LA ZONE DE TRANSITION DU PARC NATUREL

Le plan d'action biodiversité pour la zone de transition du Parc naturel a été développé en 2020, en collaboration avec la Ville de Lausanne, et sa mise en œuvre a débuté en 2021. Il fait partie intégrante de la Charte 2021-2030 validée par l'OFEV et recense les différents milieux que l'on peut trouver dans le périmètre de la zone de transition et, pour chacun d'eux, les objectifs en matière de biodiversité que l'association JPN naturel souhaite atteindre d'ici à 2030. Dans le plan de gestion 2025-2028, ces projets ont été regroupés dans une seule et même entrée : B7 Mise en œuvre du plan d'action biodiversité du Parc naturel.

Un catalogue de mesures en faveur de la biodiversité dans le Parc naturel du Jorat a en outre été validé par la Ville de Lausanne et le Canton. La coordination est ainsi assurée avec le développement du futur Plan d'action biodiversité de la Ville de Lausanne.

Figure 4 : Cartographie des mesures du Plan d'action Biodiversité réalisées entre 2021 et 2023



B1 : VALORISATION DES MILIEUX HUMIDES ET CRÉNAUX

Entre 2021 et 2022, un plan d'eau a été revitalisé et un autre aménagé. D'autre part, l'inventaire des sources non captées a été réalisé, en complément à l'inventaire du Service de l'eau de la Ville de Lausanne, et les données ont été intégrées dans un SIG. Ces données ont été transmises au Canton afin d'alimenter son propre inventaire. Une carte de synthèse situe les actions conduites par JPN.

Les demandes d'autorisation pour la création d'un troisième plan d'eau ont été initiées en 2023.

D'autre part et sur mandat, le canton conduit l'inventaires de tous les milieux crénaux et des sources captées.

B2 : GESTION ET MONITORING DES NÉOBIONTES

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes est un projet dans le cadre duquel plusieurs actions complémentaires ont été menées grâce aux financements complémentaires issus de la CP Nature :

- Réalisation d'un inventaire de néophytes invasives présentes dans la zone de transition du Parc naturel, en collaboration avec le Cercle Vaudois de Botanique en septembre 2021.
- Rédaction de la stratégie de lutte contre les néophytes invasives. Mise à jour dès la publication du règlement de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), afin qu'elle concorde avec les exigences du Canton.
- Deux actions d'arrachage de néophytes envahissantes réalisées avec des entreprises et cinq avec la population.
- Arrachages répétés dans 30 foyers, en collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

B3 : PROMOTION DES MESURES EN FAVEUR DU BOIS MORT

Durant l'hiver 2021-2022, le point initial du monitoring de la structure forestière, dont le bois mort, a été effectué. De plus, la première année de recensements des communautés saproxyliques (coléoptères et champignons) a été effectuée en 2022.

Une frênaie humide a été désenrésinée fin 2021 afin de restaurer cette association forestière prioritaire.

A l'automne 2022, une formation sur les champignons du bois mort a également été donnée aux équipes de forestiers-bûcherons, gardes forestiers et inspecteurs forestiers de la Ville de Lausanne et des triages des communes membres de l'association (cf. B6).

B4 : COORDINATION EN ZONE DE TRANSITION AGRICOLE

Le périmètre du Parc naturel du Jorat comprend, en zone de transition, des surfaces agricoles et des lisières forestières. Le projet B4 vise à promouvoir et encourager les mesures de valorisation biologique des interfaces (lisières) en mettant à profit les mesures liées à la biodiversité en forêt et les mesures agro-écologiques.

En 2022, une lisière de 240 mètres linéaires a été revitalisée au Chalet Boverat, une haie indigène plantée sur 100 mètres linéaires au Chalet Boverat et 21 arbres haute-tige plantés en collaboration

avec la Ville de Lausanne (16 au Chalet-des-Enfants et 5 aux Saugealles). En 2023, c'est une lisière de 300 mètres linéaires qui a été revitalisée à l'est du Chalet-des-Enfants.

En outre, des échanges sur diverses thématiques sont régulièrement organisés avec les exploitants agricoles du Parc naturel, afin d'initier des projets biodiversité, de les informer des mesures prévues sur leur domaine ou encore d'échanger sur la thématique du sanglier. Des échanges avec le Canton sont régulièrement assurés par l'intermédiaire du garde faune.

B5 : MONITORING DE LA ZONE DE TRANSITION

Comme décrit au projet A4, JPN a développé un concept de monitoring de sa zone centrale, ce qui permet de comparer les données de la zone centrale à celles de la zone de transition.

B6 : COORDINATION ET FORMATION DES ÉQUIPES FORESTIÈRES EN GESTION DES RÉSERVES ET ENTRETIEN DE BIOTOPES

Chaque année depuis 2020, une formation traitant d'une thématique différente est proposée à l'équipe forestière de la Ville de Lausanne. En 2021, le module de formation s'est consacré à la biodiversité joratoise, avec une matinée sur le terrain et une après-midi en salle. Réalisé en collaboration avec le Centre de formation professionnelle forestière (CFPF), il a été l'occasion de thématiser les particularités du Jorat en matière de biodiversité et le rôle de la mise en réserve. Cette action est également en lien avec la mesure S4 du Plan d'action biodiversité du Canton de Vaud « Maintien et promotion de la biodiversité en forêt » et « Renforcement des compétences du CFPF en matière de biodiversité en forêt et des formations initiales et continues des agents forestiers et des professionnel ».

En 2022, l'association JPN a organisé un atelier participatif avec l'équipe forestière de la Ville de Lausanne pour évaluer les besoins en formation continue. Les différents centres d'intérêt et besoins ont pu être listés et pris en compte. En outre, JPN et la Direction générale de l'environnement - division Forêt (DGE-FORET) ont également profité des débuts du monitoring des communautés saproxyliques (champignons et coléoptères) par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), le WSL et la ZHAW, pour offrir une journée de formation des équipes forestières de la Ville de Lausanne et des triages des communes membres de l'association sur la thématique des champignons du bois mort ainsi que des dépérissements et maladies fongiques des arbres.

En 2023, l'association JPN a organisé deux demi-journées de formation autour des plantes exotiques envahissantes. Ces connaissances viennent étoffer le savoir des équipes forestières de la Ville de Lausanne, qui œuvrent à l'entretien des bords de chemins du Parc naturel du Jorat.

B8 : PROJET BIODIVERSITÉ DU JORAT

En 2021, JPN a initié son premier projet biennal « Biodiversité du Jorat » avec les communes associées, membres de l'association. Ce projet a pour but de renforcer l'infrastructure écologique régionale sur le territoire des communes associées. Des contacts ont été pris avec les municipalités des communes concernées et plusieurs mesures ont été identifiées et réalisées en 2022 :

- Remplacement d'une haie de thuyas par une haie vive au cimetière de Villars-Mendraz ;

- Arborisation et mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité dans le secteur du Bois-de-la-Chapelle à Epalinges ;
- Curage et réfection de l'exutoire de l'étang « La Goille » à Villars-Tiercelin ;
- Entretien de l'étang du stand de tir de Ferlens ;
- Plantation d'une haie arbustive au Mont-sur-Lausanne.

Les fonds collectés par l'équipe de JPN auprès de différentes fondations privées ont permis la réalisation de ces mesures, en complément aux prestations réalisées directement par les différentes équipes communales.

En 2023, la deuxième édition du projet « Biodiversité du Jorat » a été initié avec les communes associées. Après avoir récolté tous les fonds nécessaires, JPN collabore avec les communes afin de réaliser les mesures planifiées.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Développement d'un concept de monitoring basé sur une méthode européenne
 III.a Patrimoine naturel	Module de formation sur les maladies et dépérissements de l'arbre Réalisation d'actions identifiées avec les communes, en faveur de l'infrastructure écologique
III.e Biodiversité	Revitalisation et aménagement de plans d'eau Stratégie de lutte contre les néobiontes Relevé du bois mort et désenrésinement d'une frênaie Revitalisation de lisières, plantation d'une haie indigène, nichoirs Module de formation sur la biodiversité et le bois mort
 VI.d. Education dans une visée citoyenne	Actions d'arrachage avec la population, les entreprises et l'EVAM
VI.e Innovation	Atelier avec les forestiers-bûcherons sur le thème de la formation continue
 X. Cohérence	Echanges avec les exploitants agricoles

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24	Délai	Etat
B1 Valorisation des milieux humides et crénaux	2.1 Coordination d'au moins 1 action d'entretien ou de valorisation de milieux humides et crénaux.	annuel	60%
	Localisation (SIG), surface et type de mesures biodiversité en zone de transition et dans les communes avoisinantes membres du Parc.	annuel	75%

		I.C ²	Au moins deux plans d'eau et 1 source aménagés.	2024	75%
B2	Gestion et monitoring des néobiontes	2.2	2 mesures néophytes organisées par année avec sensibilisation du public.	annuel	50%
		I.C	Description de la stratégie de lutte : localisation des foyers identifiés, espèces visées par la lutte, buts atteignables (éradiquer, contenir, surveiller).	2021	100%
		I.C	Surfaces traitées (localisation) et saisie des actions dans le portail infoflora.	annuel	75%
B3	Promotion des mesures en faveur du bois mort	2.3	L'état initial du bois mort en zone de transition est déterminé et un concept pour en augmenter la quantité est défini.	2024	75%
B4	Coordination en zone de transition agricole	2.4	1 action de promotion des mesures de traitement de lisière ou autre écotone.	annuel	75%
		I.C	Mètres linéaires de lisière traités et/ou nombre d'arbres plantés ou de nouvelles surfaces de promotion de la biodiversité créées en zone agricole.	annuel	75%
		I.C	Au moins 1 km de lisière amélioré ou au moins une plantation de fruitiers haute-tige (ou autre surface de promotion de la biodiversité).	2024	75%
B5	Monitoring en zone de transition	5.1	Développement d'un concept de monitoring pour la zone centrale et la zone de transition en collaboration avec les institutions chargées des différents programmes	annuel	100%
		5.2	Réalisation/coordination d'un état du monitoring initial en collaboration avec les institutions chargées des différents programmes	annuel	80%
B6	Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien des biotopes	?	Une journée de formation continue des équipes forestières est réalisée.	annuel	75%
		I.C	2 fiches de "bonnes pratiques" de gestion au sein d'une zone forestière protégée sont développées selon le canevas "Boîte à outils pour les communes" et remises au Canton (types de sujets: entretien des banquettes de chemin, ou des fossés de drainage, ou mesures de préservation des milieux crénaux lors d'aménagements pour des fontaines, ...)	2024	20%

² I.C = indicateur cantonal

OBJECTIF DE PROGRAMME

3. SENSIBILISATION, ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Objectif stratégique

C. Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat

PROJET-CADRE C :

ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE



C1 – Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt

→ Un programme annuel d'activités, d'accompagnement et de sensibilisation des usagers du Parc naturel est développé pour leur faire découvrir les patrimoines naturel et culturel du Jorat.

C2 – Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route

→ Des échanges ont eu lieu avec le Canton pour identifier les outils adaptés.

C3 – Création et gestion d'une équipe de guides spécialistes du Jorat

→ Les conditions des animateurs ont été revues, l'équipe renforcée et une formation sur le travail d'équipe dispensée.

C1 : SENSIBILISATION DES PUBLICS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS DE LA FORÊT

Sensibilisation des usagers et usagères dans le terrain

Depuis le 1^{er} avril 2022, l'association compte un collaborateur supplémentaire : un garde nature, dont le rôle est notamment d'assurer une présence dans le périmètre du Parc naturel et de sensibiliser les visiteurs et visiteuses aux savoir-vivre en forêt et aux règles en vigueur dans l'aire protégée (zone centrale).

En complément, de manière ponctuelle, une équipe «d'ambassadrices et ambassadeurs nature» était également présente dans le terrain. En 2022, durant les week-ends des mois de juillet et août, ils ont sillonné les sentiers de la forêt du Jorat à la rencontre de ses usagères et usagers, dans le périmètre du Parc naturel et dans les forêts des communes associées. Cette campagne estivale avait pour objectif de renforcer la diffusion de l'information afin de garantir la cohabitation des êtres humains entre eux et avec le vivant. L'équipe a notamment renseigné les visiteuses et visiteurs sur le Parc naturel, sur ses missions ainsi que sur le savoir-vivre en forêt. Ce projet pilote a été mené conjointement dans les trois Parcs d'importance nationale du territoire vaudois. En 2023, durant les week-ends des mois d'octobre et novembre, l'équipe d'ambassadrices et ambassadeurs nature a sillonné les sentiers du Parc naturel du Jorat dans l'objectif de sensibiliser les usagers et usagères aux nouvelles réglementations en vigueur dans l'aire protégée.

Lors de leur présence sur le terrain, le garde et les ambassadeurs nature ont consigné le contenu de leurs interactions avec le public via un formulaire. La majorité de ces observations (75%) est considérée comme de l'information. Les ambassadeurs nature considèrent la plupart des interactions avec les usagers et usagères rencontrés comme agréables (76% notées 5/5). Il ressort également des observations que la présence des ambassadeurs nature a été majoritairement bien accueillie par le public et très peu de cas problématiques (8%) ont été relevés. Les échanges avec

les personnes rencontrées démontrent une préoccupation générale marquée du public pour le bien-être de la forêt, ses habitants et ses usagers.

Programme d'activités annuel

Chaque printemps, JPN développe et propose un programme très étoffé, composé de balades thématiques accompagnées, de visites du Parc naturel, de conférences et d'ateliers (découverte des pics ou du Jorat au Moyen Age, expérience d'une balade pieds nus ou de la cuisine sur le feu, actions participatives d'arrachage de plantes exotiques envahissantes). L'ensemble de ces activités est réalisé en priorité en dehors de l'aire protégée du Parc naturel.

Année	Nbre activités	Nbre de participant·e·s total
2021	29	393
2022	22	305
2023	22	399

Ecole en plein air et activités pédagogiques

Alors que les enfants de 11 à 15 ans passent en moyenne plus de quatre heures par jour devant les écrans, l'école en plein air aide à la gestion du stress, renforce l'estime de soi, la collaboration et la créativité. La forêt du Jorat joue plusieurs rôles pour la qualité de notre environnement, pour nos loisirs, pour nos ressources. Ces différentes fonctions sont possibles notamment grâce aux professionnels qui y travaillent quotidiennement. C'est pourquoi, une journée d'école en forêt à travers l'œil et le métier du forestier est proposée. En effet, depuis 2018, JPN propose des journées d'école en forêt, dans le cadre de la semaine d'école en plein air du WWF Suisse. Les élèves de 8 à 12 ans sont accueillis pendant une journée. D'autres offres ont également été développées pour les classes des cycles 1 et 2, allant de l'exploration des milieux naturels à la découverte du métier de forestier.

En outre, deux animations pédagogiques sont proposées depuis plusieurs années déjà : « les lutins découvrent la forêt » (2018) et « les détectives en forêt » (2017). Une troisième offre a été développée en 2021, qui s'intitule « les géants du Jorat ». C'est près d'un coin de forêt laissé en libre évolution que les élèves de 6 à 10 ans vont découvrir et identifier les géants du Jorat. Parmi ceux-ci, certains se déplacent, d'autres pas du tout. Il y a ceux qui volent, comme les pics noirs qui logent dans les cavités d'autres géants bien ancrés dans le sol. Ceux-ci sont très vieux, très gros et très grands, ce sont les seigneurs de la forêt. Tout en recherchant sur le terrain ces arbres remarquables, les élèves sont invités à se familiariser avec le cycle de vie et les habitudes du Pic noir, cet oiseau extraordinaire.

Durant les années 2021, 2022 et 2023, un total de 230 classes (83 en 2021, 64 en 2022 et 83 en 2023) ont été accueillies dans la zone de transition du Parc naturel pour suivre les activités pédagogiques.

Camp d'été non résidentiel

JPN a développé un concept de camp d'été non résidentiel d'une semaine en forêt pour les enfants âgés de 8 à 10 ans, de tout le canton. Depuis 2021 et par tous les temps, une dizaine d'enfants enfourchent leur vélo et partent, chaque jour, à la découverte d'une nouvelle thématique mettant en lumière l'un des atouts et curiosités du Jorat (les animaux, les arbres, les champignons, les produits du terroir, les métiers de la forêt, etc.). La grande majorité de ces activités prennent place dans la zone de transition, afin de préserver la zone centrale.

C2 : SENSIBILISATION DES USAGERS À LA PRÉSENCE DE LA FAUNE SUR LA ROUTE

Le Parc naturel du Jorat est traversé et entouré par de grands axes routiers, causant des accidents de la route avec la grande faune. Afin de limiter ces impacts, une réflexion a été initiée en 2022 avec le Canton, sur les moyens qui pourraient être implémentés. Il a notamment été décidé de maintenir le système de réflecteurs sonores déjà en place et d'en augmenter le nombre.

Cette mesure est complémentaire à celles que le canton mène pour rétablir le fonctionnement du corridor à faune d'importance suprarégionale (objet VD21) et pour lequel un ouvrage de franchissement de la route est à l'étude.

C3 : CRÉATION ET GESTION D'UNE ÉQUIPE DE GUIDES SPÉCIALISTES DU JORAT

Selon le souhait du comité de JPN, les contrats des animateurs et animatrices auxiliaires ont été revus afin d'offrir un cadre plus stable au personnel concerné. Ainsi, un nombre minimum d'heures sont garanties annuellement. En 2021, deux personnes ont été engagées selon ce nouveau modèle. En complément, plusieurs animateurs indépendants ont été sollicités. L'ensemble des animateurs salariés et indépendants ont suivi une formation donnée par la Fondation Silviva. Cette formation sur mesure avait pour but de travailler sur leurs besoins spécifiques sous une forme pratique, avec des retours critiques et constructifs de la part du groupe et de l'experte mandatée.

En 2022 et 2023, ce sont quatre animateurs et animatrices engagés par l'association qui ont assuré l'accueil du public scolaire.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 III.a Patrimoine naturel	Engagement d'un garde nature et d'ambassadeurs au contact du public
III.e Biodiversité	Sensibilisation des automobilistes et maintien des réflecteurs
 IV.c Tourisme	Programme d'activité annuel Camp d'été non résidentiel
 VI.d. Education dans une visée citoyenne	Accueil de classes pour l'école en forêt et autres activités pédagogiques
VI.e Innovation	Formation avec Silviva sur les besoins spécifiques de l'équipe
 X. Cohérence	Révision des contrats des animateurs et engagement de deux collaborateurs supplémentaires

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24		Délai	Etat
C1 Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt	3.1	10 activités et offres proposées par année.	annuel	75%
		Accueil de 50 classes par année.	annuel	75%
		Identification des outils de sensibilisation.	2022	100%
C2 Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route	I.C	Transmission au Canton du flyer (ou autre outil).	2023	100%
C3 Création et gestion de l'équipe de guides spécialistes du Jorat	3.2	L'engagement de 5 à 10 guides est formalisé et ils sont à disposition sur demande.	annuel	50%
		1 formation annuelle est assurée par le Parc naturel.	annuel	75%

Objectif stratégique

D. Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées

PROJET-CADRE :

D. DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL



D1 – Développement des lieux d'accueil du Parc naturel

→ Les infrastructures et lieux d'accueil à destination des classes ont été améliorées à plusieurs endroits du Parc naturel.

D2 – Création d'une application Jorat

→ L'application « Parc naturel du Jorat : Guide » a été mise en ligne.

D3 – Participation de la population

→ La population est régulièrement invitée à participer à des événements (Festi'Jorat), des activités thématiques et des ateliers de science participative. Elle est également représentée dans les commissions.

D1 : DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL DU PARC NATUREL

L'intérêt du corps enseignant est grandissant pour le Parc naturel et les sorties sont aujourd'hui le support de l'enseignement de toutes les disciplines scolaires. Les lieux d'accueil permettent la tenue d'activités différenciées.

En 2020, JPN a développé un concept de renforcement des infrastructures pour le public scolaire entrant dans les objectifs du plan d'études romand (PER) et orientés par cycles d'études (cycle 1, cycle 2 et cycle 3). Le développement d'une place d'accueil pour les écoles et de sentiers didactiques a ainsi débuté en 2021 et s'est poursuivi en 2022 et 2023, grâce à l'accord de la Municipalité de Lausanne et à différents soutiens financiers, dont celui de la Fondation Audemars Piguet. Situées au Chalet-à-Gobet, dans la zone de transition du Parc naturel, dans des forêts dont la fonction d'accueil a été identifiée comme objectif d'aménagement prépondérant par le Plan directeur forestier de la région Centre, ces infrastructures permettront aux enseignantes et enseignants de se rendre en forêt de manière autonome. Des supports pédagogiques seront mis à leur disposition et leur permettront de faire un travail en classe en amont ou en aval de leur venue. Les réalisations sont prévues pour 2024.

- Sentier didactique « Bufo le crapaud » (cycle 1): le parcours emmènera les élèves à explorer la faune et la flore du Jorat au travers des cinq sens. Afin de donner une certaine autonomie aux enfants qui ne savent pas encore lire, les illustrations et activités occuperont une place dominante.
- Sentier didactique « Parole de Brigande » (cycle 2): entre mythe et réalité, entre mensonges et vérité, les élèves seront invités à suivre une brigande à la découverte de l'histoire et de l'environnement des bois du Jorat. Sauront-ils démêler le vrai du faux ?
- Couvert du Bois Clos (cycle 3): cette construction en bois permettra aux classes d'école de bénéficier d'un lieu d'accueil abrité en cas de mauvais temps et donc d'augmenter les possibilités pour les classes de vivre l'école en plein air. Des toilettes sèches seront également mises en place pour allier confort des élèves et des enseignants mais également dans un souci de maintien de la propreté dans cette zone fortement fréquentée. Des supports pédagogiques pour les classes permettront d'aborder des thématiques innovantes en forêt, comme le travail du récit.

Chemin des Fontaines

En 2022, un étudiant de l'HEPIA a effectué son travail de Bachelor sur le Chemin des Fontaines, traversant le Parc naturel du Jorat. Il a été proposé à l'étudiant une réflexion sur ce sentier thématique et emblématique du Jorat, tant au niveau de la forme didactique, de la formulation de différents scénarios de visite selon les publics, qu'au niveau des parcours.

En parallèle, une évaluation des potentiels de revitalisation des fontaines a été réalisée. Huit fontaines ont été visitées, leur potentiel de revitalisation évalué et des mesures formulées. Le projet a été présenté à différents partenaires cantonaux, dont DGE-PRE et DGE-Forêt.

A la suite de ce travail, JPN et différents services de la Ville de Lausanne vont travailler à une mise à jour de ce sentier thématique en intégrant la réalisation de mesures de renaturation des fontaines.

Chalet-à-Gobet

Ce site est également identifié dans la Charte du Parc naturel comme un des lieux d'accueil principaux. Parmi les neuf éco-compteurs fixes mis en place dans l'ensemble du massif forestier joratois, celui situé aux Vuargnes enregistre la plus haute fréquentation (plus de 1'800 passages en une journée le dimanche 15 mai 2022). En ce sens, JPN est intéressé à renforcer la convivialité et la sécurité du site. Ceci est également corroboré par les échanges avec les associations de loisirs dans le cadre de la commission Usages du Parc naturel.

JPN participe aux discussions conduites par la Ville de Lausanne concernant la réhabilitation du site de l'ancienne Auberge du Chalet-à-Gobet. Ce lieu stratégique serait le lieu d'accueil principal idéal pour le Parc naturel du Jorat.

En complément, la Ville de Lausanne est également en train de repenser la sécurité du site pour les piétons et à renforcer l'arborisation du parking.

D2 : CRÉATION D'UNE APPLICATION POUR LE JORAT

En étudiant les différents outils techniques à disposition, JPN s'est dirigé vers un partenariat avec la plateforme Be-Mobile. Développée par l'Association région Aubonne Cossonay Morges (ARCAM) et soutenue par InnoVaud, cette plateforme a pour ambition d'être le canal mobile et digital de référence pour la diffusion et la promotion des activités touristiques dans le canton de Vaud.

JPN a mis son application « Parc naturel du Jorat : Guide » en ligne le 12 mai 2022. Cette dernière vise à promouvoir les partenaires régionaux des secteurs touristiques, de loisirs, de l'artisanat, de l'agri-vitiviculture et de la gastronomie.

Avec plus de cinquante partenaires régionaux géoréférencés, il n'a jamais été aussi simple de découvrir le Jorat. Via cet outil, JPN propose de manière saisonnière des offres inédites en collaboration avec les partenaires de l'application.

D3 : PARTICIPATION DE LA POPULATION

Ici sont évoqués les projets qui s'adressent à la population. Pour ceux en lien avec la participation de la population à la gouvernance du Parc naturel, se référer au projet F1.

Festi'Jorat

Manifestation annuelle du Parc naturel du Jorat depuis 2017, Festi'Jorat met à l'honneur les patrimoines joratois au travers de différentes activités ludiques sur une journée qui se déroulent dans la zone de transition : ateliers, balades, stands, etc. Festi'Jorat est une manifestation publique ouverte à toutes et tous et une opportunité de réunir les partenaires de l'association autour d'une thématique présentée à la population.

En 2021, Festi'Jorat a mis à l'honneur les produits du Jorat. Afin d'être compatibles avec la situation sanitaire, les événements se sont échelonnés sur trois semaines. Les visiteurs ont pu aller à la rencontre des producteurs locaux et des acteurs de la filière bois, déguster des paniers pique-nique du terroir ou encore se régaler lors de la balade gourmande organisée en forêt au départ du Chalet-à-Gobet. Au total, 3 balades, 3 ateliers et 5 visites d'entreprises (dont la Brasserie du Jorat et la Fromagerie de Saint-Cierges) ont réuni plus de 120 personnes.

En 2022, Festi'Jorat a invité la population à venir découvrir la forêt au fil du temps au Chalet-des-Enfants. Les personnes présentes sont parties en balade aux temps des forêts, se sont laissées transporter par des contes forestiers et ont participé aux ateliers et animations pour petits et grands afin d'en apprendre plus sur l'histoire de la forêt. Les quelque 250 personnes présentes ont pu participer à un oeuvre collective pour imaginer la forêt du futur. Les résultats de cet atelier ont été placés dans une capsule temporelle enterrée dans le jardin du Chalet-des-Enfants.

En 2023, la thématique était « La forêt nous détend ». Les activités de sports et de loisirs en forêt étaient à l'honneur dans le Bois de la Chapelle à Epalinges, avec une dizaine de stands et d'activités comme par exemple de l'acroyoga, un parcours d'orientation VTT ou encore un spectacle en forêt par le Compagnie la Pie qui chante. 150 visiteurs et visiteuses de même qu'une quarantaine de partenaires ont bravé la pluie pour profiter des animations proposées.

Actions participatives

En 2021 et en 2022, plusieurs actions participatives ont été menées avec la population ainsi qu'avec des entreprises, hors zone centrale.

En 2021, une action de ramassage de déchets a été organisée. Les actions d'arrachage de plantes exotiques envahissantes ont, quant à elles, eu lieu à 3 reprises avec la population en 2021 et à une occasion en 2022 (cf. B8). En 2022 et pour la première fois dans le Parc naturel du Jorat, deux arrachages ont été effectués par des entreprises. Ce type d'actions permet de sensibiliser le public aux effets négatifs du littering et des espèces envahissantes sur la biodiversité notamment.

En 2023, l'association JPN a organisé et coordonné sa première action d'aide à la migration des amphibiens à la route des Paysans. Ce sont 3'087 crapauds communs, 9 grenouilles rousses, 72 tritons alpestres et 1 triton palmé qui ont été transportés de l'autre côté de la route, loin des pneus des véhicules. Ces espèces sont protégées et figurent sur la Liste Rouge des espèces menacées en Suisse. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide des 60 bénévoles qui se sont relayés chaque matin et soir durant trois semaines !

Projet 1, 2, 3 ... Nature ! Cherche et trouve dans ta ville

JPN s'est également investi dans le projet de sciences participatives *1, 2, 3... Nature ! Cherche et trouve dans ta ville* mis en place par la Ville de Lausanne. Ce projet propose à tout un chacun de participer au recensement d'une vingtaine d'espèces d'animaux et de plantes afin de dresser l'état des lieux de la biodiversité urbaine à Lausanne. Dans le cadre de ce projet, le Parc naturel a proposé, en 2021, deux sorties de terrain pour faciliter l'observation des amphibiens et des papillons.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 1.b Transition numérique	Mise en ligne de l'application "Parc naturel du Jorat : Guide"
 IV.c Tourisme	Développement des sites de Vuargnes et de Mauvernay Festi'Jorat
 V.a Production locale	Promotion des produits des partenaires régionaux via l'application Mise à l'honneur du patrimoine joratois lors de Festi'Jorat et autres manifestations
 VI.d. Education dans une visée citoyenne	Création d'une place pour les écoles et de sentiers pédagogiques Encouragement à la participation de la population à trois activités : manifestations, chantiers participatifs, partage de connaissance Action de ramassage des déchets
VI.e Innovation	Travail de bachelor (HEPIA) réalisé sur le chemin des Fontaines et mise à jour du sentier thématique Projet de science participative « 1,2,3 Nature ! Recherche et trouve dans ta ville »
 X. Cohérence	Echanges avec les exploitants agricoles

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24	Délai	Etat
D1 Développement des lieux d'accueil	3.3 Aménagement d'un lieu d'accueil en collaboration avec les acteurs du territoire concernés.	2024	50%
D2 Création d'une application Jorat	4.6 2 offres développées en coordination.	annuel	50%
D3 Participation de la population	4.2 1 Festi'Jorat organisé annuellement.	annuel	75%
	3-4 posts par semaine sur les réseaux sociaux.	annuel	75%
	4 newsletters électroniques par année, et au moins 4 présences dans les médias.	annuel	75%

Objectif stratégique

E. Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer

PROJET-CADRE :

E. DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ



E1 – Développement des transports en commun

→ Des contacts avec les Transports publics lausannois (TL) sont en cours afin de renforcer l'accès au Parc naturel en transports publics.

E2 – Coordination de parcours de loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)

→ JPN travaille en collaboration avec la commission Usages pour promouvoir une pratique durable des sports et des loisirs, et pour rénover les aménagements pour les usagers (cheminements piétons, parcours VTT, infrastructures PMR).

E1 : DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Entre 2019 et 2022, l'offre de transports en commun s'est renforcée dans le Jorat, en termes de nombre de courses et d'amplitude horaire.

N° Ligne	Evolution 2019-2022 du lundi au vendredi		Evolution 2019-2022 samedi et dimanche	
	Paire de course	Amplitude	Paire de course	Amplitude
045	0	+0h30	0	+0h30
054	17	+1h30	23	+1h30
060	5	+0h30	12	+0h30
062/362	-2	+1h00	16	+0h30
064	13	+0h30	0	+0h30
435	0	+0h30	0	+0h30

Selon l'Ordonnance sur les parcs d'importance nationale, le périmètre d'un Parc naturel périurbain doit être accessible en transports en commun. Dans sa charte 2021-2030, le Parc naturel propose l'idée d'une ligne traversant le massif forestier.

En 2021 et 2022, les contacts avec les TL se sont poursuivis, contribuant également à leur propre objectif d'améliorer la durabilité de la mobilité liée aux loisirs. Une étude sur l'aménagement d'arrêts de bus dans le périmètre du Parc naturel du Jorat doit être conduite afin d'estimer les coûts et d'établir des plans.

En complément, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) ainsi que les Transports publics lausannois (TL) ont l'intention de prolonger la ligne de bus régionale 54 Renens - Cheseaux - Le Mont-sur-Lausanne, Grand-Mont jusqu'à Epalinges, Croisettes par la Route du Golf à l'horizon 2025. Un arrêt pourrait être aménagé à cet horizon par la Ville de Lausanne au droit du parking du Chalet des Enfants. Un autre arrêt sera étudié au droit du lieu-dit Fontaine des Meules, renforçant ainsi la mobilité durable d'accès au Parc naturel du Jorat.

E2 : COORDINATION DE PARCOURS DE LOISIRS DANS LE MASSIF DU JORAT (HORS DE LA ZONE CENTRALE)

La collaboration avec la commission Usages de JPN via une démarche participative a fourni des éléments pour élaborer une Stratégie pour le développement des infrastructures de sports de loisirs à l'horizon 2030. Après avoir co-construit en 2019 le réseau de cheminements de la zone centrale, les représentants des associations de sports et loisirs ont à nouveau été consultés dans le but d'affiner cette stratégie. Lors d'un atelier-balade dans le terrain mené en 2021, leurs avis et propositions ont pu être pris en compte. En 2022, elles ont été discutées avec les représentants communaux et cantonaux et croisées avec les résultats du monitoring des usages.

Les grandes lignes ont ainsi été énoncées sous la forme de plusieurs objectifs généraux et précisées grâce au diagnostic issu des monitorings qualitatif et quantitatif des usages, ainsi que de l'évaluation des services écosystémiques liés à l'accueil en forêt. Cette stratégie s'articule autour de trois grands axes ; monitorer les pratiques sociales, accompagner les usagers et usagères et enfin planifier les infrastructures d'accueil en dehors de l'aire protégée.

Ces consultations se poursuivront, toujours dans l'optique d'accorder une importance particulière au confort des marcheurs sur les chemins ouverts aux cyclistes et de faciliter cette cohabitation, notamment grâce à une signalisation claire d'appel au respect. Un représentant des piétons pourrait être intégré en ce sens à la Commission « Usages », par exemple via le délégué piéton de la Ville de Lausanne.

Parcours VTT

JPN collabore avec les PeccauRiders dans le projet de réfection du parcours VTT à obstacles situé dans le Bois de Peccau, au sud du Chalet-à-Gobet. L'objectif est de remettre au goût du jour cette infrastructure éloignée de l'aire protégée, afin qu'elle soit plus adéquate et attractive pour les vététistes.

Aménagement pour les personnes à mobilité réduite

JPN développe des infrastructures et des offres pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et plus largement pour les personnes en situation de handicap. L'association souhaite en particulier améliorer l'infrastructure d'accueil existante afin qu'elle soit mieux adaptée à leurs besoins et développer des offres adaptées, dans la cadre de sa mission de sensibilisation aux patrimoines naturel et culturel du Jorat.

En 2020, plusieurs itinéraires ont fait l'objet d'un diagnostic d'accessibilité par l'association Procap. Les recommandations proposées pour améliorer l'infrastructure touchaient certains points et fragments d'itinéraires. En 2022, JPN a procédé à la réfection d'un chemin proche du Chalet-des-Enfants, en collaboration avec le Service des Parcs et domaines (SPADOM) de la Ville de Lausanne.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.f Système de transports	Coordination avec les TL pour améliorer la durabilité de la mobilité liée aux loisirs
 IV.c Tourisme	Remise à jour du parcours VTT (Bois de Peccau)
 VIII.g Personnes en situation de handicap	Développement d'offres spécifiques pour les PMR et amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil Diagnostic de l'accessibilité d'itinéraires et réfection d'un chemin
 X. Cohérence	Consultation de la commission Usages et de représentants d'associations de sports et loisirs

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24	Délai	Etat
E1 Développement des transports en commun	3.4 Documentation des actions de coordination du plan de développement des transports en commun (seulement les actions qui n'ont pas de possibilité d'être financées par des programmes existants sont finançables par cette Convention de subventionnement).	annuel	75%
E2 Coordination de parcours de loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)	3.5 La commission Usages se réunit au moins 1 fois par année pour traiter de la coordination du plan des parcours de loisirs dans le massif joratois.	annuel	75%

OBJECTIF DE PROGRAMME

4. GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE

Objectif stratégique

F. Assurer une gestion du Parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux

PROJET-CADRE :

F. GOUVERNANCE DU PARC NATUREL PÉRIURBAIN



F1 – Gestion du Parc naturel

→ Des séances régulières du comité ont lieu et les commissions thématiques se réunissent une à deux fois par année. Au 30.09.2022, l'association engage une équipe composée de 5 collaborateurs et collaboratrices fixes, 8 collaborateurs et collaboratrices auxiliaires et un stagiaire.

F2 – Assurance qualité

→ Depuis 2021, JPN a mis en place et développe un outil de gestion de ses activités qui améliore la qualité du suivi des activités, des projets et de leurs impacts.

F1 : GESTION DU PARC

Association Jorat Parc naturel

Le 26 octobre 2020, l'association « Jorat parc naturel » a été créée.

Lors de l'adoption du préavis N°2019/52, le Conseil communal lausannois a voté la conclusion 5 « de soumettre le personnel de l'association au Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) et de l'affilier à la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) ». Ceci a été fait et l'association a également développé, en étroite collaboration avec la Ville de Lausanne, un Règlement du personnel, des descriptions de postes et des contrats conformes aux modèles de la Ville de Lausanne.

Au niveau de la gestion de l'association, des séances de comité ont lieu régulièrement et les différentes commissions thématiques de l'association se réunissent une à deux fois par année. Ces dernières, ouvertes à la participation d'organisations intéressées de la région, permet d'approfondir des thématiques et d'élaborer stratégies et projets.

Au 31.12.2023, l'association engage une équipe composée de :

- 5 collaborateurs fixes (directrice, chef de projets secteur sensibilisation et tourisme, cheffe de projets secteur nature et monitoring, collaboratrice scientifique, garde nature)
- 4 collaborateurs auxiliaires (animateurs et animatrice pédagogiques)
- 1 stagiaire BNF

En octobre 2021, la Direction générale de l'environnement - division biodiversité et paysage (DGE-BIODIV) a précisé ses attentes concernant le suivi des activités et des finances des trois parcs d'importance nationale situés sur le territoire vaudois. Ceci a conduit notamment à une adaptation du plan comptable de l'association et au développement d'outils visant à renseigner les éléments demandés par le Canton. Le Canton est invité à participer aux séances du comité de JPN et aux AG. Les procès-verbaux des séances de tous les organes de l'association (AG, comité, commissions) lui sont transmis.

Les liens étroits entre la Ville de Lausanne et JPN se traduisent également en matière de gouvernance. En 2022, une convention a été signée entre les deux institutions dans le but de préciser le cadre des prestations propres réalisées par la Ville de Lausanne pour JPN.

Garantie territoriale

Les restrictions d'usage de la zone centrale du Parc naturel du Jorat impliquent une protection complémentaire liante pour le propriétaire concerné et qui, pour déployer ses effets sur l'ensemble des usagers, doit passer par une procédure d'affectation complémentaire ou une mise à ban.

En mai 2019, la Municipalité de Lausanne, seule commune territoriale concernée par le périmètre du Candidat Parc naturel, a décidé de solliciter l'appui du Canton pour assurer la garantie territoriale de la zone centrale via une Décision de classement au sens de l'art. 20 de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS, BLV 450.11). Cette décision avait été soumise à enquête publique du 29 mai au 29 juin 2021 et suscité 27 oppositions, toutes levées par la Cheffe de Département de l'Environnement et de la Sécurité du Canton de Vaud en début d'année 2021. Ensuite, trois recours ont été formulés auprès du Tribunal cantonal administratif, dont l'arrêt a été rendu le 12.01.2022. La voie de recours auprès du Tribunal fédéral a été saisie par trois personnes juridiques. Leur requête d'effet suspensif a été rejetée par le Tribunal en mars 2022. Par un arrêt du 27.04.2023, le Tribunal fédéral a rejeté le recours déposé contre la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat le 27 avril 2023.

F2 : ASSURANCE QUALITÉ

Depuis 2021, JPN a mis en place et développe un outil de gestion de ses activités : suivi des actions liées aux projets, imputation des heures, fichier d'adresses, renseignement de l'atteinte annuelle des valeurs-cibles pour fin 2030, suivi des participations aux animations.

Par ailleurs, l'association s'est engagée dans un processus de labellisation VAUD AMBASSADEUR. A la suite de l'audit réalisé, il a été demandé à JPN de :

- Créer un poste de stagiaire
- Développer une politique de santé-sécurité pour les collaborateurs
- Réaliser une étude des impacts environnementaux des activités de JPN dans un but de réduction.

Ces recommandations ont été mises en œuvre et ont conduit à l'attribution du label VAUD AMBASSADEUR en septembre 2023.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 IV.c Tourisme	Accueil d'institutions pour découvrir le Parc naturel, réponse aux sollicitations d'accueil de groupes et d'entreprises
 X. Cohérence	Développement des outils de gestion du personnel et affiliation à la CPCL Signature d'une convention de prestations avec la Ville de Lausanne Développement d'un outil de gestion des activités Engagement dans le processus de labellisation Vaud+

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS		Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24		Délai	Etat
F1	Gestion du parc	4.1	Validation du programme annuel d'activités et rapport annuel d'activités et financier par l'association et envoi au Canton des documents de reporting et de suivi.	annuel	75%
F2	Assurance qualité	I.C.	Les processus de collaboration et de suivi financier des prestations sont renseignés selon les précisions figurant dans la Convention de subventionnement.	annuel	75%

Objectif stratégique

G. Assurer une communication adaptée aux publics cibles

PROJET-CADRE :

G. COMMUNICATION ET PROMOTION



G1 – Communication institutionnelle

→ L'association a conduit un audit de sa stratégie de communication en suivant la volonté de professionnaliser et de structurer sa communication. Plusieurs axes stratégiques ont été identifiés.

G2 – Communication dans le territoire

→ Le concept de signalétique des lieux d'accueil principaux du Parc naturel a été développé en respectant les indications du Manuel de la marque « Parc suisse ». Des premiers panneaux pourront être mis en place dans le terrain en 2023 pour signaler les lieux d'accueil principaux. Pour la zone centrale, la signalétique des aires protégées suisses respectant les principes du manuel de l'OFEV y relatifs sera mise en place.

G3 – Promotion de l'offre aux publics du Parc naturel

→ Les actualités du Parc naturel sont diffusées sous différentes formes (papier, site Internet, réseaux sociaux, newsletter), avec un effort particulier pour les grands événements.

G1 : COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Stratégie de communication

En 2022, JPN a mandaté un audit de sa stratégie de communication en suivant la volonté de professionnaliser et de structurer sa communication. Plusieurs axes ont été identifiés afin de rendre la communication plus claire, positive et grand-public. :

- Positive et informative : le Parc naturel étant désormais labellisé, il s'agit de communiquer sur les projets mis en œuvre ;
- Claire : une carte claire de la situation du Parc naturel (au niveau local mais également à l'échelle du canton);
- Grand public : il est nécessaire d'adapter le ton au public cible ;
- Structurée : le site internet est facilement accessible et le public trouve aisément les informations souhaitées ;
- Intégrée : une harmonisation de tous les moyens de communication est effectuée.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques a débuté par :

- Un renforcement de la coordination de la communication du Parc naturel avec celle de la Ville de Lausanne ;
- Une précision des missions du Parc naturel ;
- L'abandon du projet de « journal du parc » au format papier et la préférence aux moyens digitaux pour économiser les ressources matérielles et éviter la surutilisation du papier ;
- L'initiative de refonte du site web.

Médias

En 2021, trois communiqués de presse ont été diffusés par JPN pour annoncer :

- La labellisation du Parc naturel en tant que Parc d'importance nationale (juillet 2021) ;
- Festi'Jorat (août 2021) ;
- Les actions du Parc naturel en matière de filière bois (octobre 2021).

La reconnaissance du Parc naturel en tant que Parc d'importance nationale a également fait l'objet d'une invitation de la presse. Au total, 38 articles ont été publiés, dont la majorité annonçait la labellisation du Parc naturel par la Confédération en tant que Parc d'importance nationale.

En 2022, cinq communiqués de presse ont été diffusés par l'association pour annoncer :

- La signature d'une convention de collaboration avec l'UNIL (mars 2022) ;
- La sortie de l'application "Parc naturel du Jorat : Guide » (mai 2022) ;
- Les remerciements pour l'attribution du Prix Beugger (juillet 2022) ;
- Festi'Jorat (septembre 2022) ;
- La diffusion d'une vidéo célébrant le vivant (septembre 2022).

L'attribution du Prix Beugger a également fait l'objet d'une invitation de la presse. Un total de 22 articles et de deux émissions radio ont été recensés.

En 2023, quatre communiqués de presse ont été diffusés par l'association pour annoncer :

- La décision du Tribunal fédéral (mai 2023) ;
- Festi'Jorat (mai 2023) ;
- Le colloque scientifique (août 2023) ;
- La mise en place de la signalétique (octobre 2023).

La mise en place du premier panneau de la signalétique a fait l'objet d'une invitation à la presse. Un total de 34 articles, 3 émissions radio et 3 émissions TV ont été recensés.

Réseaux sociaux

L'association a développé ses canaux de communication digitaux via une campagne d'information en ligne. Fin 2023, le taux de suivi des différents outils est satisfaisant :

Canal	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	Evolution entre 2020 et 2023
Site internet	53'102 visites	66'617 visites	59'853 visites	65'768 visites	+ 23.85 %
Newsletter	1'243 inscrit·e·s	1'379 inscrit·e·s	1'471 inscrit·e·s	1'526 inscrits.es	+ 22.76 %
Facebook	2'163 abonné·e·s	2'397 abonné·e·s	2'789 abonné·e·s	2'891 abonnés.es	+ 33.65 %
Instagram	745 abonné·e·s	968 abonné·e·s	1'090 abonné·e·s	1'257 abonnés.es	+ 68.72 %
LinkedIn	112 abonné·e·s	326 abonné·e·s	621 abonné·e·s	962 abonnés.es	+ 758.92 %

Hymne à la Nature

L'association du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et JPN se sont associés à l'artiste biennois Cee-Roo, afin de réaliser un "Hymne à la Nature" participatif engageant sur le thème de notre relation avec la nature, le respect et la biodiversité. Au travers de clips dynamiques et authentiques, l'intention est de sensibiliser le public et de l'inviter à considérer la valeur de la biodiversité et la relation spéciale qui nous relie à l'environnement.

Pour ce projet participatif, un appel à vidéos a été lancé sur les réseaux des deux Parcs. Chacun était invité à envoyer une vidéo qui représentait son lien à la nature ou ce qu'elle lui inspire. Au total, une cinquantaine de personnes ont participé à cette œuvre et plus de huit cents vidéos ont été récoltées entre février et juin 2022. La vidéo s'inscrit dans un projet soutenu par une fondation privée dans un but de sensibilisation et de célébration de la nature et de notre relation avec le vivant.

Rapport annuel

Chaque printemps, le rapport annuel des activités de l'association est imprimé. Il est publié sur son site internet, transmis par courrier aux membres et partenaires de l'association. Il est également distribué à tous les bailleurs de fonds de l'association et à toute personne intéressée à découvrir ses champs d'action et le programme des manifestations. Il rend compte de l'ensemble des prestations réalisées au cours de l'année par JPN.

Campagne OFEV "Des joyaux à partager"

Afin de faire rayonner les parcs suisses, l'OFEV soutient la campagne "Des joyaux à partager". La biodiversité forestière, dont celle liée au bois mort, du Parc naturel du Jorat a été mise en image via une affiche faisant partie de la campagne 2022.

Représentation/relations publiques

En 2021, JPN a accueilli six institutions pour des balades de découverte du Parc naturel. L'équipe de l'association a pris part à une dizaine de représentations, au cours d'une année marquée par le COVID-19.

En 2022, JPN a été beaucoup sollicitée : demandes d'accueil de groupes et d'entreprises, hôte d'événements, présentations lors d'assemblées ou de manifestations. Au total, ce sont plus de vingt présentations qui ont été réalisées par l'équipe du Parc naturel. On compte parmi celles-ci la sortie annuelle de la Division Espèces, Ecosystèmes et Paysages de l'OFEV ou encore une prise de parole lors de la partie officielle du Marché des Parcs suisses sur la Place fédérale à Berne.

En 2023, ce sont près de trente présentations qui ont été réalisées par l'équipe du Parc naturel. On compte parmi celles-ci une intervention lors de la journée de l'assemblée générale de la Société forestière suisse, l'accueil de la journée d'échanges du Réseau Monitoring mobilité douce, une intervention lors la rencontre annuelle du Forum forestier lémanique, la co-organisation du 5^e colloque de recherche sur les parcs suisses de l'Académie suisse des sciences naturelles ou encore l'accueil de journées de formation des rangers.

G2 : COMMUNICATION DANS LE TERRITOIRE

A la suite du développement d'un concept de signalétique pour l'aire protégée du Parc naturel en 2020 (annexe 8 Demande d'attribution du label « Parc », Etat de Vaud, 16.02.2021), JPN s'est

concentrée, en 2021 et 2022, sur celui de la zone de transition. Son objectif est de définir les principes et le contenu de la signalétique pour les lieux d'accueil principaux, l'accès aux infrastructures, les points d'intérêt et les itinéraires thématiques.

Soutenu financièrement par Innotour, le développement de ce concept intègre également les sept valeurs des parcs suisses dans la signalétique territoriale et le respect des indications du Manuel de la marque « Parc suisse ». Les premiers panneaux ont été mis en place dans le terrain en octobre 2023 pour signaler les lieux d'accueil principaux.

G3 : PROMOTION DE L'OFFRE AUX PUBLICS DU PARC NATUREL

JPN assure la communication de ses activités de sensibilisation à l'environnement par plusieurs outils, selon l'envergure de l'événement. Les principaux vecteurs de diffusion de l'information sur le programme annuel sont :

- Une distribution du programme papier dans des lieux d'accueil et de passage, et par adressage privé ;
- Le site internet de l'association, les réseaux sociaux et la newsletter du Parc naturel, qui annoncent les différentes activités au fil de l'année.

Selon les informations données par les participants, Facebook est l'outil qui touche et informe le plus de personnes sur le programme d'activités annuel de l'association.

Les événements de plus grande ampleur, comme Festi'Jorat, font l'objet d'une communication plus conséquente :

- Diffusion d'un communiqué de presse ;
- Annonces dans des journaux ;
- Publications sur les réseaux sociaux du Parc naturel du Jorat et de « Lausanne à Table » ;
- Affichage régional ;
- Programme « Lausanne à table » ;
- Loisirs.ch ;
- Newsletter et site web du Parc naturel ;
- Invitations à la partie officielle (communes associées, OFEV, Canton, membres des commissions, membres de Jorat parc naturel).

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Initiative de refonte du site web et abandon du journal papier Développement des canaux digitaux de JPN
 III.e Biodiversité	Affiche sur la biodiversité forestière dans le cadre du projet OFEV « Des joyaux à partager »
 IV.c Tourisme	Publication de communiqués de presse et d'articles sur les activités et actualités de JPN Accueil d'institutions pour découvrir le Parc naturel, réponse aux sollicitations d'accueil de groupes et d'entreprises Concept de signalétique dans la zone de transition

Annonce des événements via le programme papier et les différents canaux de communication du Parc (Internet, réseaux sociaux, newsletter)

Développement d'outils de communication pour les visiteurs



VI.d Education à visée citoyenne

Projet participatif "Hymne à la nature"



X. Cohérence

Audit de la stratégie de communication

Renforcement de la coordination avec la Ville de Lausanne

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS		Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24		Délai	Etat
G1	Communication institutionnelle	I.C.	Elaboration d'un texte de présentation du Parc naturel et de sa contribution aux objectifs de protection de la nature pour le site Internet du Canton, en respectant le format donné.	2021	100%
			Rédaction d'un résumé synthétique des activités réalisées chaque année par JPN pour les espèces, les milieux et la promotion de la biodiversité dans les communes membres, pour le site Internet du Canton.	Annuel	75%
G2	Communication dans le territoire	4.3	Mise en place de la signalétique du Parc naturel selon le manuel de la marque Parc de l'OFEV (la signalisation de la zone centrale est couverte par d'autres conventions-programmes).	2022	80%
		I.C.	Proposition de panneaux de signalétique au Canton (soumission à DGE-BIODIV et DGE-FORET de projets de panneaux pour la zone centrale (type, contenu, localisation). Pour les panneaux "Parc", soumettre un exemple avant la production des panneaux.	2022	100%
G3	Promotion de l'offre aux publics du Parc	4.4	Le taux d'inscription aux activités du programme annuel est de minimum 80% de la cible prédéfinie.	Annuel	75%

Objectif stratégique

H. Harmoniser les activités liées au développement durable

PROJET-CADRE :



H. SOUTIEN À L'EXPLOITATION DURABLE ET À LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE (HORS ZONE CENTRALE)

H1 – Promotion d'une filière bois courte

→ Grâce à un soutien financier privé, Jorat Parc naturel a pu réaliser plusieurs actions de valorisation de la ressource bois de 2021 à 2023.

H2 – Valorisation des produits du terroir

→ Jorat parc naturel valorise les produits du terroir tant lors de ses événements qu'avec d'autres partenaires, dans le cadre de démarches de labellisation, de manifestations ou de sensibilisation des acteurs locaux.

H1 : PROMOTION D'UNE FILIÈRE BOIS COURTE

L'association JPN se positionne comme fenêtre ouverte sur la forêt dans sa multifonctionnalité : réserve de biodiversité, espace de loisirs et ressource économique durable. Grâce au soutien financier d'une fondation privée, JPN a pu réaliser plusieurs actions de valorisation de la ressource bois de 2021 à 2023, avec différents partenaires.

Label bois suisse

Un partenariat a été mis en place avec le Cedotec-Office romand de Lignum, pour la labellisation « Bois suisse » d'entreprises et objets de la région lausannoise. Au final, ce sont 3 entreprises et 8 objets qui ont reçu le label. La remise des distinctions a été faite lors du colloque « Regards croisés bois et santé » organisé par Lignum Vaud le 07.10.2022.

Etude

Une étude sur l'emploi de la ressource bois dans les administrations des cinq communes membres de l'association a été effectuée. Elle a permis de mieux identifier les freins et les opportunités en la matière et de formuler des solutions innovantes.

Un atelier participatif a également été organisé avec différents partenaires économiques ainsi que les communes membres de l'association JPN. Son but était d'identifier les besoins de chaque acteur afin de développer un projet commun lié à la filière bois et qui utilise le bois des communes de l'association

Promotion de la filière bois

Deux conférences, deux balades et une visite d'entreprise ont ainsi eu lieu et JPN a participé à la journée grand public des Rencontres romandes du Bois'21.

JPN a également soutenu financièrement le Prix à l'innovation bois 2022 ainsi que l'organisation du colloque « Regards croisés : Bois et Santé » organisé par Lignum Vaud le 07.10.2022 à Pra Roman.

Construction en bois bostryché

Un partenariat a été développé avec Impact Hub Lausanne pour la réalisation d'une construction en bois bostryché dans le cadre du projet « H18 : Beaulieu circulaire ». Ce projet est innovant car le bois bostryché est majoritairement valorisé en bois énergie et rarement utilisé dans la construction à cause de sa couleur bleutée. En outre, une vulgarisation sur site a été réalisée pour parler de la filière forêt-bois et du bois bostryché.

Prix BIO TOP

En 2022 et 2023, JPN a soutenu financièrement le Prix BIO TOP, Prix à l'Innovation bois et matériaux biosourcés, organisé par Lignum Vaud et la Haute école spécialisée bernoise (BFH) au Casino de Montbenon. En 2023, JPN a également participé Jury du Prix.

H2 : VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR

L'association porte une attention particulière à proposer uniquement des produits régionaux pour les apéritifs et collations lors des différents événements. La création de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide » (cf. D2) a été l'occasion de développer une liste de partenaires avec lesquels JPN travaille en priorité pour la valorisation du terroir joratois.

Manifestation « Lausanne à table »

JPN a poursuivi l'initiative débutée en 2018 d'organiser un événement par année de valorisation du terroir joratois figurant au programme de « Lausanne à table ». Ainsi une balade gourmande en forêt ont été organisée en 2021 et 2022. Respectivement 90 et 70 personnes se sont délectées, en pleine nature, des fabrications maison des partenaires de l'association.

En 2023, JPN a organisé un repas tournant autour de la chasse à la salle des fêtes de Montheron. Le repas a été préparé par des bénévoles encadrés par un chef professionnel. Une quarantaine de personnes l'on dégusté.

Ces initiatives donnent la possibilité aux partenaires situés en dehors du territoire communal de Lausanne de figurer au programme de « Lausanne à table » par l'intermédiaire de JPN.

Labellisation « produit » des parcs suisses

Des premiers contacts ont été pris pour réfléchir à l'opportunité de l'emploi du label « produit » des parcs suisses pour certains produits issus du territoire du Parc naturel du Jorat. A ce stade, il s'avère que les exigences géographiques en matière de provenance et de transformation des produits sont trop restrictives compte tenu du périmètre restreint de ce parc naturel périurbain.

Panier des 3 parcs vaudois

JPN a été à l'origine du développement d'un panier avec un produit de chacun des trois parcs d'importance nationale situé dans le canton de Vaud. Celui-ci a été offert à plusieurs reprises, notamment lors des fêtes de fin d'année 2022 par la Présidente du Grand Conseil vaudois.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 IV.c Tourisme	Participation aux éditions de "Lausanne à Table" en 2021 et 2022 (balades gourmandes)
 V.a Production locale	Partenariat avec le Cedotec pour la labellisation "Bois suisse" (entreprises et objets) Organisation d'activités sur le thème du bois, avec les entreprises et la population Soutien financier au Prix à l'innovation bois 2022 et au colloque "Regards croisés : bois et santé" Utilisation exclusive de produits joratois pour les collations Réflexion sur l'emploi du label "produit" des parcs suisses Contact en vue d'un point de vente au Chalet-à-Gobet
 VI.e Innovation	Etude sur l'emploi de la ressource bois dans les administrations communales.
 X. Cohérence	Partenariat avec Impact Hub Lausanne pour réaliser une construction en bois bostryché Atelier avec différents partenaires sur l'utilisation du bois du Jorat

INDICATEURS DE SUIVI

Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24	Délai	Etat
H1 Promotion d'une filière bois courte	4.5 Au moins 4 partenariats sont confirmés avec les acteurs de la filière pour la promotion de la ressource bois local.	2022	100%
H2 Valorisation des produits du terroir	4.7 Elaboration d'un concept de valorisation des produits du terroir.	2022	100%

OBJECTIF DE PROGRAMME

5. ELABORATION DE CONCEPTS DE RECHERCHE ET COORDINATION

Objectif stratégique

I. Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat

PROJET-CADRE :

I. CONCEPTS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE



I1 – Recherche sur la thématique de la biodiversité

→ De nombreuses recherches et travaux sont menés dans le Parc naturel, véritable laboratoire à ciel ouvert. Les échanges avec la communauté scientifique, dont l'UNIL, sont nombreux et le Parc naturel est l'objet de travaux de recherche d'étudiants.

I2 – Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques

→ Les synergies créées avec la recherche, avec des projets appliqués dans le domaine de la santé et des services écosystémiques, permettent de promouvoir une gestion durable du Parc naturel et de tirer des enseignements utiles à plus grande échelle.

I3 – Développement d'un SIG

→ Le développement d'une solution ArcGIS Online est testé pour centraliser les données et un partenariat avec l'UNIL vise à conceptualiser de nouveaux outils cartographiques pour le Parc naturel.

I1 : RECHERCHE SUR LA THÉMATIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

Le suivi scientifique et le développement de projets de recherche dans le Parc naturel sont un objectif important pour JPN. Étant donné sa proximité avec des hautes écoles, ce territoire offre depuis longtemps un espace de recherche qui comble l'intérêt des chercheurs travaillant dans les domaines environnementaux, sociologiques et économiques. La collaboration avec la commission Scientifique de l'association, constituée en 2017, stimule les activités scientifiques.

Convention avec l'UNIL

En 2022, une convention a été signée entre l'Université de Lausanne et JPN, afin de développer les activités de recherche dans le périmètre du Parc naturel, véritable laboratoire de recherche en matière de dynamiques forestières naturelles dans un contexte périurbain.

L'équipe de JPN a été sollicitée à plusieurs reprises en 2021, 2022 et 2023 pour intervenir dans le cadre de cours universitaires ou en tant qu'experts lors de travaux d'étudiants.

Echanges avec la communauté scientifique

JPN a pris part à plusieurs événements scientifiques ayant pour buts de favoriser les échanges d'expériences dans diverses thématiques et de renforcer les liens entre la pratique et la recherche. Voici trois exemples de rencontres :

- Congrès ICOMOS France « Le Patrimoine au service de la solidarité ville-campagne », les 15-16.09.2022 : présentation des principes de démocratie participative et de sensibilisation à l'environnement du Parc naturel du Jorat ;
- Colloque « Regards croisés bois et santé », le 7.10.2022 : présentation du projet « santé en forêt » en collaboration avec Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique ;
- Sortie annuelle de l'Union vaudoise des sociétés scientifiques, le 8.10.2022 : présentation des missions du Parc naturel du Jorat, en collaboration avec la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

En 2023, JPN a également collaboré à l'organisation du 5e colloque de recherche sur les parcs suisses de l'Académie suisse des sciences naturelles. Pour la première fois, JPN a organisé un colloque scientifique qui a réuni une cinquantaine de personnes le 13 septembre 2023 à l'Université de Lausanne. Il a fait la part belle au monitoring scientifique, tant de la biodiversité que des pratiques sociales dans les milieux naturels. L'expertise des intervenantes et intervenants a permis de faire un éclairage à différentes échelles de cette thématique si vaste mais ô combien essentielle pour comprendre les liens entre activités anthropiques et biodiversité, dans un souci de préservation des aires protégées. Ce colloque avait pour objectif de rassembler le monde de la recherche scientifique et les gestionnaires de territoires afin d'échanger sur l'importance des programmes de monitoring à long terme. Un compte-rendu de cette journée a été publié dans le bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles ainsi que dans la revue N+L Inside de la Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDNP) en fin d'année 2023.

Projets d'étudiants

Les membres de la commission Scientifique de JPN ont mobilisé des étudiants pour des projets de recherche dans le Jorat, autant en sciences naturelles qu'en sciences sociales. Les travaux ont été réalisés par des étudiants de l'Université de Lausanne, d'Unisanté, de l'HEPIA et de la HAFL notamment.

Institution	Type de travail	Titre du projet de recherche	Durée
Université de Lausanne	Master, biologie	Deadwood effect on land snail community in conventionally managed forest	2020-2021
Université de Lausanne	Master, géographie	Le Parc naturel périurbain : trait d'union ou césure entre ville et campagne ? L'exemple du Parc naturel périurbain du Jorat et du Sihlwald	2020-2021
Université de Lausanne	Master, géographie	Les enjeux liés au ré-ensauvagement de portions de forêt. Le cas du Parc naturel périurbain du Jorat	2022
Université de Lausanne	First step de Master, biologie	Estimation of roe deer density using 20/20 method	2020-2021

HEPIA	Bachelor, gestion de la nature	Evaluation spatio-temporelle de l'offre en nourriture pour les pollinisateurs, et notamment les abeilles sauvages (Apoidea) dans le Parc naturel du Jorat et environs	2021
HEPIA	Bachelor, gestion de la nature	Recherche d'essaims d'abeilles domestiques (Apis mellifera) férales dans le massif du Jorat à l'aide de la méthode du Bee Lining et estimation de la compétition potentielle entre A. mellifera et autres apoïdes	2022
HEPIA	Bachelor, gestion de la nature	Développement et mise à jour du Chemin des Fontaines, un sentier thématique emblématique du Jorat lausannois	2022
Unisanté	Master, médecine	Effets de balades immersives en forêts (Shinrin-Yoku) comparés aux balades en milieu urbain sur les paramètres physiques et psychologiques, étude BEFIT	2022-2023
HAFL	Travail de module	Forest landscape typology	2023

12 : VALORISATION DES PRESTATIONS ÉCOSYSTÉMIQUES ET DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Santé en forêt

JPN collabore depuis plusieurs années à la mise en place d'un projet de recherche médicale avec Unisanté. Intitulé « Effets de balades immersives en forêt (shinrin-yoku) comparés aux balades en milieu urbain », son objectif est de mesurer l'effet des bains de forêt sur la santé psychologique et physique d'une patientèle. En 2021, une convention de partenariat a été rédigée, en vue de réaliser la recherche en 2022. La recherche a été conduite en 2022 et a reçu le Prix du Jury de la Ligue vaudoise contre les maladies cardiovasculaires. L'analyse des résultats est en cours et sera publiée en 2024.

Parallèlement, JPN a pris part en tant que cas d'étude au projet de recherche nationale piloté par l'Université des sciences appliquées de Zürich (ZHAW) « Gesundheitswälder – Wertschöpfung für die Waldbranche, den Tourismus und das Gesundheitswesen in der Schweiz ».

Approche des services écosystémiques appliquée à la gestion des usages de loisirs dans le Parc naturel

Durant les années 2021 et 2022, JPN s'est penchée sur le développement d'outils de gestion des usages de sports et de loisirs en forêt, par le biais de l'approche des services écosystémiques. Le premier pas a été d'évaluer ces services, ce qui a été fait par diverses méthodes (démarche participative, cartographie) et parties prenantes (associations d'usagers, gestionnaires du territoire, visiteurs du Parc naturel).

L'approche intègre également l'application de mesures concrètes, telles que la sensibilisation du public sur le terrain par des ambassadeurs nature. À terme, l'objectif est de développer la qualité des services écosystémiques liés à la récréation et aux loisirs dans le périmètre du Parc naturel et ses communes associées, tout en préservant un certain équilibre avec les autres services prodigués par la forêt (réservoir de biodiversité, protection contre les dangers naturels, production de bois, purification de l'eau, etc.).

13 : DÉVELOPPEMENT D'UN SIG

Durant la phase de candidature, JPN a développé une base de données géographiques pour la gestion de son territoire. Dès 2022, des outils de récolte, de visualisation et de centralisation des données (mis à disposition grâce à la solution ArcGIS Online du réseau des Parcs suisses) ont été testés.

De plus, un partenariat avec l'Université de Lausanne est en cours dans le but de conceptualiser de nouveaux outils cartographiques pour le Parc naturel et de valoriser les données issues de la recherche scientifique, notamment en les organisant et en les rendant disponibles pour divers publics cibles.

Durant ces prochaines années, des échanges avec la Ville de Lausanne et le Canton seront développés sur les outils et les livrables cartographiques SIG.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Développement d'une base de données géographiques et d'un système ArcGIS
 VI.e Innovation	Signature d'une convention avec l'UNIL et échanges avec la communauté scientifique Projets d'étudiant-e-s dans le Parc, avec la commission scientifique Projet de recherche médicale "Effets de balades immersives en forêt" Projet avec l'UNIL pour développer de nouveaux outils cartographiques

INDICATEURS DE SUIVI

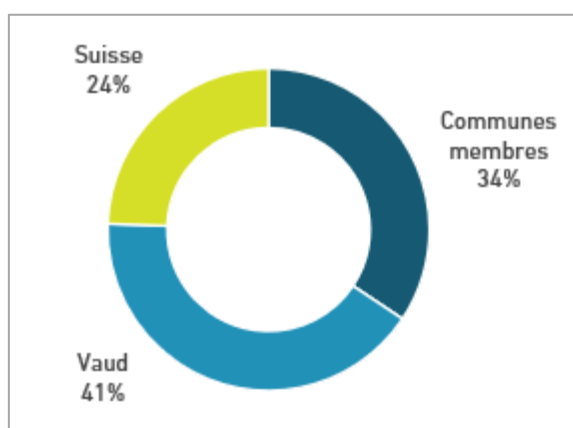
Degré d'atteinte des indicateurs 2021-2024 par projet
(Etat au 31.12.2023)

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2021-24	Délai	Etat
11 Recherche sur la thématique de la biodiversité	5.3 Coordination de la recherche liée au Parc naturel : programme de recherche annuellement précisé par la commission Scientifique.	2021	100%
12 Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques	I.C I.C Liste des projets et travaux de recherche réalisés dans le périmètre du Parc naturel et lien sur les documents produits.	annuel	75%
13 Développement d'un SIG	Liste des indicateurs de monitoring (p.ex. espèces, ou nb d'individus) et transmission des résultats du monitoring sur demande.	annuel	75%

SYNTHÈSE DES PRESTATIONS AUX COMMUNES ASSOCIÉES MEMBRES DE JORAT PARC NATUREL

L'association JPN prend un soin particulier à travailler en priorité avec les partenaires situés sur le territoire des communes membres pour la conduite de ses activités. Que ce soit pour des aspects administratifs (comptabilité, informatique ou communication) mais également pour les projets du Parc naturel (sensibilisation, valorisation de la filière bois, recherche, biodiversité), un réseau de partenaires régionaux est tissé.

Tableau 3 : Situation géographique des prestataires de service de JPN



Comme prévu dans les statuts de l'association Jorat parc naturel (art.7 al.2), la catégorie de membre « commune associée » bénéficie de prestations particulières. Pour les communes associées, le comité de l'association a défini un concept de prestations relatif à leur nombre d'habitants. Durant la période 2021-2023, la quasi-totalité des prestations annoncées a été mise en œuvre.

Animations offertes

Commune	Animations réalisées		
	2021	2022	2023
Epalinges	2 animations scolaires 1 passeport vacances	1 animation tous publics 1 passeport vacances	2 animations tous publics 1 collaboration Festival film vert 1 animation scolaire
Jorat-Menthue	2 animations tous publics	2 animations tous publics 1 passeport vacances	1 animation tous publics
Jorat-Mézières	1 animation scolaire 1 balade tous publics	1 animation tous publics 1 passeport vacances	1 animation tous publics
Le Mont-sur-Lausanne	2 animations scolaires 2 conférences	1 animation tous publics	2 animations tous publics 2 animations scolaires

Eco-compteur mobile

Un éco-compteur mobile est mis à la disposition des communes associées qui peuvent demander qu'il soit installé à l'emplacement qu'elles souhaitent, pour une durée d'un mois. Les données sont relevées tous les quinze jours et transmises sous forme brute ou dans un rapport plus détaillé pour les administrations des communes concernées.

Commune	Installation de l'éco-compteur mobile		
	2021	2022	2023
Epalinges	10 juin – 1 ^{er} juillet : sentier des Passerelles 2 août – 31 août : sentier du Flon	12 octobre – 31 décembre : sentier du Flon	1 ^{er} janvier – 17 mars et 31 août – 7 octobre : sentier du Flon
Jorat-Menthue	<i>Pas demandé</i>	<i>Pas demandé</i>	2 mai – 5 juin : sentier Handicap & Nature (Refuge des Charbonnières)
Jorat-Mézières	1 ^{er} juillet – 2 août : Sentier des Grottes	1 ^{er} juillet – 2 août : Sentier Gustave-Roud	<i>Pas demandé</i>
Le Mont-sur-Lausanne	<i>Pas demandé</i>	2 août – 5 septembre : Sentier du Flon	<i>Pas demandé</i>

Participation au projet Filière forêt-bois local (cf. H1)

JPN a permis l'attribution du Label Bois Suisse à cinq constructions et deux entreprises situées sur le territoire des communes associées.

Une étude sur l'emploi de la ressource bois dans les administrations des cinq communes membres de l'association a également été réalisée, pour identifier les freins et opportunités et formuler des solutions innovantes.

Enfin, les communes associées et leur garde forestier ont été invités à un atelier sur la valorisation du bois organisé dans le cadre de la préparation du présent document.

Valorisation des acteurs tourisme-loisirs (cf. D2)

Les acteurs tourisme-loisirs ont été valorisés via le développement de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide ». Les partenaires référencés sur l'application (environ 50) ont été démarchés individuellement. En complément, des annonces ont été effectuées sur les réseaux sociaux pour permettre aux intéressés d'être intégrés à la démarche. Une convention a été signée avec chaque partenaire, afin d'engager la collaboration via l'application. De nouveaux partenaires intéressés issus des secteurs touristiques, de loisirs, de l'artisanat, de l'agri-viticulture ou encore de la gastronomie peuvent contacter à tout moment l'association JPN pour être référencés.

Commune	Nb de partenaires figurant sur l'application du Parc
Epalinges	3
Jorat-Menthue	7
Jorat-Mézières	8
Le Mont-sur-Lausanne	4

Soutien à la réalisation de mesures en faveur de la biodiversité (cf. B7)

L'association JPN a récolté des fonds pour mettre en œuvre des mesures de promotion de la biodiversité sur le territoire des communes associées. CHF 65'000.- ont été récoltés et ont permis de réaliser cinq projets dans quatre communes en 2022.

Commune	Mesures réalisées
Epalinges	Arborisation et mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité dans le secteur du Bois-de-la-Chapelle à Epalinges.
Jorat-Menthue	Remplacement d'une haie de thuyas par une haie vive au cimetière de Villars-Mendraz. Curage et réfection de l'exutoire de l'étang « La Goille » à Villars-Tiercelin.
Jorat-Mézières	Entretien d'un étang à vocation écologique au stand de tir de Ferlens.
Le Mont-sur-Lausanne	Plantation d'une haie arbustive.

Pour la 2^e édition du projet « Biodiversité du Jorat », JPN a récolté près de CHF 34'000.- afin de réaliser deux mesures sur les communes de Jorat-Menthue et d'Epalinges en 2024.

La valorisation des produits du terroir (cf. D2)

L'application permet à l'association d'avoir une liste de partenaires avec lesquels elle collabore pour valoriser des produits du terroir joratois. Ces partenaires sont mis à l'honneur lors des événements (balade gourmande ou Festi'Jorat p.ex.), lors des apéros ou repas organisés dans le cadre des différentes activités de l'association ou encore pour des cadeaux (paniers de produits du terroir).

Les partenaires situés en dehors du territoire communal de Lausanne peuvent aussi participer aux événements annuels organisés par JPN et figurant au programme de « Lausanne à table ».

La prise en compte du territoire communal dans certaines études scientifiques

Durant les premières années de mise en œuvre du Parc naturel, les activités scientifiques se sont concentrées sur le monitoring de son territoire. Ainsi, aucune étude scientifique intercommunale n'a encore été conduite.

Un rabais sur certaines prestations payantes du Parc naturel du Jorat (cf. B6)

Formation des forestiers

En 2020, les forestiers employés par les communes de Lausanne, Epalinges et Jorat-Menthue ainsi que par le Centre de formation professionnelle des forestiers-bûcherons (CFPF) ont pu participer à une formation sur la communication en situation difficile avec les personnes pratiquant des loisirs en forêt.

En 2022, en collaboration avec la DGE-FORET, les forestiers et forestières des triages voisins ont été invités à une formation sur les champignons du bois mort ainsi que les maladies et dépérissements fongiques. Cette formation a été entièrement offerte par l'association JPN et le Canton.

La participation à certains projets supplémentaires développés par le Parc naturel du Jorat (cf. C1)

L'association a constitué et formé une équipe d'ambassadeurs nature, afin de pouvoir sensibiliser le public sur les impacts des activités humaines en forêt et les services écosystémiques de la forêt.

Les ambassadeurs nature ont assuré une présence sur le terrain en été 2022, selon un planning et des lieux définis d'entente avec les Municipalités des communes concernées.

Commune	Jour de présence dans le terrain	Lieu
Epalinges	Samedi 6 août 2022	Bois de la Chapelle et Sentier de Flon
Jorat-Menthue	Dimanche 17 août 2022	Sentier Handicap & Nature
Jorat-Mézières	Samedi 30 juillet 2022	Sentier des Grottes
Le Mont-sur-Lausanne	Dimanche 28 août 2022	Sentier du Flon

COÛT PAR PROJET DURANT LA PÉRIODE EN COURS (ÉTAT AU 31.12.2023)

Les chiffres sont issus des boucléments comptables des années 2021, 2022 et 2023.

Coûts 2021-2023	%	Total	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
1. Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale	12%	CHF 321'472.97			
Projet-cadre A: Préservation de la zone centrale	12%	CHF 321'472.97	CHF 88'275.99	CHF 144'136.37	CHF 89'060.61
2. Garantie de la fonction tampon de la zone de transition	12%	CHF 338'755.10			
Projet-cadre B: Valorisation biologique de la zone de transition	12%	CHF 338'755.10	CHF 60'504.79	CHF 188'970.31	CHF 89'280.00
3. Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature	28%	CHF 774'858.48			
Projet-cadre C: Activités de découverte	15%	CHF 397'880.36	CHF 104'625.50	CHF 150'707.89	CHF 142'546.97
Projet-cadre D: Développement des lieux d'accueil et d'information	12%	CHF 324'296.31	CHF 106'875.67	CHF 116'590.60	CHF 100'830.04
Projet-cadre E: Développement de la mobilité	2%	CHF 52'681.81	CHF 830.71	CHF 28'794.55	CHF 23'056.55
4. Gestion, communication et garantie territoriale	37%	CHF 1'016'448.28			
Projet-cadre F: Gouvernance du Parc naturel	21%	CHF 566'920.65	CHF 151'441.96	CHF 217'264.77	CHF 198'213.92
Projet-cadre G: Communication et promotion	12%	CHF 321'740.87	CHF 99'211.97	CHF 100'477.96	CHF 122'050.94
Projet-cadre H: Soutien à l'exploitation durable des ressources	5%	CHF 127'786.76	CHF 36'560.30	CHF 51'770.26	CHF 39'456.20
5. Recherche	10%	CHF 284'914.13			
Projet-cadre I: Concepts de recherche scientifique	10%	CHF 284'914.13	CHF 97'661.19	CHF 89'306.74	CHF 97'946.20
Totaux	100%	CHF 2'736'448.96	CHF 745'988.08	CHF 1'088'019	CHF 902'441

SOURCES DE FINANCEMENT POUR LA PÉRIODE EN COURS (ÉTAT AU 31.12.2023)

Les chiffres sont issus des boucléments comptables des années 2021, 2022 et 2023.

	%	Moyenne annuelle	Total 2021-2024	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
Association: cotisation membres	CHF 0.07	CHF 55'759.75	CHF 223'039.00	CHF 76'617.00	CHF 73'128.00	CHF 73'294.00
Prestations propres VDL	CHF 0.09	CHF 68'370.25	CHF 273'481.00	CHF 66'874.00	CHF 116'134.00	CHF 90'473.00
Donateurs/sponsors	CHF 0.28	CHF 211'545.25	CHF 846'181.00	CHF 403'141.00	CHF 202'000.00	CHF 241'040.00
Recettes d'exploitation	CHF 0.03	CHF 20'154.00	CHF 80'616.00	CHF 23'271.00	CHF 30'348.00	CHF 26'997.00
Canton (parcs)	CHF 0.12	CHF 94'200.00	CHF 376'800.00	CHF 125'600.00	CHF 125'600.00	CHF 125'600.00
Canton (convention nature)	CHF 0.02	CHF 14'000.00	CHF 56'000.00	CHF 28'000.00	CHF 14'000.00	CHF 14'000.00
Confédération (parcs)	CHF 0.38	CHF 290'662.50	CHF 1'162'650.00	CHF 423'950.00	CHF 407'450.00	CHF 331'250.00
Confédération (convention nature)	CHF 0.01	CHF 10'000.00	CHF 40'000.00	CHF 20'000.00	CHF 10'000.00	CHF 10'000.00
Total OParc	CHF 1.00	CHF 764'691.75	CHF 3'058'767.00	CHF 1'167'453.00	CHF 978'660.00	CHF 912'654.00
Canton (hors convention programme)		CHF 46'505.75	CHF 186'023.00	CHF 137'175.00	CHF 14'920.00	CHF 33'928.00
TOTAL		CHF 811'197.50	CHF 3'244'790.00	CHF 1'304'628.00	CHF 993'580.00	CHF 946'582.00

4. Plan de gestion 2025-2028

PRÉAMBULE

Après deux ans de gestion du Parc naturel du Jorat, l'association JPN doit déjà se projeter vers l'après 2025. Cette situation est relativement particulière, dans le sens où un certain nombre d'actions du premier plan de gestion n'ont pas encore été déployées ou n'ont pas encore été évaluées au niveau de leurs effets. Cependant, il s'agit également d'un avantage pour penser les projets des années 2025-2028 en continuité de ceux en cours, pour les optimiser, les compléter ou les généraliser.

Outre le maintien de la cohérence et de la continuité entre les deux plans de gestion, l'association souhaite approfondir deux axes principaux durant la période 2025-2028 :

- **Un renforcement et une professionnalisation de l'équipe**
Il est important que l'association ait les moyens de ses ambitions et des ressources humaines suffisantes pour couvrir tous ses domaines d'actions. Cela nécessite donc de renforcer l'acquisition de compétences en interne, et d'offrir aux collaborateurs des occasions pour parfaire et compléter leurs connaissances.
- **Développer une maison du Parc naturel du Jorat au Chalet-à-Gobet**
Pour mener à bien ses missions et activités, l'équipe de JPN doit non seulement disposer de ressources humaines suffisantes mais pouvoir également bénéficier d'un lieu de travail adapté sur le terrain. L'association doit pouvoir offrir une place de travail à chaque collaborateur et des espaces d'accueil, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Créer une maison du Parc naturel permettra non seulement de répondre à ce besoin prioritaire, mais également de créer un lieu de vie et d'échanges autour des produits du terroir joratois.

ATELIERS PARTICIPATIFS

Pour nourrir l'élaboration du plan de gestion 2025-2028, cinq ateliers ont été réalisés avec des publics cibles différents sur plusieurs thématiques. Le tableau ci-dessous détaille les objectifs de ces rencontres, ainsi que les publics cibles et le nombre de participants aux ateliers.

Ces démarches ont nourri la réflexion autour des projets-cadres et des projets. Dans les fiches de projets du chapitre 7, ce lien entre les projets et les ateliers participatifs est évoqué par la mise en évidence du numéro de l'atelier concerné.

Tableau 4 : Ateliers participatifs organisés lors de l'élaboration du Plan de gestion 2025-28

Atelier	Objectifs	Publics cibles et participants	Projets-cadres alimentés
1. Education et sensibilisation	Affiner le fil conducteur de l'offre d'éducation et de sensibilisation et la compléter dans le Plan de gestion 2025-2028. Réfléchir à des mutualisations possibles.	Responsables sensibilisation à l'environnement des ONG nature vaudoises 7 participants	C D
2. Valorisation du bois	Présenter les résultats de l'étude « Analyse de la filière bois à l'interne des services de la Ville de Lausanne ». Réfléchir à des projets pour permettre aux administrations d'utiliser davantage le bois produit localement.	Gardes-forestiers et représentants communaux 7 participants	H
3. Valorisation du tourisme doux et des produits du terroir	Favoriser la rencontre et la collaboration entre les différents acteurs du tourisme, des loisirs, de l'artisanat, de l'agri-vitiviculture et de la gastronomie de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide ». Les faire imaginer une offre ou un projet de loisir de proximité conçu et géré par plusieurs d'entre eux, à intégrer dans le Plan de gestion 2025-2028.	Partenaires de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide » 15 participants	D H
4. Coordination avec les forestiers-bûcherons de la Ville de Lausanne	Echanger sur la première année de mise en œuvre du Parc naturel et la collaboration entre le Parc naturel et les forestiers. Comprendre comment les forestiers-bûcherons souhaiteraient s'impliquer dans le Parc naturel et dans les différents projets. Les consulter sur les besoins et envies en matière de formation continue en lien au Parc naturel.	Forestiers-bûcherons de la Ville de Lausanne 11 participants	B F
5. Stratégie de recherche	Concevoir une stratégie de recherche pour le Parc naturel qui entrera dans le Plan de gestion 2025-2028. Dessiner une vision partagée de la commission Scientifique et de son fonctionnement.	Membres de la commission Scientifique de JPN 5 participants	I

ÉVOLUTION DES PROJETS ENTRE LES PÉRIODES 2021-2024 ET 2025-2028

Les deux plans de gestion s'inscrivent dans une continuité totale, l'ensemble des projets-cadres et objectifs stratégiques ayant été maintenus et reconduits, pour atteindre les objectifs de programme donnés par la Confédération et ceci dans le respect de la « Check-list des points clés et des attentes du Canton de Vaud pour les parcs d'importance nationale ». Les deux plans de gestion sont également en continuité ou basé sur les projets et expériences conduites lors de la phase de création du Parc naturel.

Si certains projets ne sont pas reconduits, c'est que leur objectif a déjà été atteint ou devrait normalement l'être fin 2024 (par exemple les projets A1 et A2). Tous les autres sont maintenus, avec de nouveaux objectifs permettant d'optimiser ou de compléter les prestations prévues dans le plan de gestion 2021-2024. Il est à noter que quelques adaptations mineures ont été faites au niveau de la répartition des projets dans les projets-cadres pour mieux les aligner aux priorités du programme "parcs". Enfin, de nouveaux projets ont été ajoutés dans ce deuxième Plan de gestion, afin de mettre l'accent ou renforcer des projets-cadres.

Les projets sont décrits en détail au chapitre 7, en suivant la structure adoptée pour la présentation des prestations réalisées du plan de gestion 2021-2024 (cf. chapitre 3), avec une feuille de route en plus (calendrier, coûts, financement). En outre, une fiche d'identité plus structurée a été conçue pour chaque projet, afin de récapituler les aspects de gouvernance ainsi que :

- Les liens aux autres projets cadres
- Les ateliers participatifs ayant enrichi les projets
- Les contributions aux impacts attendus en 2030, décrits de manière exhaustive en annexe.

NOTION DE PATRIMOINE

Dans la période 2025-2028, JPN mettra l'accent d'une part sur le patrimoine naturel, en continuant à réaliser des actions de préservation des écosystèmes, et d'autre part sur le patrimoine paysager, en conduisant des réflexions scientifiques dans le domaine.

Les patrimoines architecturaux et immatériels seront toujours traités au travers du programme annuel de sensibilisation : par exemple balades et conférences sur l'héritage historique bâti en collaboration avec l'AAAM et valorisation des savoir-faire des forestiers-bûcherons en collaboration avec l'équipe forestière de la Ville de Lausanne.

Des projets ponctuels pourront être développés selon les opportunités.

VUE D'ENSEMBLE DU PLAN D'ACTION 2025-2028

Le tableau suivant met en lumière la continuité des projets entre les deux plans de gestion, ainsi que les quelques ajustements au niveau de l'appartenance aux projets-cadres.

Le Chapitre 7, qui décrit les projets du plan de gestion 2025-2028 ne reprennent que ceux relatifs à la période concernée, soit les projets en gras dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Rappel des projets-cadres du plan de Gestion 2025-2028 et comparatif des projets entre les plans de gestion 2021-2024 et 2025-2028

OBJECTIFS DE PROGRAMME		PROJETS-CADRES	
1	GARANTIE DE LA LIBRE ÉVOLUTION DES PROCESSUS NATURELS DANS LA ZONE CENTRALE	A	PRÉSERVATION DE LA ZONE CENTRALE
2	GARANTIE DE LA FONCTION TAMPON DANS LA ZONE DE TRANSITION	B	VALORISATION BIOLOGIQUE DE LA ZONE DE TRANSITION
3	SENSIBILISATION, ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉCOUVERTE DE LA NATURE	C	ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE
		D	DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
		E	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ
4	GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE	F	GOVERNANCE DU PARC NATUREL PÉRIURBAIN
		G	COMMUNICATION ET PROMOTION
		H	SOUTIEN À L'EXPLOITATION DURABLE ET À LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE
5	ELABORATION DE CONCEPTS DE RECHERCHE ET COORDINATION	I	CONCEPT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

		Plans de gestion	
		21-24	25-28
1	A. PRÉSERVATION DE LA ZONE CENTRALE		
	A1 Coordination des mesures préalables	x	
	A2 Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements	x	x
	A3 Mise en place d'une réserve forestière	x	
	A4 Monitoring de la zone centrale	x	(I3)
	A5 Respect de la Décision de classement de la zone centrale		X
2	B. VALORISATION BIOLOGIQUE DE LA ZONE DE TRANSITION		
	B1 Valorisation des milieux humides et créneaux	x	(B7)
	B2 Gestion et monitoring des néobiontes	x	(B7)
	B3 Promotion des mesures en faveur du bois mort	x	(B7)
	B4 Coordination en zone de transition agricole	x	(B7)
	B5 Monitoring en zone de transition	x	(I4)

	B6	Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes	x	x
	B7	Mise en œuvre du Plan d'action biodiversité du Parc	(B1 à B4)	x
	B8	Projet Biodiversité Jorat	x	x
	B9	Collaboration avec la Plateforme Nature Vaudoise et des partenaires externes		x
	B10	Coordination des mesures de compensation d'EolJorat Sud		x
3	C. ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE			
	C1	Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt	x	x
	C2	Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route	x	
	C3	Création et gestion de l'équipe de guides spécialistes du Jorat	x	x
	C4	Activités pédagogiques	(C1)	x
	C5	Animations sur demande	(C1)	x
	C6	Manifestations	(D3)	x
	D. DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'INFORMATION			
	D1	Développement des infrastructures d'accueil pédagogiques	x	x
	D2	Création d'une application pour le Parc naturel	x	(H3)
	D3	Participation de la population	x	(C6, et G1)
	D4	Développement de lieux d'accueil du parc	(D1)	x
	E. DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ			
	E1	Développement des transports en commun	x	x
	E2	Coordination de parcours de loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)	x	x
4	F. GOUVERNANCE DU PARC NATUREL PÉRIURBAIN			
	F1	Gestion du parc	x	x
	F2	Assurance qualité	x	x
	F3	Gestion des membres	(F1)	x
	F4	Tenue et pérennisation d'un SIG	(I3)	x
	G. COMMUNICATION ET PROMOTION			
	G1	Communication institutionnelle	x	x
	G2	Communication dans le territoire	x	x
	G3	Promotion de l'offre aux publics du Parc	x	x
	H. SOUTIEN À L'EXPLOITATION DURABLE ET À LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE			
	H1	Promotion d'une filière bois courte	x	x
	H2	Valorisation des produits du terroir	x	x
	H3	Pérennisation de l'application "Parc naturel du Jorat : Guide"	(D2)	x
5	I. CONCEPT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE			
	I1	Recherche sur la thématique de la biodiversité	x	(I5)
	I2	Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques	x	(I5)
	I3	Développement d'un SIG	x	(F4)
	I4	Monitoring scientifique du Parc naturel du Jorat	(A4 et B5)	x
	I5	Recherche scientifique	(I1 et I2)	x
	I6	Echanges avec la communauté scientifique		x

5. Budget et planification des investissements

INTRODUCTION

L'association a montré sa capacité à acquérir des fonds externes durant la période 2021-2024. Pour la période 2025-2028, un financement tiers est d'ores et déjà assuré et conventionné avec SI-REN SA. Ceci permet à l'association de prétendre à des participations financières cantonale et fédérale plus importantes. Ces fonds permettront principalement une augmentation de l'équipe de JPN pour un renforcement des secteurs de l'administration et des offres au public.

Le montage financier sera affiné en 2024, en fonction des subventions prévues au sens des lois parcs et CP nature.

COÛT PAR PROJET

Coûts 2025-2028	%	Total	2025	2026	2027	2028
1. Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale	18%	CHF 911'000				
Projet-cadre A: Préservation de la zone centrale	18%	CHF 911'000.00	CHF 220'000.00	CHF 242'000.00	CHF 224'000.00	CHF 225'000.00
2. Garantie de la fonction tampon de la zone de transition	9%	CHF 446'000.00				
Projet-cadre B: Valorisation biologique de la zone de transition	9%	CHF 446'000.00	CHF 81'000.00	CHF 141'000.00	CHF 82'000.00	CHF 142'000.00
3. Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature	27%	CHF 1'345'000.00				
Projet-cadre C: Activités de découverte	15%	CHF 765'000.00	CHF 188'000.00	CHF 191'000.00	CHF 193'000.00	CHF 193'000.00
Projet-cadre D: Développement des lieux d'accueil et d'information	6%	CHF 311'000.00	CHF 77'000.00	CHF 76'000.00	CHF 79'000.00	CHF 79'000.00
Projet-cadre E: Développement de la mobilité	5%	CHF 269'000.00	CHF 66'000.00	CHF 66'000.00	CHF 68'000.00	CHF 69'000.00
4. Gestion, communication et garantie territoriale	35%	CHF 1'706'000.00				
Projet-cadre F: Gouvernance du Parc naturel	16%	CHF 798'000.00	CHF 177'000.00	CHF 201'000.00	CHF 210'000.00	CHF 210'000.00
Projet-cadre G: Communication du Parc naturel	9%	CHF 465'000.00	CHF 118'000.00	CHF 111'000.00	CHF 119'000.00	CHF 117'000.00
Projet-cadre H: Soutien à l'exploitation durable	9%	CHF 443'000.00	CHF 109'000.00	CHF 109'000.00	CHF 112'000.00	CHF 113'000.00
5. Recherche	11%	CHF 534'000.00				
Projet-cadre I: Concepts de recherche scientifique	11%	CHF 534'000.00	CHF 137'000.00	CHF 136'000.00	CHF 131'000.00	CHF 130'000.00
Totaux	100%	CHF 4'942'000.00	CHF 1'173'000	CHF 1'273'000	CHF 1'218'000	CHF 1'278'000

CLÉ DE FINANCEMENT

	%	Moyenne annuelle	Total 2025-2028	2025	2026	2027	2028
Association: cotisation membres	7%	CHF 74'998	CHF 299'990	CHF 75'000	CHF 75'000	CHF 74'990	CHF 75'000
Prestations propres VDL	9%	CHF 97'748	CHF 390'990	CHF 97'716	CHF 97'774	CHF 97'750	CHF 97'750
Donateurs/sponsors	14%	CHF 160'000	CHF 640'000	CHF 108'000	CHF 168'000	CHF 152'000	CHF 212'000
Recettes d'exploitation	2%	CHF 25'500	CHF 102'000	CHF 25'500	CHF 25'500	CHF 25'500	CHF 25'500
Canton (parcs)	17.97%	CHF 201'005	CHF 804'020	CHF 201'005	CHF 201'005	CHF 201'005	CHF 201'005
Confédération (parcs)	50.00%	CHF 559'250	CHF 2'237'000	CHF 558'779	CHF 578'721	CHF 549'755	CHF 549'745
Total OParc	100%	CHF 1'118'500	CHF 4'474'000	CHF 1'066'000	CHF 1'146'000	CHF 1'101'000	CHF 1'161'000
Financement hors OParc		CHF 75'000	CHF 300'000	CHF 70'000	CHF 70'000	CHF 80'000	CHF 80'000
Canton (hors CP Parcs)		CHF 15'000	CHF 60'000	CHF 12'500	CHF 22'500	CHF 12'500	CHF 12'500
Confédération (hors CP Parcs)		CHF 15'000	CHF 60'000	CHF 12'500	CHF 22'500	CHF 12'500	CHF 12'500
Canton (CP Paysage)		CHF 5'000	CHF 20'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000
Confédération (CP Paysage)		CHF 5'000	CHF 20'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000
Canton (CP Nature)		CHF 1'000	CHF 4'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000
Confédération (CP Nature)		CHF 1'000	CHF 4'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000
GRAND TOTAL		CHF 1'235'500	CHF 4'942'000	CHF 1'173'000	CHF 1'273'000	CHF 1'218'000	CHF 1'278'000

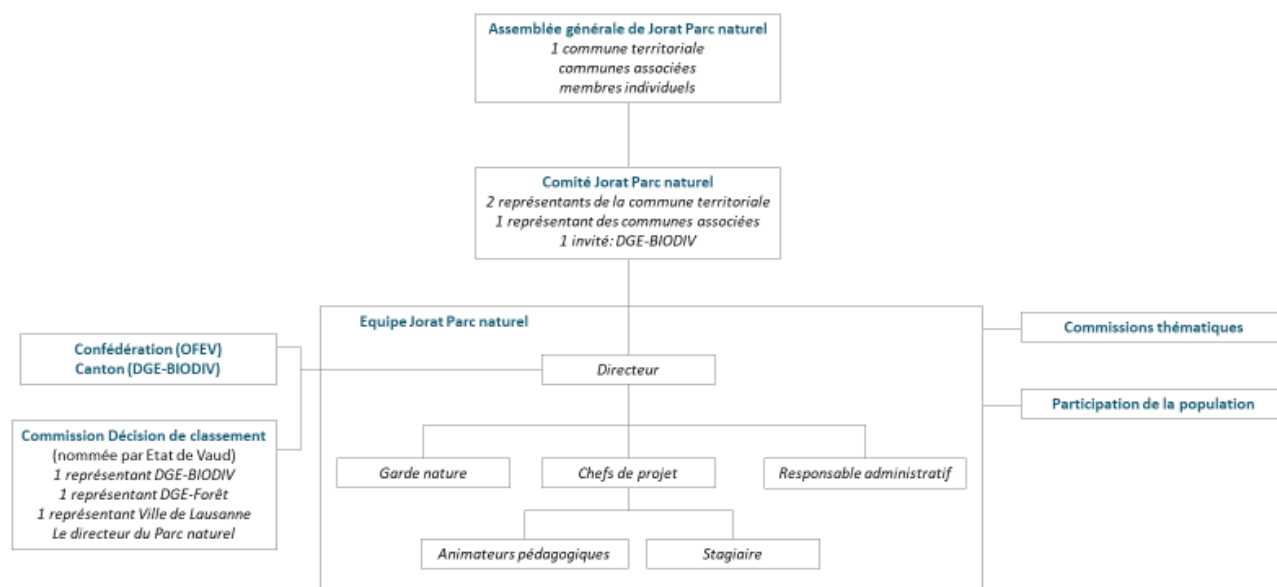
PREUVE DE L'EXPLOITATION DE TOUS LES MOYENS RAISONNABLES D'AUTOFINANCEMENT DE LA RÉGION

Sur le budget total, la part de financement de l'association représente 16%, en comprenant les prestations propres fournies par les collaborateurs de la Ville de Lausanne. La part de financements tiers prévue représente 15%, soit une moyenne annuelle de CHF 169'500.-. En prenant également en compte les recettes d'exploitation, l'association Jorat Parc naturel fait preuve d'une mobilisation importante de fonds tiers et de ventes de prestations. Néanmoins et bien que les engagements financiers des communes concernées soient importants, ils ne suffisent pas pour réaliser le programme de prestations proposé et l'ensemble des objectifs fixés.

6. Organe responsable du Parc naturel du Jorat

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION JORAT PARC NATUREL

Le Parc naturel du Jorat est géré par une association de droit privé dont sont membres la Ville de Lausanne en tant que commune territoriale, les communes d'Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Jorat-Menthue et Jorat-Mézières en tant que communes associées ainsi que des membres individuels.



ORGANISATION DE L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

L'équipe opérationnelle de l'association se charge de sa gestion administrative et comptable, met en œuvre les projets financés et assure la coordination avec les acteurs régionaux dans un souci d'efficience.

L'équipe est composée d'un personnel professionnel qui représentait, au 30.09.2022, 5.15 équivalents plein temps (ETP). Pour la phase 2025-2028, l'équipe du Parc naturel sera renforcée et composée de 6.8 ETP, soit :

- Un-e directeur·trice (80%)
- Un-e responsable administratif (80%)
- Un-e chef·fe de projet secteur Nature et monitoring (80%)
- Un-e chef·fe de projet secteur Pédagogie et sensibilisation (80%)
- Un-e chef·fe de projet secteur Tourisme et manifestations (80%)
- Un-e chef·fe de projet secteur SIG et usages (80%)
- Un-e garde nature (80%)
- Un-e stagiaire (80-100%)
- Quatre animateurs·trices pédagogiques (total de 40%)

Ce renforcement prévu de l'équipe est bien entendu conditionné par l'obtention des financements de la part du Canton et de la Confédération. S'il est confirmé, l'équipe devra également trouver des nouveaux locaux pour la période 2025-2028. En effet, les locaux actuellement loués dans le bâtiment administratif de la Ville de Lausanne, "Au Boscal" sont trop exigus en regard des places de travail nécessaires.

7. Fiches de projets 2025-2028

OBJECTIF DE PROGRAMME

1. GARANTIE DE LA LIBRE ÉVOLUTION DES PROCESSUS NATURELS DANS LA ZONE CENTRALE

Objectif stratégique

A. Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels

PROJET-CADRE :

A. PRÉSERVATION DE LA ZONE CENTRALE



Bref descriptif

Le massif forestier joratois est le plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau suisse. Grâce à la mise en réserve naturelle forestière d'une surface de quelque 4,4 km², un réservoir biologique a été constitué pour de nombreuses espèces liées au bois mort, aux réseaux forestiers de basses et moyennes altitudes, aux zones humides et aux milieux crénaux. La libre évolution des processus naturels qui s'opère désormais dans cette portion de forêt permettra de créer les conditions de vie, parfois très spécifiques, de certaines espèces animales, végétales et fongiques aujourd'hui menacées au niveau suisse. En ce sens, la décision de classement de la zone centrale concrétise les prescriptions de l'OParcs au niveau cantonal.

Etat du Projet-cadre A

Dans le but de réduire des atteintes et limiter des interventions sanitaires ultérieures, des mesures préalables (notamment le désenrésinement de peuplements artificiels) ont été définies et mises en œuvre, entre 2019 et 2021, dans le cadre du programme des interventions sylvicoles de la Ville de Lausanne. Les études menées en 2021 et 2022 ont confirmé la haute valeur écologique de plusieurs milieux abritant des espèces sur la liste rouge, mais également la présence de plantes exotiques envahissantes.

Pour diminuer l'emprise des chemins et augmenter la surface laissée à sa libre évolution, des concepts de sécurité et d'entretien différencié des chemins de la zone centrale ont été élaborés et présentés aux différents services concernés de la Ville de Lausanne. Dans la zone centrale, la fauche des sentiers a été arrêtée en 2020 et un concept d'entretien différencié des bords de chemins est en cours de précision. En 2022, JPN a reçu le Prix Beugger pour la réalisation d'un projet visant à renforcer l'entretien diversifié des interfaces de la zone centrale du Parc naturel, l'objectif étant d'intervenir qu'en cas de nécessité et de *ré-ensauvager* jusqu'aux abords des chemins, favorisant ainsi tant les espèces forestières que celles liées aux milieux plus ouverts. Le garde nature engagé en 2022 assure une présence sur le terrain. Durant l'été 2022, une équipe d'ambassadeurs nature l'a rejoint à titre pilote pour aller à la rencontre des usagers du Parc naturel.

Projets

- A2 – Organisation, aménagement et entretien de la réserve forestière
- A5 – Respect du règlement de la Décision de classement de la zone centrale

A2 : ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA RÉSERVE FORESTIÈRE

Le réseau de cheminements défini dans la décision de classement doit être garanti et entretenu de manière durable et respectueuse de la biodiversité. La sécurité du public doit également être assurée sur ce réseau par le contrôle régulier des arbres à proximité des sentiers et d'éventuels travaux d'abattage.

Tous ces travaux seront coordonnés et documentés par le garde nature de l'association JPN et réalisés par l'entité « forêt » du SPADOM, en respectant les concepts d'entretien différencié des bords de chemins et de sécurité validés par la Ville de Lausanne et le Canton.

Le biotope de Moille Saugeon, situé dans l'aire protégée du Parc naturel et qui abrite des espèces prioritaires, fait l'objet d'une dérogation au sens de l'art. 8 al. b) du Règlement de la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat afin que, lorsque cela s'avère nécessaire, des interventions sylvicoles ou de gestion des milieux naturels puissent être effectuées.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Amélioration de la qualité du réseau de chemins existants (revêtement plus naturel, diminution de l'emprise des chemins sur le milieu naturel, création de chandelles) et coordination des travaux.
- ▶ Assurer le suivi, la planification et la réalisation des mesures d'entretien du biotope de Moille Saugeon.
- ▶ Mise en place d'une signalétique claire conforme aux aires protégées.
- ▶ Poursuite des contrôles sécuritaires en zone centrale selon le concept élaboré en collaboration avec la Ville de Lausanne et géoréférencement des actions.
- ▶ Adaptation et mise en œuvre du concept d'entretien différencié des bords de chemins de la zone centrale et information de la Commission de la DC.

A5 : RESPECT DU RÈGLEMENT DE LA DÉCISION DE CLASSEMENT DE LA ZONE CENTRALE

Le garde nature permet de relayer les objectifs, la philosophie et l'esprit de l'association JPN sur le terrain. Sa mission principale est de sensibiliser le public à un comportement respectueux de la forêt, ainsi que des autres milieux naturels et des espèces qu'ils abritent, et aux règles d'usage en vigueur dans la zone centrale du Parc naturel. Dans ce cadre, les activités du garde nature sont de :

- Guider les visiteurs en les invitant à un comportement respectueux du règlement de la décision de classement de la zone centrale du Parc naturel ;
- Informer et sensibiliser le public aux différentes valeurs naturelles et enjeux environnementaux du territoire ;
- Assurer une présence sur le terrain auprès des différents usagers aux heures d'affluence.
- Reporter les infractions constatées à la Décision de classement (selon art. 9), étant donné que JPN n'est pas doté de compétences de police judiciaire en vertu du cadre légal cantonal ;
- Planifier l'élaboration d'un concept de surveillance et de respect de la Décision de classement avec la Police faune nature du canton.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Présence du garde nature dans le terrain.
- ▶ Sensibilisation des visiteurs au savoir-vivre en forêt, aux règles liées à la réserve de faune « Bois du Jorat » et à la Décision de classement de la zone centrale.
- ▶ Documentation des types d'infractions à la Décision de classement par le garde nature.

- Collaboration avec la Police faune-nature du Canton.
- Mise en œuvre de la Convention signée entre JPN et SI-REN (maître d'ouvrage) concernant la mesure de compensation E_N4.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal.

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Géoréférencement des actions en lien avec le concept sécurité dans la zone centrale
III.a Patrimoine naturel	Sensibilisation du public au respect de la décision de classement de la zone centrale par le garde faune Diffusion d'informations quant à l'importance de la zone centrale
 III.a Patrimoine naturel	Mise en réserve forestière naturelle de toute la zone centrale
III.e Biodiversité	Concept d'entretien pour les cheminements et exploration des méthodes d'entretien différencié Poursuite des contrôles sécuritaires en zone centrale Adaptation et mise en œuvre du concept d'entretien différencié des bords de chemins de la zone centrale
 IV.c Tourisme	Amélioration de la qualité du réseau de chemins existants et coordination des travaux Mise en place d'une signalétique claire dans la zone centrale Récolte de données par le garde nature auprès des usagers du Parc naturel

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
A2 Organisation, réaménagement et entretien de la réserve forestière	Un contrôle annuel de terrain listant les travaux d'entretien des chemins à réaliser est effectué par JPN.	annuel
	Les mesures de sécurisation des chemins sont documentées et géoréférencées.	annuel
	Les actions d'entretien du biotope de Moille Saugeon sont planifiées et réalisées	2026
	2'500 ml de revêtement de chemins sont renaturés.	2028
	1 séance de coordination est organisée entre les différents acteurs chargés du contrôle des règles de la zone centrale pour en optimiser le respect.	annuel
A5 Respect de la décision de classement de la zone centrale	Le concept des usages est communiqué aux usagers par une présence dans le terrain du Garde nature du Parc au moins 100 jours/an.	annuel
	La liste des infractions observées est documentée par l'association est communiquée à la Police faune nature du Canton annuellement.	annuel

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Chef-fe de projet Secteur nature et monitoring & Garde nature	Collaborations/partenariats : SPADOM, DGE-FORÊT, DGE-BIODIV, Corps de police Faune-nature, Corps de police Information : usagers Mandataires : entreprises forestières, SPADOM
Durée du projet	Commission de la DC
2025-2028	
Importance	Projet clé garantissant la libre évolution des espèces liées au bois mort et aux milieux crénaux et la canalisation du public en zone centrale.
Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs	
Stratégie paysage de l'OFEV Stratégie Biodiversité Suisse et Plan d'action Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national Plan d'action Biodiversité 2019-2030, Canton de Vaud Conception paysage cantonale et plan sectoriel de l'infrastructure écologique Concept Nature et Paysage pour les communes Directives et règlement découlant de la LPrPNP (liste des espèces protégées, exotiques) Politique forestière vaudoise 2040	Stratégie de prévention et de lutte contre les plantes envahissantes de la Ville de Lausanne Plan de gestion des forêts lausannoises Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois Concept directeur Nature en ville de la Commune de Lausanne Concept d'entretien différencié des chemins du Parc naturel Concept sécurité du Parc naturel Convention réserve forestière Décision de classement Convention SI-REN mesure de compensation E_N4
EN LIEN	
Projets cadres	Ateliers participatifs
A B C D E F G H I	1 2 3 4 5
Contribution aux impacts attendus en 2030	A1 : Les impacts négatifs sur la libre évolution des processus naturels par les différents usagers du territoire sont réduits. A3 : La quantité et la qualité de bois mort en zone centrale est en augmentation. A5 : Les cheminements offrent une expérience plus naturelle et leur emprise est diminuée (gabarit adapté à l'usage effectif).

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
A3 Entretien différencié et sécurisation de la réserve forestière				
A5 : Respect de la décision de classement de la zone centrale				

Coûts (CHF)

	2025	2026	2027	2028
A3 Entretien et sécurisation de la réserve forestière	CHF 136'000	CHF 156'000	CHF 137'000	CHF 137'000
A5 : Respect de la décision de classement de la zone centrale	CHF 84'000	CHF 86'000	CHF 87'000	CHF 88'000
Totaux	CHF 220'000	CHF 242'000	CHF 224'000	CHF 225'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 14'070	CHF 14'260	CHF 13'790	CHF 13'200	CHF 55'320
Prestations propres VDL	CHF 56'856	CHF 56'856	CHF 56'856	CHF 56'856	CHF 227'424
Donateurs/sponsors	CHF 53'000*	CHF 53'000*	CHF 72'000	CHF 72'000	CHF 250'000
Recettes d'exploitation	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Canton (parcs)	CHF 21'721	CHF 22'363	CHF 1'022	CHF 1'165	CHF 46'271
Confédération (parcs)	CHF 4'353	CHF 5'521	CHF 10'332	CHF 11'779	CHF 31'985
Total OParcs	CHF 150'000	CHF 152'000	CHF 154'000	CHF 155'000	CHF 611'000
CP Paysage	CHF 70'000	CHF 70'000	CHF 70'000	CHF 70'000	CHF 280'000
Canton (hors CPParcs)	CHF 0.00	CHF 10'000	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 10'000
Confédération (hors CPParcs)	CHF 0.00	CHF 10'000	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 10'000
Total externe hors OParcs	CHF 70'000	CHF 90'000	CHF 70'000	CHF 70'000	CHF 300'000
GRAND TOTAL	CHF 220'000	CHF 242'000	CHF 224'000	CHF 225'000	CHF 911'000

OBJECTIF DE PROGRAMME

2. GARANTIE DE LA FONCTION TAMPON DANS LA ZONE DE TRANSITION

Objectif stratégique

B. Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et des mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides

PROJET-CADRE :

B. VALORISATION BIOLOGIQUE DE LA ZONE DE TRANSITION



Bref descriptif

La zone de transition entoure les périmètres laissés à la libre évolution. Elle se compose de forêts et de zones agricoles. Elle sert également de zone de connexion biologique avec l'ensemble du massif forestier du Jorat, le Jura et les Préalpes. Le projet vise à développer des actions permettant une transition progressive entre la zone centrale et les massifs environnants et, ainsi, renforcer l'infrastructure écologique cantonale et la trame humide.

Etat du Projet-cadre B

Un Plan d'actions biodiversité a été défini par Jorat Parc naturel afin d'améliorer la fonction tampon de la zone de transition.

La présence d'espèces invasives est connue et géolocalisée sur www.infoflora.ch. Une journée d'inventaire des plantes exotiques envahissantes a été réalisée en collaboration avec le Cercle vaudois de botanique en septembre 2021.

Les objectifs cantonaux et nationaux concernant le bois mort sont connus et la pratique de la sylviculture proche de la nature est déjà promue. Les données issues du monitoring du Parc naturel sont utilisées à des fins de gestion durable des ressources. Plusieurs lisières ont été revitalisées et plusieurs plans d'eau aménagés entre 2020 et 2022.

L'inventaire des sources non captées de la Ville de Lausanne a été complété en 2021. Un atelier a été organisé avec les forestiers-bûcherons du SPADOM, afin de cibler leurs besoins et intérêts en matière de formation continue. Un premier projet « Biodiversité du Jorat » a été réalisé.

Projets

- B6 – Coordination avec les équipes forestières et formation en gestion des réserves et entretien de biotopes
- B7 – Mise en œuvre du plan d'action biodiversité du Parc naturel
- B8 – Projet Biodiversité du Jorat
- B9 – Collaboration avec la Plateforme Nature Vaudoise et des partenaires externes
- B10 – Coordination des mesures de compensation d'EolJorat Sud

B6 : COORDINATION AVEC LES ÉQUIPES FORESTIÈRES ET FORMATION EN GESTION DES RÉSERVES ET ENTRETIEN DE BIOTOPES

Le changement de paradigme induit par la mise en place du Parc naturel dans la gestion forestière du Jorat doit être accompagné chez les praticiens de terrain, d'une part en coordonnant les actions du Parc naturel avec les équipes forestières en place et, d'autre part, en formant les équipes à la gestion des réserves forestières et à l'entretien de biotopes.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- Réalisation d'une formation continue en matière de réserves et biotopes par année.

B7 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION BIODIVERSITÉ DU PARC NATUREL

Elaboré en 2020 en collaboration avec la Ville de Lausanne et le Canton, le Plan d'action biodiversité de la zone de transition du Parc naturel recense les différents milieux. Pour chacun, les objectifs en matière de biodiversité visés d'ici à 2030 sont identifiés et les lignes d'actions dressées. Ce plan d'action est ainsi un catalogue de mesures en faveur de la biodiversité dans le Parc naturel du Jorat visant à améliorer la fonction de tampon de la zone de transition. Il sera actualisé pour être en adéquation avec les directives et le règlement d'application de la LPrPNP.

Milieux humides

Le Plan d'action biodiversité du Parc naturel du Jorat a déterminé les nouveaux milieux humides pouvant être aménagés, afin de renforcer les lieux de reproduction des amphibiens, notamment le crapaud commun, la grenouille rousse et le triton alpestre. L'association JPN aidera à planifier ces mesures, à accompagner leur mise en œuvre ainsi qu'à organiser leur suivi et leur entretien, en collaboration avec le corps forestier lausannois. Les mesures elles-mêmes seront financées par la Convention-programme protection de la nature.

Forêt

Conformément aux objectifs de biodiversité en forêt, l'association promeut des mesures de gestion forestière visant à augmenter la quantité et la qualité de bois mort dans la zone de transition. Ces actions seront guidées par les résultats des monitorings scientifiques, notamment ceux concernant la structure forestière et les communautés saproxyliques.

Lisières

Les lisières sont l'habitat de nombreuses espèces et jouent un rôle important de l'interface forêt-espaces ouverts d'un point de vue de la biodiversité et du paysage. Situées dans la zone de transition du Parc naturel, les lisières présentant un potentiel écologique ont été identifiées et seront revitalisées. Au vu des clairières agricoles caractéristiques du site et témoin de l'histoire du Jorat, les lisières sont constitutives de l'architecture du paysage du Parc naturel. A l'avant-garde la forêt, la création de lisières étagées participe ainsi à renforcer la qualité paysagère du Parc naturel, appréciables depuis les nombreux itinéraires pédestres empruntés par les centaines de milliers d'utilisateurs annuels du site.

Zone agricole

Des échanges ont lieu avec les exploitants agricoles actifs dans le périmètre du Parc naturel au sujet des mesures biodiversité qui les concernent ainsi que de la thématique des sangliers. Les échanges seront poursuivis avec les exploitants agricoles.

Gestion et monitoring des néobiontes

La faune et la flore exotiques et envahissantes posent problème à maints endroits. Dans le Jorat, ce sont surtout les plantes qui sont documentées, notamment celles qui entrent en compétition avec la flore indigène, au détriment de ces dernières. Une fois les néophytes localisées avec précision, des journées d'arrachage participatives seront organisées et les données d'InfoSpecies mises à jour en fonction des effets des mesures prises. Le public sera également sensibilisé à la thématique.

Espèces cibles

L'association a identifié une liste d'espèces cibles à promouvoir par des actions spécifiques. Celle-ci sera mise à jour en tenant compte des priorités définies par le Canton. Les amphibiens sont un des classes d'espèces cibles du Parc. Le crapauduc de la Route des Paysans est capable de canaliser 80% du flux d'amphibiens lors des pics de migration. Afin de favoriser ces espèces menacées, il est prévu, chaque printemps, d'organiser des actions participatives de facilitation de migration, au travers de la mise en place et de gestion de barrières temporaires. Les mesures elles-mêmes seront financées par la convention protection de la nature.

Coordination d'actions en collaboration avec la DGE-BIODIV

Dès qu'une opportunité se présentera, des actions seront menées en collaboration avec la DGE-BIODIV.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Mise à jour du Plan d'action biodiversité du Parc au regard des nouvelles directives cantonales.
- ▶ Planification et accompagnement d'actions en faveur de milieux humides et créneaux et des espèces qui en dépendent avec l'entité forêt du SPADOM.
- ▶ Collaboration et coordination avec l'entité forêt du SPADOM pour l'augmentation du bois mort, la revitalisation de lisières et les mesures du plan de gestion des forêts lausannoises.
- ▶ Echange avec les exploitants agricoles et la DGAV-SAGRI.
- ▶ Fauchage, arrachage de néophytes envahissantes et sensibilisation du public à la thématique des néobiontes avec l'entité forêt du SPADOM.
- ▶ Mise en place de barrières temporaires, en prolongation du crapauduc de la Route des Paysans.

B8 : PROJET BIODIVERSITÉ DU JORAT

Tous les deux ans, un projet biennal « Biodiversité du Jorat » sera développé avec les communes membres de l'association, traitant à chaque fois d'une nouvelle thématique. Le but de ce projet est de réaliser des mesures de renforcement de l'infrastructure écologique en lien à l'aire protégée du Parc naturel. Ce projet peut également venir en soutien à la mise en œuvre de la stratégie cantonale en la matière.

Afin de pérenniser les mesures des projets « Biodiversité du Jorat » successifs, renforcer l'infrastructure écologique régionale et préserver la biodiversité, le développement d'une charte nature des communes sera exploré. Les fiches de la Boîte à outils Nature et paysage pour les communes, éditées par le Canton, seront également rendues plus visibles pour les communes.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Elaboration d'un projet « Biodiversité du Jorat » avec les communes membres et coordination de la réalisation des mesures.

B9 : COLLABORATION AVEC LA PLATEFORME NATURE VAUDOISE ET DES PARTENAIRES EXTERNES

Poursuivant des objectifs communs, 10 institutions vaudoises actives dans la préservation de la biodiversité, dont JPN, se sont réunies au sein de la Plateforme Nature Vaudoise. Les deux objectifs principaux de cette plateforme sont :

- D'échanger sur l'état de la biodiversité du canton, ainsi que sur les stratégies et actions à mettre en place pour la promouvoir ;
- D'encourager les synergies et de créer un cadre favorable à la coordination et au développement de projets.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Participation à la Plateforme Nature Vaudoise.
- ▶ Exploitation des synergies et financement tiers pour conduire des actions contribuant aux priorités cantonales

B10 : COORDINATION DES MESURES DE COMPENSATION D'EOLJORAT SUD

En respect de la convention signée entre JPN et SI-REN (maître d'ouvrage), la mesure de compensation biodiversité E_N5 liée à la revitalisation et à l'entretien des lisières sera coordonnée par JPN.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Coordination de la mesure de compensation E_N5 d'EolJorat Sud dans le Parc naturel du Jorat (hors OParcs).

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 III.a Patrimoine naturel	Formation des forestiers sur la gestion des réserves naturelles et des biotopes
III.e Biodiversité	Mesures en faveur des milieux humides, des milieux crénaux et des espèces qui en dépendent, en collaboration avec l'entité forêt du SPADOM Collaboration et coordination avec l'entité forêt du SPADOM pour l'augmentation du bois mort, la revitalisation de lisières et les mesures du plan de gestion des forêts lausannoises Localisation de l'emplacement des néobiontes Actions participatives de facilitation de la migration des amphibiens, par la mise en place et la gestion de barrières temporaires chaque printemps. Elaboration d'un projet "Biodiversité du Jorat" avec les communes membres et coordination de la mise en œuvre des mesures Mesures de compensation biodiversité (nichoirs, lisières, arborisation)
 V.a Production locale	Soutien aux mesures du réseau agroécologique et dialogue avec les exploitants agricoles du périmètre Promouvoir et encourager les mesures du réseau agroécologique et dialoguer avec les exploitants agricoles du périmètre du Parc naturel
 VI.d. Education dans une visée citoyenne	Journées d'arrachage participatives et sensibilisation du public
VI.e Innovation	Création de synergies au sein de la Plateforme Nature Vaudoise et d'un cadre favorable pour les projets



X. Cohérence

Coordination avec les équipes forestières en place
Echanges sur l'état de la biodiversité, des stratégies et des actions
Création d'une charte nature des communes
Organisation de la Biennale "Projet Biodiversité du Jorat" autour d'une thématique

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
B6 Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes	1 journée de formation continue des équipes forestières par année	annuel
B7 Mise en œuvre du Plan d'action biodiversité du Parc naturel	Coordination d'au moins 1 action d'entretien ou de valorisation de milieux humides et crénaux	annuel
	2 mesures néophytes organisées par année avec sensibilisation du public	annuel
	Coordination d'au moins une action de revitalisation de lisière chaque année	annuel
	Organisation d'au moins une rencontre par année avec un exploitant agricole concerné par les mesures biodiversité du Parc naturel	annuel
	Coordination d'au moins une action en faveur des espèces cibles par année	annuel
B8 Projet Biodiversité Jorat	Développement d'un projet tous les 2 ans en collaboration avec les communes associées et contribuant aux objectifs et priorités cantonales.	biennal
B9 Collaboration avec la Plateforme Nature Vaudoise et des partenaires externes	JPN participe aux 3 séances annuelles de la Plateforme Nature Vaudoise et réalise un projet conjoint avec celle-ci	2027
B10 Coordination des mesures de compensation d'EolJorat Sud	Hors financements CH-VD -> pas d'indicateur	

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Chef-fe de projet Secteur nature et monitoring	Collaboration/partenariat : SPADOM, communes membres de JPN, DGAV, DGE, exploitants agricoles, station ornithologique suisse
Durée du projet	Participation : entreprises, membres de l'association, Plateforme Nature
2025-2028	Information : population des communes membres de JPN
	Bénéficiaires
	Co-financement : fondations, SI-REN
	Mandataires : biologistes, entreprises forestières, SPADOM, EVAM
Importance	Projet contribuant à la protection de la zone centrale à travers une exploitation forestière et agricole respectueuses des processus naturels dans la zone de transition. Augmentation et préservation de la biodiversité dans les milieux naturels du Parc naturel et des communes membres. Renforcement de l'infrastructure écologique régionale.

Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs

Stratégie Biodiversité Suisse et Plan d'action	Plan directeur forestier de la région Centre
Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes	Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois
Plan d'action Biodiversité Suisse : Exigences du point de vue de la société civile	Concept directeur Nature en ville de la Commune de Lausanne
Liste des espèces et milieux prioritaires au niveau national	Stratégie de prévention et de lutte contre les plantes envahissantes de la Ville de Lausanne
Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes	Plan de gestion des forêts lausannoises
Conception paysage cantonale et plan sectoriel de l'infrastructure écologique (en cours de conception)	Plan d'action biodiversité de la Ville de Lausanne (à venir)
Concept Nature et Paysage pour les communes	Agenda 2030 du Canton de Vaud (objectif 3)
Directives et règlement découlant de la LPrPNP (liste des espèces protégées, exotiques)	Plan d'action biodiversité du Parc naturel
Plan d'action Biodiversité 2019-2030, Canton de Vaud	Stratégie néophytes invasives du Parc naturel
Politique forestière vaudoise 2040	Charte Plateforme Nature Vaudoise
	Convention SI-REN mesures compensation E_N5 et E_03
	Inventaire des coléoptères

EN LIEN

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Ateliers participatifs	1	2	3	4	5
Projets cadres															
Contribution aux impacts attendus en 2030	B1 : La zone de transition du Parc naturel du Jorat assure une transition progressive entre la zone centrale et les massifs environnants du point de vue biologique. B2 : De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurale du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire. H3 : Les professionnels de la forêt dans le Jorat sont formés à la gestion des réserves forestières.														

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
B6 : Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes				
B7 : Mise en œuvre du plan d'action biodiversité du Parc naturel				

B8 : Projet Biodiversité du Jorat				
B9 : Collaboration avec la Plateforme Nature Vaudoise et des partenaires externes				
B10 : Coordination de la mesure de compensation E_N5 d'EolJorat Sud				

Coûts (CHF)

	2025	2026	2027	2028
B6 : Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes	CHF 8'000	CHF 8'000	CHF 8'000	CHF 8'000
B7 : Mise en œuvre du plan d'action biodiversité du Parc naturel	CHF 51'000	CHF 51'000	CHF 51'000.00	CHF 51'000
B8 : Projet Biodiversité du Jorat	CHF 14'000	CHF 74'000*	CHF 15'000	CHF 75'000*
B9 : Collaboration avec la Plateforme Nature Vaudoise et des partenaires externes	CHF 8'000	CHF 8'000	CHF 8'000	CHF 8'000
B10 : Coordination de la mesure de compensation E_N5 d'EolJorat Sud	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 10'000	CHF 10'000
Totaux	CHF 81'000	CHF 141'000	CHF 82'000	CHF 142'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Sources de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 5'180	CHF 8'310	CHF 5'050	CHF 8'330	CHF 26'870
Prestations propres VDL	CHF 2'444	CHF 7'444	CHF 7'444	CHF 7'444	CHF 24'776
Donateurs/sponsors	CHF 0.00	CHF 60'000	CHF 9'000	CHF 69'000	CHF 138'000
Recettes d'exploitation	CHF 1'500	CHF 1'500	CHF 1'500	CHF 1'500	CHF 6'000
Canton (parcs)	CHF 872	CHF 669	CHF 1'080	CHF 785	CHF 3'406
Confédération (parcs)	CHF 34'004	CHF 26'077	CHF 10'926	CHF 7'941	CHF 78'948
Total OParcs	CHF 44'000	CHF 104'000	CHF 35'000	CHF 95'000	CHF 278'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 10'000	CHF 10'000	CHF 20'000
Canton (hors CP Parcs)	CHF 12'500	CHF 12'500	CHF 12'500	CHF 12'500	CHF 50'000
Confédération (hors CP Parcs)	CHF 12'500	CHF 12'500	CHF 12'500	CHF 12'500	CHF 50'000
Canton (CP Paysage)	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 20'000
Confédération (CP Paysage)	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 5'000	CHF 20'000
Canton (CP Nature)	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 4'000
Confédération (CP Nature)	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 4'000
Total externe hors OParcs	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 47'000	CHF 47'000	CHF 168'000
GRAND TOTAL	CHF 81'000	CHF 141'000	CHF 82'000	CHF 142'000	CHF 446'000

OBJECTIF DE PROGRAMME

3. SENSIBILISATION, ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Objectif stratégique

C. Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat

PROJET-CADRE :

C. ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE



Bref descriptif

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement figurent parmi les missions principales confiées aux parcs d'importance nationale et la qualité de l'information dispensée au public conditionne en partie l'application des consignes de protection de la nature. A travers différents moyens déjà mis en place pour sensibiliser les publics, l'association JNP prévoit de maintenir et de développer ses offres d'accueil et de sensibilisation. L'accent thématique sera mis sur la cohabitation entre un milieu naturel laissé en libre évolution et un milieu exploité, dans un souci de durabilité et d'exemplarité (sylviculture respectueuse de la nature).

Etat du Projet-cadre C

Un programme annuel d'animations proposant une grande palette d'activités – visites d'écoles, passeports vacances, école en plein air, camps d'été, balades thématiques, cycle de conférences – est développé depuis 2017. En 2021 et 2022, l'équipe de coordination de JPN a associé les habitants, les PME et les sociétés locales à l'organisation et à l'animation de son événement annuel Festi'Jorat.

Projets

- C1 – Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt
- C3 – Gestion d'une équipe de guides/animateurs et animatrices spécialistes du Jorat
- C4 – Animations pédagogiques
- C5 – Animations sur demande
- C6 – Manifestations

C1 : SENSIBILISATION DES PUBLICS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS DE LA FORÊT

La forêt est précieuse par ses différentes fonctions et particulière en raison de son rapport avec la société humaine ainsi que les services écosystémiques et la ressources bois qu'elle nous offre notamment. Les nombreuses thématiques liées à la forêt cadrent les objectifs de sensibilisation de l'association et les activités proposées.

Les moyens mis en place depuis 2017 à travers un programme annuel d'activités sont pérennisés pour la phase 2025-2028. Un effort particulier sera produit pour répondre davantage aux besoins des publics fragilisés à travers l'amélioration de l'accessibilité des infrastructures et le développement d'offres adaptées. La place de la forêt dans la lutte contre le réchauffement climatique sera également davantage présente dans les offres futures de sensibilisation proposées par l'association.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Poursuite coordonnée et harmonisée des offres de balades existantes et développement d'autres propositions selon le plan d'action défini.
- ▶ Les offres sont développées en priorité en dehors de l'aire protégée du Parc naturel.

C3 : GESTION D'UNE ÉQUIPE DE GUIDES SPÉCIALISTES DU JORAT

Afin de sensibiliser au mieux les différents publics, il est essentiel que l'association soit entourée d'un personnel compétent, coordonné de manière adéquate. Les collaborateurs doivent aussi être en nombre suffisant pour assurer les animations et demandes de balades guidées.

Pour que les guides aient des connaissances approfondies et multidisciplinaires sur le Jorat, l'association leur dispense une formation de base et de perfectionnement de leurs connaissances.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Coordination d'une équipe de guides du Jorat pour l'accompagnement des publics cibles sur le terrain.
- ▶ Mise en place d'une formation continue d'approfondissement des connaissances sur le Jorat.

C4 : ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

L'une des missions de l'association JPN est la sensibilisation du public scolaire à la forêt et à ses richesses. Afin de faire découvrir cet univers à toutes et à tous, l'association JPN a développé différentes offres pédagogiques pour les deux premiers cycles scolaires (de 4 à 10 ans). Au travers de ces activités, les élèves passent env. 3h en forêt et acquièrent différentes connaissances liées au milieu forestier. Par ailleurs, des journées d'école en plein air sont proposées aux élèves de 8 à 12 ans pour passer une journée en extérieur et avoir l'occasion d'apprendre dehors, à l'air libre. Afin de compléter les offres existantes, JPN développera des offres pour les plus grands (de 13 à 16 ans), en adéquation avec les thématiques et objectifs du programme scolaire. Les animations pédagogiques ont lieu dans la zone de transition du Parc naturel.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Poursuite coordonnée et harmonisée du développement des offres aux écoles.
- ▶ Continuation des collaborations avec le réseau "écoles".

C5 : ANIMATIONS SUR DEMANDE

L'association est contactée par plusieurs types d'organismes (association, entreprises, administrations publiques) pour venir découvrir le Parc naturel. Les demandes sont de différentes natures : organisation de visites sur mesure, chantiers participatifs, conférences. En tant que fenêtre sur le massif forestier joratois, JPN continuera de répondre à ces sollicitations dans le respect de principes d'un accueil de qualité limitant les impacts sur les milieux naturels.

PRESTATIONS PREVUES POUR 2025-2028

- Réponses favorables lors de demandes d'animations sur demande dans le respect d'impacts limités sur les milieux naturels.

C6 : MANIFESTATIONS

L'association JPN continuera d'organiser son événement annuel phare « Festi'Jorat » en la faisant évoluer afin de dynamiser la découverte des patrimoines joratois, des domaines d'expertises développés par l'association ainsi que différentes thématiques en lien aux missions de l'association.

Les manifestations sont également toujours l'occasion de collaborer avec les artisans joratois pour proposer une offre de restauration locale.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- Organisation de Festi'Jorat et potentiellement d'autres manifestations tous publics, de sensibilisation et mobilisation de la population.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 2.d Changements climatiques	Renforcement du thème du rôle de la forêt dans la lutte contre le réchauffement dans les offres futures du Parc naturel du Jorat
 III.e Biodiversité	Poursuite des offres de balades, développement d'autres propositions
 IV.c Tourisme	Programme d'activités annuel Organisation de Festi'Jorat et d'offres tout public
 VI.d. Education dans une visée citoyenne	Développement d'offres pour les 13-16 ans
 X. Cohérence	Poursuite des collaborations avec le réseau écoles

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
C1 Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt	30 offres tous publics sont proposées par année.	annuel
C3 Création et gestion de l'équipe de guides spécialistes du Jorat	Une formation continue par année est assurée aux guides du Parc naturel.	annuel
C4 Activités pédagogiques	Accueil de 70 classes par année.	annuel

C5 Animations sur demande	Le Parc naturel est en capacité de répondre positivement à au moins 15 demandes d'animations sur demande par année.	annuel
C6 Manifestations	Un Festi'Jorat organisé annuellement.	annuel

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Chef•fe de projet Secteur pédagogie et tourisme & Chef•fe de projet Secteur sensibilisation et manifestations	Collaborations/partenariats : agents du territoire (gardes forestiers, surveillants de la faune), institutions culturelles et/ou partenaires (musées, associations), DGE, Haute école pédagogique du Canton de Vaud, SILVIVA, commission Education de JPN Participation : population des communes membres et de la région du Jorat Information : population et entreprises des communes membres et de la région du Jorat Bénéficiaires : établissements scolaires de la Ville de Lausanne et des communes de la région, population, personnes à mobilité réduite Co-financement : fondations privées Mandataires : professionnels de l'éducation à l'environnement, entité forêt du SPADOM.
Durée du projet	
2025-2028	
Importance	Projet clé permettant la sensibilisation des publics urbains et ruraux à l'importance de la libre évolution des espèces et l'implication de la population à la dynamique du Parc naturel du Jorat.

Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs

Stratégie paysage de l'OFEV	Passeports vacances
Stratégie Biodiversité Suisse et Plan d'action	Concept directeur Nature en ville de la commune de Lausanne
Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature de l'OFEV	Synthèses des ateliers participatifs réalisés en 2022 par JPN
Plan d'études romand	Projet « École vaudoise durable », DEF
Inventaire cantonal du patrimoine immatériel vaudois	

EN LIEN

Projets cadres	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Ateliers participatifs	1	2	3	4	5
Contribution aux impacts attendus en 2030															

C1 : Les publics cibles sont sensibilisés aux différentes thématiques du Parc naturel du Jorat.
C2 : Une équipe d'animateurs professionnels formés accompagne les excursions et animations pédagogiques.

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt				
C3 : Gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat				
C4 : Animations pédagogiques				
C5 : Animations sur demande				
C6 : Manifestations				

Coûts (CHF)

	2025	2026	2027	2028
C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt	CHF 56'000	CHF 57'000	CHF 57'000	CHF 57'000
C3 : Gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat	CHF 20'000	CHF 20'000	CHF 21'000	CHF 21'000
C4 : Animations pédagogiques	CHF 52'000	CHF 53'000	CHF 53'000	CHF 53'000
C5 : Animations sur demande	CHF 14'000	CHF 14'000	CHF 15'000	CHF 15'000
C6 : Manifestations	CHF 46'000	CHF 47'000	CHF 47'000	CHF 47'000
Totaux	CHF 188'000	CHF 191'000	CHF 193'000	CHF 193'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 12'020	CHF 11'250	CHF 11'880	CHF 11'330	CHF 46'480
Prestations propres VDL	CHF 5'140	CHF 5'140	CHF 5'140	CHF 5'140	CHF 20'560
Donateurs/sponsors	CHF 20'000*	CHF 20'000*	CHF 20'000*	CHF 20'000*	CHF 80'000
Recettes d'exploitation**	CHF 20'000*	CHF 20'000*	CHF 20'000*	CHF 20'000*	CHF 80'000
Canton (parcs)	CHF 36'840	CHF 39'110	CHF 39'480	CHF 40'030	CHF 155'460
Confédération (parcs)	CHF 94'000	CHF 95'500	CHF 96'500	CHF 96'500	CHF 382'500
Total OParcs	CHF 188'000	CHF 191'000	CHF 193'000	CHF 193'000	CHF 765'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
GRAND TOTAL	CHF 188'000	CHF 191'000	CHF 193'000	CHF 193'000	CHF 765'000

**Evaluation basée sur les recettes des années précédentes et sur le potentiel de vente d'animations scolaires.

Objectif stratégique

D. Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées

PROJET-CADRE :

D. DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL



Bref descriptif

Lieu de loisirs dans la nature, le Parc naturel du Jorat se doit d'avoir en son sein les infrastructures adéquates pour accueillir ses visiteurs. Ce projet vise ainsi à coordonner et à participer à la création de plusieurs lieux d'accueil et d'information du public en dehors de l'aire protégée du Parc naturel..

Etat du Projet-cadre D

En 2020, un diagnostic des infrastructures pédagogiques existantes a été réalisé. En parallèle, deux sentiers didactiques et une place d'accueil pédagogique ont été aménagés au Chalet-à-Gobet. Un étudiant a aussi effectué son travail de bachelor sur le développement potentiel du Sentier des Fontaines. Enfin, un appel à projets a été lancé en collaboration avec la Ville de Lausanne pour la création d'un café au Chalet-à-Gobet.

Projets

- D1 – Développement des lieux d'accueil du Parc naturel
- D4 – Développement des infrastructures d'accueil pédagogique

D1 : DÉVELOPPEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL DU PARC NATUREL

Durant la période 2025-2028, l'accent sera mis sur le développement du site du Chalet-à-Gobet. Les collaborations de l'association avec les partenaires régionaux, dont la Ville de Lausanne, seront maintenues en vue de renforcer la convivialité du site. Jorat parc naturel participera à la réhabilitation du site de l'ancienne auberge du Chalet-à-Gobet en souhaitant en faire une zone d'accueil principale réunissant les bureaux de l'association, une zone d'accueil et d'exposition ainsi que le contrôle des champignons.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Coordination avec les partenaires régionaux pour le développement et la gestion des lieux d'accueil du Parc naturel dans une optique de durabilité.
- ▶ Elaboration d'une étude de faisabilité.

D4 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL PÉDAGOGIQUE

Durant la période 2025-2028, la stratégie définie par JPN pour la gestion des infrastructures d'accueil à vocation de sensibilisation s'orientera sur deux axes :

- **Entretien et utilisation du couvert et canapé forestier de Bois Clos**
Grâce à un système de réservation géré par l'association, différents utilisateurs pourront profiter de ces infrastructures. L'enjeu sera également d'entretenir ces ouvrages afin de garantir le bon accueil du public et leur sécurité.
- **Réfection de sentiers thématiques existants**
Sentier de la Bressonne, sentier du Peccau, sentier du Point culminant (des Vuargnes jusqu'à la Montagne du Château).

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Développement des infrastructures d'accueil via la mise à jour de sentiers thématiques.
- ▶ Gestion du couvert et canapé de Bois Clos.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030		Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
	IV.c Tourisme	Création de lieux d'accueil autour des deux sites stratégiques (Chalet-à-Gobet et Montheron)
	VI.d. Education dans une visée citoyenne	Entretien et utilisation du couvert et canapé forestier de Bois Clos Réfection de sentiers thématiques existants
	X. Cohérence	Développement et gestion des lieux d'accueil du Parc naturel avec les partenaires régionaux

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
D1 Développement des infrastructures d'accueil pédagogique	L'infrastructure est réservée 100 jours sur une année.	2028
D4 Développement de lieux d'accueil du Parc naturel	Au moins un sentier didactique existant est mis à jour	2028

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Chef•fe de projet Secteur sensibilisation et tourisme & Directeur •trice	Collaborations/partenariats : Ville de Lausanne, communes associées, DGE-Forêt, associations sportives, Association des amis de l'Abbaye de Montheron (AAAM), producteurs agricoles, Prométerre Participation : associations sportives, population Information : associations sportives, population Bénéficiaires : usagers du Parc naturel, associations sportives Co-financement : fondations privées, Innotour Mandataires : bureaux spécialistes, SPADOM.
Durée du projet 2025-2028	
Importance	Le développement de la convivialité de l'accueil du public au Chalet-à-Gobet renforcera le positionnement identitaire du Parc naturel.
Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs	
Politique forestière vaudoise Plan directeur forestier région centre Plan climat lausannois Concept « Accueil et information des visiteurs » de JPN Synthèses des ateliers participatifs réalisés en 2022.	Concept d'infrastructures d'accueil du Parc naturel du Jorat : accueil des scolaires et sentiers didactiques
EN LIEN	
Projets cadres	A B C D E F G H I Ateliers participatifs 1 2 3 4 5
Contribution aux impacts attendus en 2030	D1 : Le Parc naturel dispose de lieux d'accueil stratégiques. D2 : L'offre en dispositifs de sensibilisation a augmenté. D3 : Le public a accès aux informations sur les points d'intérêts du Jorat.

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
D4 : Développement de lieux d'accueil du Parc naturel				
D1 : Développement des infrastructures d'accueil pédagogique				

Coûts

	2025	2026	2027	2028
D1 : Développement de lieux d'accueil du Parc naturel	56'000	57'000	57'000	57'000
D4 : Développement des infrastructures d'accueil pédagogique	21'000	19'000	22'000	22'000
Totaux	77'000	76'000	79'000	79'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 4'920	CHF 4'480	CHF 4'860	CHF 4'640	CHF 18'900
Prestations propres VDL	CHF 856	CHF 856	CHF 856	CHF 856	CHF 3'424
Donateurs/sponsors	CHF 35'000*	CHF 35'000*	CHF 35'000*	CHF 35'000*	CHF 140'000
Recettes d'exploitation	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Canton (parcs)	CHF 906	CHF 892	CHF 3'445	CHF 3'465	CHF 8'708
Confédération (parcs)	CHF 35'318	CHF 34'772	CHF 34'839	CHF 35'039	CHF 139'968
Total Oparcs	CHF 77'000	CHF 76'000	CHF 79'000	CHF 79'000	CHF 311'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Grand total	CHF 77'000	CHF 76'000	CHF 79'000	CHF 79'000	CHF 311'000

Objectif stratégique

E. Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer

PROJET-CADRE :

E. DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ



Bref descriptif

Le Parc naturel du Jorat doit d'une part être facilement accessible en transports publics ou à vélo, avec des accès sécurisés et des stationnements vélos en suffisance dans certains endroits stratégiques. D'autre part, le Parc naturel doit disposer d'un réseau adéquat de cheminements dans l'ensemble du massif forestier pour assurer ses différentes fonctions : préservation de la nature, pratique de loisirs, lieu de production et entretien des forêts protectrices.

La proximité d'un centre urbain impose une pression démographique croissante sur le massif forestier joratois. Dans ce contexte, le travail de coordination de JPN permet aux communes partenaires de mieux prendre en compte et de gérer de manière concertée la multifonctionnalité du massif et la sécurité du public, notamment le long des axes routiers longeant ou pénétrant le Parc naturel.

Etat du Projet-cadre E

Une démarche participative a eu lieu avec les usagers et usagères pour alimenter la stratégie du Parc naturel en matière de développement des infrastructures de loisirs. D'autre part, à la suite d'une analyse technique effectuée par PROCap, un sentier forestier a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Une coordination a également été initiée pour le développement d'un projet de réfection du sentier VTT à obstacles du Bois de Peccau. Enfin, des contacts avec les TL ont été pris pour le développement d'une offre de mobilité de loisirs au sein du Parc naturel. En complément, la DGMR et les TL ont communiqué leur intention de prolonger la ligne de bus régionale 54 Renens - Cheseaux - Le Mont-sur-Lausanne, Grand-Mont jusqu'à Epalinges, Croisettes par la Route du Golf à l'horizon 2023.

Projets

- E1 – Développement des transports en commun
- E2 – Coordination de parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)

E1 : DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN ET DES ACCÈS VÉLOS

En tant que Parc naturel périurbain, le Parc naturel du Jorat doit être accessible en transports publics. Pour offrir une alternative à un accès par voiture privée, un test de mobilité liée aux loisirs sera effectué en collaboration avec les TL, via une ligne de bus « loisirs » sur la route qui traverse le Parc naturel de Montheron au Chalet-à-Gobet en passant par le Chalet-des-Enfants.

Au niveau cantonal, la DGMR prévoit également des mesures qui amélioreront l'accessibilité générale de la forêt, notamment via une prolongation de la ligne de bus n° 54. Cette évolution doit être mise en perspective avec le test de la navette du parc, afin de valider ou non la création d'une ligne de bus « loisirs » ainsi que son itinéraire.

Quant à l'accessibilité en cycle, elle doit être facilitée notamment grâce à des aménagements en suffisance et disposés à des endroits stratégiques. Un axe du réseau cantonal structurant traverse d'ailleurs le Parc naturel du Grand-Mont au Chalet-à-Gobet.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Test d'une ligne de bus traversant le territoire du Parc naturel.
- ▶ Coordination avec la Ville de Lausanne, les TL et la DGMR pour l'aménagement de nouveaux arrêts de bus à la Fontaine des Meules et au Chalet-des-Enfants en lien au prolongement de la ligne régionale 54.
- ▶ Coordination avec la DGMR pour l'aménagement cohérent du réseau cyclable.

E2 : COORDINATION DE PARCOURS DE LOISIRS DANS LE MASSIF FORESTIER JORATOIS (HORS DE LA ZONE CENTRALE)

La stratégie en matière de loisirs a été définie et certaines mesures ont déjà été identifiées. En prolongeant la collaboration initiée avec la commission Usages, l'association JPN s'attèlera à la mise en œuvre de sa stratégie pour le développement des infrastructures de sports et de loisirs, et à la réalisation de certaines de ses mesures.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Organisation d'une séance annuelle de la commission Usages.
- ▶ Mise en œuvre de la Stratégie de développement des infrastructures de loisirs du Parc naturel.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.f Système de transports	Test de la navette du Parc naturel
 IV.c Tourisme	Mise en œuvre de la Stratégie de développement des infrastructures de sports et de loisirs.
 VIII.g Personnes en situation de handicap	Mise en œuvre de la Stratégie de développement des infrastructures de sports et de loisirs.
 X. Cohérence	Consultation de la commission Usages et de représentants d'associations de sports et de loisirs

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs relatifs aux projets 2025-28	Délai
E1 Développement des transports en commun	Un test pilote d'une navette du Parc naturel est réalisé.	2027
E2 Coordination de parcours de loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)	La commission Usages se réunit au moins une fois par année.	annuel

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Directeur·trice & Chef·fe de projet Secteur SIG & usages	Collaborations/partenariats : associations et groupement d'usagers réunis au sein de la commission Usages de JPN (Footing Club de Lausanne, JoratCycle873, CO Lausanne-Jorat, Société de développement Lausanne-Jorat, Vélo Club de Lausanne, PeccauRiders), Ville de Lausanne (Service des sports, SPADOM, MAP), Inspectorat des forêts du 18e arrondissement, TL, DGMR communes limitrophes.
Durée du projet	
2025-2028	Participation : commission Usages de JPN Information : commission Usages de JPN, population Bénéficiaires : usagers et visiteurs du Parc naturel Co-financement : Ville de Lausanne Mandataires : bureau d'ingénieur en mobilité
Importance	Projet clé pour le renforcement de l'accessibilité durable au Parc naturel et la canalisation du public en dehors de la zone centrale.
Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs	
Schéma directeur nord lausannois Référence stratégie TL: Etude Transitec pour le développement du réseau TL à l'horizon 2030 (document pas publié) Agenda 2030 du Canton de Vaud Plan directeur forestier de la Région Centre	Stratégie cantonale pour la promotion du vélo: Horizon 2035 Plan climat lausannois Stratégie pour le développement des infrastructures de sports et de loisirs du Parc naturel (en cours de rédaction)

EN LIEN

Projets cadres	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Ateliers participatifs	1	2	3	4	5
Contribution aux impacts attendus en 2030															

E1 : L'accès au Parc naturel du Jorat en transports publics est encouragé
B3 : Les actions du Parc naturel pour renforcer l'attractivité de la zone de transition pour les loisirs ont réduit la pression du public en zone centrale.

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
E1 : Développement des transports en commun				
E2 : Coordination de parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)				

Coûts (CHF)

	2025	2026	2027	2028
E1 : Développement des transports en commun	CHF 21'000	CHF 21'000	CHF 22'000	CHF 22'000
E2 : Coordination de parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)	CHF 45'000	CHF 45'000	CHF 46'000	CHF 47'000
Totaux	CHF 66'000	CHF 66'000	CHF 68'000	CHF 69'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 4'220	CHF 3'890	CHF 4'190	CHF 4'050	CHF 16'350
Prestations propres VDL	CHF 856	CHF 856	CHF 856	CHF 856	CHF 3'424
Donateurs/sponsors	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Recettes d'exploitation	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Canton (parcs)	CHF 22'000	CHF 22'000	CHF 22'665	CHF 23'000	CHF 89'665
Confédération (parcs)	CHF 38'924	CHF 39'254	CHF 40'289	CHF 41'094	CHF 159'561
Total OParcs	CHF 66'000	CHF 66'000	CHF 68'000	CHF 69'000	CHF 269'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
GRAND TOTAL	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00

OBJECTIF DE PROGRAMME

4. GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE

Objectif stratégique

F. Assurer une gestion du Parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux.

PROJET-CADRE :

F. GOUVERNANCE DU PARC NATUREL PÉRIURBAIN



Bref descriptif

Bien que situé uniquement sur territoire lausannois, le Parc naturel du Jorat est un projet de région, qui met en œuvre des mesures pour les acteurs du territoire de manière participative. Via la structure de l'association, il développe ainsi les projets en collaboration avec les parties prenantes joratoises représentées au sein des commissions. Quant à la réalisation des projets, elle se fait en priorité avec les associations et les PME locales de Lausanne et des communes associées, des centres proches (Echallens, Moudon, Oron) ou du canton de Vaud.

Etat du Projet-cadre F

Depuis mi-2021, l'équipe de coordination de l'association est à l'œuvre. Ses collaborateurs assurent le secrétariat des organes de JPN, et la comptabilité est confiée à une fiduciaire depuis 2021. Les outils de management des activités et le règlement du personnel ont été développés. Le processus de labellisation Vaud+ a été initié et les exigences de labellisation "Liste verte" est en cours d'étude. Au niveau de la connaissance du territoire, les données SIG issues des études scientifiques ont été compilées et de nouveaux outils cartographiques sont en cours de conceptualisation, en collaboration avec l'UNIL.

Projets

- F1 – Gestion du Parc naturel
- F2 – Assurance qualité
- F3 – Gestion des membres

F1 : GESTION DU PARC NATUREL

La gestion du Parc naturel du Jorat repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les Communes et le Canton, ainsi qu'une équipe professionnelle dotée de compétences et de moyens adéquats, notamment pour le monitoring et reporting des activités.

En termes de gestion de l'association, l'équipe de coordination est notamment en charge de l'élaboration du programme d'activités, du budget annuel et de du bon fonctionnement des organes de l'association selon leur attributions et objectifs. Elle veille également au maintien et au développement de ses outils de management et collabore avec le Service du Canton en charge du suivi des parcs (DGE) pour répondre à ses demandes de gestion comptable, financière et technique. Enfin, elle gère les calendriers et l'élaboration des demandes financières quadriennales, de même que l'évaluation de l'atteinte des valeurs-cibles à fin 2030.

Le directeur du Parc naturel est membre de la Commission de suivi de la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat. Il assure une coordination entre les problèmes et interrogations liés à la mise en œuvre de la Décision de classement et les activités de l'association.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Réunions régulières des organes de l'association (AG, comité et commissions) et prise en charge par JPN du suivi de ces séances (procès-verbaux, mise à disposition de documents, etc.).
- ▶ Participation de JPN aux commissions dont elle est membre, y compris la Commission de suivi de la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat et la plateforme informelle Parc Vaud)
- ▶ Gestion des ressources humaines de l'association, dont le recrutement des nouveaux collaborateurs.
- ▶ Gestion des ressources financières et internalisation de la comptabilité de l'association.
- ▶ Elaboration, mise en œuvre et suivi du programme d'activités annuel et des projets spécifiques.
- ▶ Suivi de la réalisation des prestations conventionnées.
- ▶ Elaboration du Plan de gestion pour la période 2029-2032.
- ▶ Développement du rétroplanning de reconduction du label dès 2031.

F2 : ASSURANCE QUALITÉ

Le Parc naturel du Jorat souhaite entreprendre un processus de labellisation « Liste verte » de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les sites figurant sur la liste verte de l'UICN sont certifiés comme étant gérés efficacement et gouvernés équitablement, avec des impacts positifs à long terme sur les personnes et la nature. Les critères évalués sont :

- Bonne gouvernance
- Bonnes conception et planification
- Gestion efficace

En Suisse, seul le Parc national suisse a obtenu le label "Liste verte » à ce stade.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Réalisation d'un processus de labellisation "Liste verte" de l'UICN.

F3 : GESTION DES MEMBRES

Etant donné son statut d'association, JPN est soutenue par une base de membres, et toute personne physique ou morale peut y adhérer. Afin de renforcer l'intérêt et la volonté d'adhésion de la population et des partenaires locaux à l'association, le Parc naturel souhaite lancer la campagne « Adopte un habitant de la forêt du Jorat, il te le rendra bien ! ». Ce projet vise à inviter les membres de JPN à découvrir les habitant-e-s de la forêt du Jorat via des expériences exclusives, telles que :

- « Adopte une jeune chouette et suis sa trace ! »
- « Adopte une grenouille et aide-la à migrer. »
- « Adopte un putois et suis ses va-et-vient depuis ton téléphone. »

Ces offres seront intégrées à la campagne de communication du Parc naturel.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- Réalisation de la campagne de recherche de nouveaux membres.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 VI.d Education à visée citoyenne	Campagne « Adopte un habitant de la forêt du Jorat, il te le rendra bien ! »
 X. Cohérence	Développement des outils de management, en collaboration avec le Canton (DGE-BIODIV) Suivi des indicateurs Engagement dans le processus de labellisation "Liste verte" de l'UICN (2)

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
F1 Gestion du Parc naturel	Validation du programme annuel d'activités et rapport annuel d'activités et financier par l'association. Envoi au Canton des documents de reporting et de suivi.	annuel
F2 Assurance qualité	JPN a réalisé un processus de labellisation "Liste verte"	2028
F3 Gestion des membres	L'association compte 150 membres individuels.	2027

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Directeur-trice & Responsable administratif	Collaborations/partenariats : Membres de l'association, groupes d'intérêt et parties prenantes représentés au sein des commissions, Réseau des parcs suisses, UNIL, Vaud Promotion, UICN, DGE, assurances, Commission de suivi de la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat.
Durée du projet	Participation : Membres de l'association Information : Membres de l'association, population Bénéficiaires : Membres de l'association, population Mandataires : Soutien informatique, fiduciaire, SPADOM
2025-2028	
Importance	Projet clé pour assurer la bonne gouvernance du Parc naturel du Jorat, le suivi des activités et l'atteinte des objectifs.
Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs	
Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (Oparcs)	Manuel sur les conventions-programmes dans le domaine de l'environnement (règle les modalités de financement)
Loi vaudoise d'application sur les parcs d'importance nationale (LVOParcs)	Parcs d'importance nationale : Manuel de la marque – 1 ^e et 2 ^e partie
Plan directeur cantonal (PDCn)	Programme de législature 2021-2026 de la Municipalité de Lausanne
Préavis n° 2019/52 de la Ville de Lausanne « Pour un Parc naturel périurbain lausannois »	Synthèses des ateliers participatifs réalisés par JPN en 2022
Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale	
EN LIEN	
Projets cadres	Ateliers participatifs
A B C D E F G H I	1 2 3 4 5
Ce projet est transversal à tous les autres projets du Parc naturel du Jorat.	
Contribution aux impacts attendus en 2030	F1 : La bonne gouvernance du Parc naturel du Jorat est attestée.

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
F1 : Gestion du Parc naturel				
F2 : Assurance qualité				
F3 : Gestion des membres				

Coûts

	2025	2026	2027	2028
F1 : Gestion du Parc naturel	CHF 127'000	CHF 150'000	CHF 156'000	CHF 158'000
F2 : Assurance qualité	CHF 26'000	CHF 27'000	CHF 29'000	CHF 27'000
F3 : Gestion des membres	CHF 24'000	CHF 24'000	CHF 25'000	CHF 25'000
Totaux	CHF 177'000	CHF 201'000	CHF 210'000	CHF 210'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 11'320	CHF 11'840	CHF 12'920	CHF 12'320	CHF 48'400
Prestations propres VDL	CHF 9'712	CHF 4'770	CHF 4'746	CHF 4'746	CHF 23'974
Donateurs/sponsors	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Recettes d'exploitation	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Canton (parcs)	CHF 4'500	CHF 4'635	CHF 19'432	CHF 19'219	CHF 47'786
Confédération (parcs)	CHF 151'468	CHF 179'755	CHF 172'902	CHF 173'715	CHF 677'840
Total OParcs	CHF 177'000	CHF 201'000	CHF 210'000	CHF 210'000	CHF 798'000
Financements hors OParcs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
GRAND TOTAL	CHF 177'000	CHF 201'000	CHF 210'000	CHF 210'000	CHF 798'000

Objectif stratégique

G. Assurer une communication adaptée aux publics cibles

PROJET-CADRE :

G. COMMUNICATION ET PROMOTION



Bref descriptif

La communication doit assurer la promotion et la visibilité des actions entreprises par l'association JPN dans le Parc naturel du Jorat et lui amener une certaine notoriété en mettant en avant ses atouts et spécificités. Ainsi, la communication prévue par JPN vise à valoriser les patrimoines naturels et culturels de la région ainsi que les partenaires, ainsi qu'à expliquer les raisons et l'effet recherché par les règles d'usage. Elle doit également montrer en quoi et comment le Parc naturel du Jorat participe aux actions et priorités cantonales. De plus, elle s'attache à assurer la visibilité des actions du Parc naturel du Jorat prioritairement auprès des habitants pour renforcer leur appropriation du projet de Parc naturel.

Etat du Projet-cadre G

Les missions du Parc naturel sont formulées et la majorité des outils de communication du Parc naturel est déjà en place : réseaux sociaux, newsletter, rapport annuel, programme annuel des activités. Le site internet du Parc naturel est en cours de refonte et le concept de signalétique du Parc naturel en cours de production. Enfin, une banque de photos de qualité est en cours de création.

Projets

- G1 – Communication institutionnelle
- G2 – Communication dans le territoire
- G3 – Promotion de l'offre aux publics du Parc naturel

G1 : COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La communication vise principalement à promouvoir les actions du Parc naturel et à informer le public. Les outils actuels (site internet/réseaux sociaux/newsletter/...) sont développés et seront mis à jour pour offrir une place prépondérante aux offres et actions en cours.

Pour la période 2025-2028, il est notamment prévu de mettre en œuvre une campagne de communication large, à des fins de recherche de nouveaux membres de l'association Jorat parc naturel au travers du concept « Adopte un habitant de la forêt du Jorat ! » (voir projet F3). Les liens et synergies avec les actions conduites par le Canton seront également mises en évidence (lien internet, texte y relatif sur le site de JPN).

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Maintenance des outils de communication virtuelle (site internet, newsletter, réseaux sociaux).
- ▶ Réalisation d'une campagne de communication destinée à chercher de nouveaux membres.
- ▶ Mise à disposition et développement des moyens pour la diffusion du Rapport annuel de JPN.
- ▶ Expliquer les valeurs et les règles en vigueur pour mieux protéger le périmètre du Parc naturel, et en particulier la zone centrale.

G2 : COMMUNICATION DANS LE TERRITOIRE

Le Parc naturel du Jorat doit communiquer les règles d'usage en vigueur dans les zones centrale et de transition et signaler celles-ci dans le territoire. Après la mise en place de l'ensemble du dispositif de signalétique, le Parc naturel devra assurer son maintien en bon état. De plus, ces informations devront être diffusées via les canaux de communication numériques du Parc naturel.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Entretien de les signalétiques du Parc naturel et du Canton, hors zone centrale
- ▶ Communication des règles d'usage en vigueur dans le Parc naturel via les outils numériques de JPN et transmission au Canton pour diffusion via ses propres canaux.

G3 : PROMOTION DE L'OFFRE AUX PUBLICS DU PARC NATUREL

Afin d'assurer la participation aux activités de sensibilisation, le Parc naturel doit les promouvoir de manière adéquate auprès des différents publics cibles. En ce sens, les outils de communication seront maintenus et développés, en particulier :

- La création et la diffusion large du programme d'animations annuel.
- La diffusion des offres pédagogiques auprès des établissements scolaires.
- La promotion des offres exclusives de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide ».
- Le développement et la diffusion d'une communication adaptée aux offres de santé en forêt.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Création et diffusion large du programme d'animations annuel.
- ▶ Création et diffusion ciblée des offres spécifiques auprès des publics cibles concernés.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Actualisation des outils de communication virtuels Relais des informations concernant les règles d'usage sur les canaux virtuels
 IV.c Tourisme	Elargissement de la campagne de communication Entretien de la signalétique du Parc naturel, hors zone centrale Diffusion du programme d'animations annuel auprès de publics cibles spécifiques

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
G1 Communication institutionnelle	3 posts par semaine sur les réseaux sociaux, 4 newsletters électroniques par année, et au moins 4 présences dans les médias	annuel
	Un résumé synthétique des activités réalisées par JPN pour les espèces, les milieux et la promotion de la biodiversité dans les communes membres, est rédigé annuellement pour le site web du Canton.	annuel
G2 Communication dans le territoire	Un contrôle de la signalétique est réalisé annuellement et les entretiens nécessaires sont effectués.	annuel
G3 Promotion de l'offre aux publics du Parc naturel	Le taux d'inscription aux activités du programme annuel est de minimum 80% de la cible prédéfinie	annuel

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Directeur-trice	Collaborations/partenariats : Ville de Lausanne, offices du tourisme, Réseau des parcs suisses, centres nature romands, associations et institutions pour PMR, établissements scolaires
Durée du projet	Information : population, membres de l'association, association et institutions pour PMR, établissements scolaires, Canton
2025-2028	Bénéficiaires : population
	Mandataires : PME communication, PME graphisme, PME impression, PME webdesigner, PME production de supports, PME diffusion, SPADOM
Importance	La communication des informations liées aux activités de l'association et la signalétique à mettre en place sont essentielles à l'identité et à la visibilité du Parc naturel du Jorat, ainsi qu'à la préservation des valeurs naturelles et culturelles qui le rendent unique.

Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs

Concept de signalétique de la zone centrale du Parc naturel du Jorat	Parcs d'importance nationale : Manuel de la marque – 1 ^e et 2 ^e partie
Concept de signalétique de la zone de transition du Parc naturel (en cours de validation)	Campagne de communication du Réseau des parcs suisses

EN LIEN

Projets cadres

A B C D E F G H I

Ateliers participatifs

1 2 3 4 5

Ce projet est transversal et doit relayer les actualités de tous les projets menés par le Parc naturel du Jorat

Contribution aux impacts attendus en 2030

G1 : Le périmètre du Parc naturel est communiqué dans le territoire.
G2 : Le nombre de participants aux offres est conforme aux ressources d'accueil (humaines, financières et environnementales) du Parc naturel du Jorat.

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
G1 – Communication institutionnelle				
G2 – Communication dans le territoire				
G3 – Promotion de l'offre aux publics du Parc naturel				

Coûts

	2025	2026	2027	2028
G1 – Communication institutionnelle	CHF 67'000	CHF 60'000	CHF 67'000	CHF 65'000
G2 – Communication dans le territoire	CHF 18'000	CHF 18'000	CHF 18'000	CHF 18'000
G3 – Promotion de l'offre aux publics du Parc naturel	CHF 33'000	CHF 33'000	CHF 34'000	CHF 34'000
Totaux	CHF 118'000	CHF 111'000	CHF 119'000	CHF 117'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 7'540	CHF 6'540	CHF 7'330	CHF 6'870	CHF 28'280
Prestations propres VDL	CHF 19'284	CHF 19'284	CHF 19'284	CHF 19'284	CHF 77'136
Donateurs/sponsors	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Recettes d'exploitation	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Canton (parcs)	CHF 32'176	CHF 29'676	CHF 32'886	CHF 32'346	CHF 127'084
Confédération (parcs)	CHF 59'000	CHF 55'500	CHF 59'500	CHF 58'500	CHF 232'500
Total OParcs	CHF 118'000	CHF 111'000	CHF 119'000	CHF 117'000	CHF 465'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
GRAND TOTAL	CHF 118'000	CHF 111'000	CHF 119'000	CHF 117'000	CHF 465'000

Objectif stratégique

H. Harmoniser les activités liées au développement durable

PROJET-CADRE :

H : SOUTIEN À L'EXPLOITATION DURABLE ET À LA VALORISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE (HORS ZONE CENTRALE)



Bref descriptif

A l'intérieur du Parc naturel du Jorat et à proximité, l'association s'engage à favoriser l'activité économique du Jorat par la valorisation des produits locaux, l'encouragement à la gestion durable des ressources et la promotion des circuits courts, en particulier pour la ressource bois, les produits locaux, les matériaux écoresponsables et les services de proximité.

JPN s'engage activement pour la valorisation des artisans et artisanes du Jorat et leur mise en réseau, car les circuits courts ont un impact positif tant pour les producteurs et productrices et les habitants que pour l'environnement.

Etat du Projet-cadre H

Une étude sur l'emploi du propre bois dans les communes membres a été effectuée et suivie par un atelier de discussion. Lors de tous les événements publics et privés organisés par JPN, les produits locaux sont valorisés. D'autre part, l'application « Parc naturel du Jorat : Guide » est téléchargeable depuis le printemps 2022 et recense une quarantaine de partenaires de la région. Enfin, une stratégie « tourisme de proximité » est en cours d'élaboration.

Projets

- H1 – Promotion d'une filière bois courte
- H2 – Valorisation des produits du terroir
- H3 – Pérennisation de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide »

H1 : PROMOTION D'UNE FILIÈRE BOIS COURTE

Le Jorat offre une ressource renouvelable de qualité : le bois. Afin de soutenir la filière forêt-bois courte et inciter les communes membres du Parc naturel à davantage utiliser le bois produit dans leurs forêts, il est proposé d'élaborer une Charte pour un engagement en faveur du bois local.

Une autre piste, d'entente avec les différents acteurs régionaux, est le développement et la promotion d'un catalogue de mobilier urbain en bois auprès des communes du Parc naturel. Conçu en mode open source, il pourra permettre la mutualisation des développements réalisés au sein des communes.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Elaboration d'une Charte pour l'engagement des communes membres de l'association en faveur du bois local.
- ▶ Développement d'un catalogue de mobilier urbain en bois vaudois.

H2 : VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR JORATOIS

En tant que lien entre la campagne et la ville, le Parc naturel va continuer les différentes actions initiées en matière de valorisation des produits du terroir : mise à l'honneur lors des événements privés et publics organisés par JPN, organisation d'événements labellisés « Lausanne à table » et valorisation via l'application. Durant les années 2025-2028, la stratégie de valorisation des produits du Parc naturel sera affinée et renforcée.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Organisation d'un événement par année labellisé « Lausanne à table »

H3 : PÉRENNISATION DE L'APPLICATION « PARC NATUREL DU JORAT : GUIDE »

L'application vise à promouvoir les partenaires régionaux des secteurs touristiques, de loisirs, de l'artisanat, de l'agri-vitiviniculture et de la gastronomie. Afin de faire vivre l'application, il s'agira de l'alimenter et créer de nouvelles offres saisonnières au fil de l'année. De plus, un événement exclusivement réservable via l'application sera créé : « Les coulisses du Jorat ». Grâce au réseau de partenaires recensés dans l'application, cette offre fédèrera et fera découvrir les acteurs touristiques et gastronomiques du territoire.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Entretien, mise à jour et alimentation de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide ».
- ▶ Une rencontre annuelle des partenaires de l'application est organisée.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030		Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
	I.b Transition numérique	Mise à jour et alimentation de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide »
	IV.c Tourisme	Mise en œuvre de la stratégie « tourisme de proximité »
	V.a Production locale	Elaboration d'une charte pour un engagement en faveur de l'exploitation du bois local Développement d'un catalogue de mobilier urbain en bois Valorisation des produits joratois lors des événements et au magasin du Chalet-à-Gobet Création d'offres saisonnière sur l'application et développement des partenariats
	X. Cohérence	Organisation d'une rencontre annuelle entre les acteurs du Parc naturel

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
H1 Promotion d'une filière bois courte	Une charte d'engagement en faveur du bois local est développée avec les communes membres de l'association.	2027
H2 Valorisation des produits du terroir	Un événement labellisé "Lausanne à table" est organisé annuellement	annuel
H3 Création et pérennisation de l'application "Parc naturel du Jorat : Guide"	2 offres sont développées annuellement avec les partenaires de l'appli.	annuel

FICHE D'IDENTITÉ

Direction	Partenaires et rôles
Directeur•trice & Chef•fe de projet Secteur pédagogie et tourisme	Collaborations/partenariats : Plateforme vaudoise du Bois, acteurs de la filière du bois (groupements forestiers, CFPF, La Forestière, Lignum Vaud, Cedotec, bois-durable.ch, DGE-Forêt, Ville de Lausanne), organismes économiques régionaux (Association Gros de Vaud, COREB, Lausanne Région), acteurs du tourisme et des loisirs (Vaud Promotion, Echallens Région Tourisme, Moudon Région Tourisme, Lausanne Tourisme, partenaires de l'application "Parc naturel du Jorat: Guide"), producteurs et artisans du terroir (partenaires de l'application "Parc naturel du Jorat: Guide")
Durée du projet	Participation : acteurs de la filière bois, les producteurs et artisans du terroir
2025-2028	Information : acteurs de la filière bois, les producteurs et artisans du terroir, les acteurs du tourisme et des loisirs
	Bénéficiaires : acteurs de la filière bois, les producteurs et artisans du terroir, les acteurs du tourisme et des loisirs, population
	Mandataires : plateforme be-mobile, coordinateur de projet filière bois
Importance	Projet clé permettant un ancrage du Parc naturel du Jorat dans son environnement économique et social.
Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs	
Politique forestière vaudoise 2040	Plan climat lausannois
Plan directeur forestier de la région Centre	Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois
Politique agriculture urbaine Ville de Lausanne	
EN LIEN	
Projets cadres	A B C D E F G H I Ateliers participatifs 1 2 3 4 5
Contributions aux impacts attendus en 2030	H1 : Le bois issu des forêts du Jorat est mieux valorisé. H2 : Les produits agricoles du Jorat sont mieux valorisés.

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
H1 : Promotion d'une filière bois courte				
H2 : Valorisation des produits du terroir joratois				
H3 : Pérennisation de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide »				

Coûts

	2025	2026	2027	2028
H1 : Promotion d'une filière bois courte	CHF 24'000	CHF 24'000	CHF 25'000	CHF 25'000
H2 : Valorisation des produits du terroir joratois	CHF 46'000	CHF 47'000	CHF 47'000	CHF 47'000
H3 : Pérennisation de l'application « Parc naturel du Jorat : Guide »	CHF 39'000	CHF 38'000	CHF 40'000	CHF 41'000
Totaux	CHF 109'000	CHF 109'000	CHF 112'000	CHF 113'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 6'970	CHF 6'420	CHF 6'900	CHF 6'630	CHF 26'920
Prestations propres VDL	CHF 1'284	CHF 1'284	CHF 1'284	CHF 1'284	CHF 5'136
Donateurs/sponsors	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Recettes d'exploitation	CHF 4'000	CHF 4'000	CHF 4'000	CHF 4'000	CHF 16'000
Canton (parcs)	CHF 36'330	CHF 36'330	CHF 37'330	CHF 37'665	CHF 147'655
Confédération (parcs)	CHF 60'416	CHF 60'966	CHF 62'486	CHF 63'421	CHF 247'289
Total OParcs	CHF 109'000	CHF 109'000	CHF 112'000	CHF 113'000	CHF 443'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
GRAND TOTAL	CHF 109'000	CHF 109'000	CHF 112'000	CHF 113'000	CHF 443'000

OBJECTIF DE PROGRAMME

5. ÉLABORATION DE CONCEPTS DE RECHERCHE ET COORDINATION

Objectif stratégique

I. Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat

PROJET-CADRE :

I. CONCEPTS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Bref descriptif

Au vu de la relation historique entre l'humain et la forêt exceptionnelle du Jorat et en raison de la proximité de nombreuses hautes écoles de la région lausannoise, le territoire du Parc naturel du Jorat se positionne en véritable laboratoire à ciel ouvert des dynamiques forestières naturelles dans un contexte périurbain. Trait d'union ville-campagne, le Parc naturel du Jorat permet d'appréhender les spécificités du massif pour lui-même ou en relation à l'extérieur via différentes disciplines : biologie, sociologie, pédagogie, médecine ou encore management.

Etat du Projet-cadre I

La commission Scientifique de JPN, active depuis 2017, est en charge de créer les concepts annuels de recherche. Une convention de collaboration a été signée entre le Parc naturel et l'UNIL en 2022. Un partenariat est également actif avec l'HEPIA et des travaux de Bachelor ont été effectués sur le Parc naturel. D'autre part, un concept de monitoring (déroulement et financement) qui prend en compte la zone centrale et la zone de transition du Parc naturel a été finalisé en 2021. Enfin, une collaboration pour le monitoring de la diversité structurelle forestière et des communautés saproxyliques est confirmée avec le WSL et la HAFL. Tous les monitorings ont débuté, ils servent de point 0.

Projets

- I3 – Tenue et pérennisation d'un SIG
- I4 – Monitoring scientifique du Parc naturel (zone centrale et zone de transition)
- I5 – Coordination de la recherche scientifique
- I6 – Echanges avec la communauté scientifique

13 : TENUE ET PÉRENNISATION D'UN SIG

Le système d'information géographique (SIG) permet de mettre à disposition des communes et du grand public des informations sur le Parc naturel du Jorat. L'objectif est de valoriser l'ensemble des connaissances du territoire acquises par des suivis et études scientifiques réalisés par JPN et d'autres partenaires. L'association souhaite développer des applications sur mesure pour faciliter la récolte de données sur le terrain et conceptualiser un modèle de mise à jour régulier de la base de données. Elle souhaite également rendre rendant accessibles ces données depuis une plateforme en ligne ou sous la forme de carte interactive, afin de diffuser efficacement les données de terrain et favoriser une gestion du territoire qui tient compte de l'ensemble des enjeux et des fonctions forestières.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- Maintenance et développement d'une valorisation SIG des projets du Parc naturel.

14 : MONITORING SCIENTIFIQUE DU PARC NATUREL DU JORAT

L'association JPN doit suivre et documenter la mise en œuvre de la zone centrale aux niveaux naturel et social. Pour ce faire, l'approche proposée est intitulée « Pression-Etat-Réponse » et a été développée par l'OCDE pour évaluer le succès des politiques publiques de protection de l'environnement. Elle est largement appliquée dans divers pays d'Europe et a servi de base pour le développement du suivi de la biodiversité en Suisse (programme BDM-CH).

Le concept de monitoring, élaboré en 2020, cadre les suivis scientifiques à long terme. Les éléments phares de ce concept entre 2025 et 2028 sont les suivants :

- Les effets sur la diversité des espèces, avec un focus sur les guildes aquatiques (amphibiens, odonates, flore aquatique).
- Le suivi des effets sur la cohabitation humain-nature, avec un suivi des actions de sécurisation des chemins, des scolytes, des usages, du gibier.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- Coordination du monitoring scientifique dans le Parc naturel.
- Mise en œuvre de la Convention entre JPN et SI-REN (maître d'ouvrage) concernant la mesure de compensation E_03 « Suivi et entretien des nichoirs à chauve-souris ».

15 : COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les thématiques sont vastes, le Parc naturel du Jorat étant un véritable laboratoire à ciel ouvert, permettant d'appréhender divers enjeux environnementaux et sociétaux. L'association souhaite mettre en discussion ses visions via la formulation d'une question de recherche bisannuelle et nourrir ses réflexions en réunissant des chercheurs compétents. Les projets et questions de recherche seront évolutifs, selon les opportunités offertes par les données récoltées et les résultats des monitorings de différentes thématiques. Ces données issues des suivis scientifiques seront utiles dans différentes disciplines de recherche : sciences naturelles, médecine, pédagogie par la nature, perception du paysage, etc. La recherche aura également pour but d'interroger le rôle et les apports du Parc naturel à ces différents niveaux.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Coordination des projets de recherche développés sur l'évolution de la biodiversité (causes et conséquences), les pratiques sociales en forêt ou encore les services écosystémiques.
- ▶ Réunion de la commission Scientifique de JPN 2 fois par année.

I6 : ÉCHANGES AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

L'association JPN est sollicitée pour des interventions dans les cursus universitaires, des présentations académiques ou encore pour l'accueil de journées thématiques liées à la recherche et à la science. L'association collabore également avec la SCNAT et partage le résultat de ses recherches avec les autres parcs naturels. Les échanges avec la communauté scientifique sont importants et permettent le partage d'expériences et de connaissances. Ils seront maintenus et renforcés.

PRESTATIONS PRÉVUES POUR 2025-2028

- ▶ Intégration de JPN dans les réseaux académiques et développement des interventions.
- ▶ Collaboration avec la SCNAT et partage des résultats des recherches aux autres parcs d'importance nationale.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DURABILITÉ CANTONAUX

Récapitulatif des liens du projet-cadre avec les objectifs thématiques de l'Agenda 2030 cantonal

Thèmes de l'Agenda 2030	Mesures des projets contribuant à l'atteinte d'objectifs de l'Agenda 2030 cantonal
 I.b Transition numérique	Développement d'une base de données géographiques et d'un système ArcGIS (1)
 VI.e Innovation	Coordination du monitoring scientifique dans le Parc naturel selon l'approche de l'OCDE "Pression - Etat - Réponse" Formulation d'une question de recherche biannuelle Utilisation des données issues des monitorings Continuation des échanges avec la communauté scientifique et intégration du Parc naturel du Jorat dans les réseaux académiques (2)

INDICATEURS DE SUIVI

PROJETS	Indicateurs et cibles relatifs aux projets 2025-28	Délai
I3 Tenue et pérennisation d'un SIG	Valorisation des résultats d'au moins une étude scientifique par année via le SIG du site web du Parc naturel.	annuel
I4 Monitoring scientifique du Parc naturel du Jorat (zone centrale et zone de transition)	Les monitorings scientifiques sont réalisés selon le concept défini. Les monitorings scolytes, chiroptères, chouette hulotte, photographiques et usages sont réalisés chaque année. Les monitorings odonates, amphibiens et flore aquatique sont réalisés tous les 4 ans. Le monitoring du gibier est réalisé tous les 3 à 5 ans.	annuel
I5 Recherche scientifique	Participation à la réalisation d'un projet de recherche par année et valorisation des résultats.	annuel
I6 Echanges avec la communauté scientifique	Participation de JPN à au moins 3 échanges avec la communauté scientifique par année (interventions dans des cours, accueil et animation de journées thématiques en lien avec la recherche et la science, ...)	annuel

FICHE D'IDENTITÉ

Importance	La recherche donne une caution scientifique à l’apport du Parc naturel du Jorat au niveau biologique, social et économique														
Direction	Partenaires et rôles														
Chef-fe de projet Secteur nature et monitoring & Chef-fe de projet secteur SIG et usages	Collaborations/partenariats : WSL, HAFL, OFEV, DGE, Parkforschung, universités et HES, Réseau des parcs suisses														
	Participation : population lors de projets de sciences participatives														
	Information : population, DGE														
	Bénéficiaires : population, communes membres de l’association														
Durée du projet	Co-financement : SI-REN														
2025-2028	Mandataires : bureaux de biologistes, WSL, HAFL, Universités et HES														
Intégration dans des outils/processus de planification supérieurs															
Concept de monitoring du Parc naturel du Jorat					Convention de collaboration JPN-UNIL										
Stratégie du Conseil d’Etat vaudois pour la protection du climat					Monitoring biodiversité VAUD et autres monitorings prévus par la LPrNP										
Convention JPN – SI-REN mesure de compensation E_03					Plateforme Nature vaudoise - Charte										
EN LIEN															
Projets cadres	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Ateliers participatifs	1	2	3	4	5
Contributions aux impacts attendus en 2030	A2 : La fréquentation par le public de la zone centrale est quantifiée et qualifiée afin de justifier les dérogations accordées dans la décision de classement.														
	A6 : De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurale du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire.														
	B2 : De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurale du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire.														
	I1 : De nouvelles connaissances scientifiques sont acquises sur le territoire du Parc naturel du Jorat.														

FEUILLE DE ROUTE

Calendrier

	2025	2026	2027	2028
I3 : Tenue et pérennisation d'un SIG				
I4 : Monitoring scientifique du Parc naturel du Jorat				
I5 : Recherche scientifique				
I6 : Echanges avec la communauté scientifique				

Coûts

	2025	2026	2027	2028
I3 : Tenue et pérennisation d'un SIG	CHF 37'000	CHF 38'000	CHF 38'000	CHF 39'000
I4 : Monitoring scientifique du Parc naturel du Jorat	CHF 68'000	CHF 69'000	CHF 60'000	CHF 60'000
I5 : Recherche scientifique	CHF 24'000	CHF 21'000	CHF 25'000	CHF 23'000
I6 : Echanges avec la communauté scientifique	CHF 8'000	CHF 8'000	CHF 8'000	CHF 8'000
Totaux	CHF 137'000	CHF 136'000	CHF 131'000	CHF 130'000

Financement (CHF)

* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2025	2026	2027	2028	Total
Association	CHF 8'760	CHF 8'010	CHF 8'070	CHF 7'630	CHF 32'470
Prestations propres VDL	CHF 1'284	CHF 1'284	CHF 1'284	CHF 1'284	CHF 5'136
Donateurs/sponsors	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 16'000	CHF 16'000	CHF 32'000
Recettes d'exploitation	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Canton (parcs)	CHF 45'660	CHF 45'330	CHF 43'665	CHF 43'330	CHF 177'985
Confédération (parcs)	CHF 81'296	CHF 81'376	CHF 61'981	CHF 61'756	CHF 286'409
Total OParcs	CHF 137'000	CHF 136'000	CHF 131'000	CHF 130'000	CHF 534'000
Financements hors OParcs	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
GRAND TOTAL	CHF 137'000	CHF 136'000	CHF 131'000	CHF 130'000	CHF 534'000

8. Bibliographie

Association <i>Jorat parc naturel</i>	Analyse de la filière bois local à l'interne des services de la Ville de Lausanne et des communes associées, 2021, 31p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept de monitoring du Parc naturel du Jorat, 2020, 22 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept de signalétique de la zone centrale du Parc naturel du Jorat, 2020, 22 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept de signalétique de la zone de transition du Parc naturel, 2022, 29p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept d'entretien différencié des chemins du Parc naturel du Jorat, 2021, 5 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept d'infrastructure d'accueil du Parc naturel du Jorat : accueil des scolaires et sentiers didactiques, 2020, 53p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept sécurité du Parc naturel du Jorat, 2021, 5 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Concept « d'accueil et information des visiteurs », 2018, 41p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Conventions avec SI-REN.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Convention de collaboration avec l'UNIL, 2022, 6p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Plan stratégique 2021-2030, 2020, 138 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Plan d'action biodiversité de la zone de transition du Parc naturel du Jorat, 2020, 34 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Stratégie néophytes invasives du Parc naturel du Jorat, 2021, 3 p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Stratégie pour le développement des infrastructures de sports et loisirs du Parc naturel du Jorat, en cours de rédaction.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Stratégie pour la valorisation des produits locaux, 2022, 1p.
Association <i>Jorat parc naturel</i>	Synthèses des ateliers participatifs réalisés en 2022.
Canton de Vaud	Agenda 2030 du Canton de Vaud, 2021, 68 p.
Canton de Vaud	Plan d'action biodiversité 2019-2030,
Canton de Vaud	Stratégie du Conseil d'Etat vaudois pour la protection du climat, 2020, 76 p.
Canton de Vaud	Loi d'application sur les parcs d'importance nationale (LVOParcs), 2008, 4 p.
Canton de Vaud	Inventaire cantonal du patrimoine immatériel, 2012.
Canton de Vaud	Plan directeur cantonal (PDCn). 4 ^{ème} adaptation TER, 07.07.2022, 439p.
Confédération helvétique	Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (451.36), état au 1 ^{er} avril 2018, 12p.
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	Plan d'études romand.
DGE-BIODIV	Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat, 2020. Procédure en cours.

DGE-FORET	Plan directeur forestier de la Région Centre. Diagnostic, projet de territoire et stratégies d'action. DGE-DIRNA, Inspection cantonale des forêts, 2019, 159 p.
DGE-FORET	Politique forestière vaudoise 2040. DGE-DIRNA, Division Forêt, 2022, 32 p.
DGMR	Stratégie cantonale de promotion du vélo – Horizon 2035, 2021, 58 p.
Plateforme Nature vaudoise	Plateforme Nature vaudoise - Charte, 2020, 2p.
OFEV	Plan d'action - Stratégie Biodiversité Suisse, 2017, 51 p.
OFEV	Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national. Espèces et milieux prioritaires pour la conservation en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1709, 2019 : 98 p.
OFEV	Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature, 2012, 71 p.
OFEV	Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes, 2016, 85 p.
OFEV	Parcs d'importance nationale : Manuel de la marque – 1 ^e et 2 ^e partie, 2010, 27p. & 45p.
OFEV	Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale, 2018.
OFEV	Manuel des conventions-programmes dans le domaine de l'environnement, 2018
Société civile	Plan d'action Biodiversité Suisse - Exigences du point de vue de la société civile, 2017, 200 p.
Ville de Lausanne	Concept directeur Nature en ville de la Commune de Lausanne, 2018, 28p.
Ville de Lausanne	Politique agricole urbaine, 2018
Ville de Lausanne	Préavis n° 2019/52 « Pour un Parc naturel périurbain lausannois ». Formalisation de l'engagement de la Ville de Lausanne. 2019.
Ville de Lausanne	Plan de gestion des forêts lausannoises, en cours de validation.
Ville de Lausanne	Plan climat lausannois, Catalogue des axes d'action, 2021, 75p.
Ville de Lausanne	Plan d'action biodiversité de la Ville de Lausanne (à venir)
Ville de Lausanne	Programme de législature 2021-2026 de la Municipalité.
Ville de Lausanne	Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois, 2019, 23p.
Ville de Lausanne	Stratégie de prévention et de lutte contre les plantes envahissantes sur la Commune de Lausanne, 2015, 11 p.
Ville de Lausanne	Convention de réserve forestière du Jorat lausannois. 2021, 9 p.

Annexe

Annexe 1 : Tableau de synthèse des impacts et valeurs cibles à fin 2030 par objectif stratégique

Objectif 1 du programme OFEV : Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale				
A. Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels.				
Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
A1 Les impacts négatifs sur la libre évolution des processus naturels par les différents usagers du territoire sont réduits.	A 1.1. Nombre de dénonciations pour infractions au règlement de la décision de classement	Valeur définie en 2022 sur la base des dénonciations effectuées	Décision de classement en vigueur dès le mois de mai 2023, suite à l'arrêt du TF.	Réduction des infractions à définir en 2022 selon la valeur de base
	A 1.2. Nombre de km de layons soustraits à l'accès du public et à ses impacts (piétinement, dérangement de la faune)	>35 km de layons ouverts au public	>35 km de layons rendus à la libre évolution	>35 km de layons rendus à la libre évolution
	A 1.3. Suppression d'infrastructures (refuges/abris/tables de pique-nique/places à feu) en zone centrale et compensations partielles en zone de transition (voir B 3.1.)	30 infrastructures : 1 refuge 4 abris avec table de pique-nique 2 cabanes 5 places à feu 3 tables de pique-nique avec places à feu 15 places de parc	21 infrastructures : 1 refuge 4 abris avec table de pique-nique 1 cabane 0 place à feu 0 table de pique-nique avec place à feu 12 places de parc	6 infrastructures : 1 refuge 4 abris avec table de pique-nique 1 cabane 0 place à feu 0 table de pique-nique avec place à feu 0 places de parc
A2 La fréquentation par le public de la zone centrale est quantifiée et qualifiée afin de justifier les dérogations accordées dans la décision de classement.	A 2.1. Nombre d'usagers et types d'usages	A établir (2 éco-compteurs fournissent des données)	9 éco-compteurs fixes et 4 éco-compteurs mobiles fournissent des données. 2021 : 528'082 passages sur tout le domaine (79% de piétons, 18% de cyclistes, 3% de cavaliers). 2022 : 459'882 passages sur tout le domaine (78% de piétons, 19% de cyclistes, 3% de cavaliers).	A établir suite au monitoring 2021-2024 (6 éco-compteurs et monitoring socio-démographique)

			2023 : 441'662 passages sur tout le domaine. (80% de piétons, 17% de cyclistes, 3% de cavaliers).	
A3 La quantité et la qualité de bois mort en zone centrale est en augmentation.	A 3.1. Nombre de m3 de bois mort par hectare	La quantité de bois mort sur pied et à terre est de 16m ³ /ha (réseau IFN4 2009-2013 pour le Plateau)	En 2022, le volume de bois mort se monte à 15.3 m ³ /ha en zone centrale, soit en deçà de l'estimation de l'IFN4 (source : relevé WSL monitoring de la structure forestière)	La quantité de bois mort sur pied et à terre > 25m ³ /ha ³
A5 Les cheminements offrent une expérience plus naturelle et leur emprise est diminuée (gabarit adapté à l'usage effectif).	A 5.1. Pourcentage de revêtement de chemins renaturalisés	9.3 km de chemin forestier goudronné 16.5 km de chemin forestier gravelé 11.3 km de chemin de terre	Concept défini. 21 sondages effectués sur 5 chemins. 0 km de revêtements de chemins renaturalisés.	3.7 km de revêtements de chemins renaturalisés
	A 5.2. Surface soustraite à l'entretien le long des chemins	Plus de 100'000 m2 de surfaces fauchées le long des chemins	2021 : Aucun entretien effectué. 2022 : 14'880 m ² de surfaces fauchées le long des chemins. -> 14'880 m ² de surface soustraite à l'entretien. 2023 : 49'369.6 m ² de surface soustraite à l'entretien.	Environ 20'000 m2 de surfaces fauchées le long des chemins
A6 De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurale du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire.	A 6.1. Mise en œuvre du concept de monitoring de la zone centrale, dont le suivi des communautés saproxyliques	Le concept de monitoring est établi, dont celui concernant le suivi des communautés saproxyliques	2022 & 2023 : Mise en œuvre du monitoring selon le concept défini. La première année de relevés du monitoring des communautés saproxyliques a identifié 317 espèces de coléoptères et 314 espèces de champignons. Parmi elles, 28 espèces de champignons se trouvent sur liste rouge. Résultats finaux attendus pour 2024.	Le concept de monitoring est mis en œuvre, dont celui concernant le suivi des communautés saproxyliques

³ Pour la première période de labellisation de dix ans, le volume de bois mort de la zone centrale est équivalent à celui de la zone de transition. Sans perturbation naturelle majeure (par exemple une tempête), la libre évolution des processus naturels en zone centrale montrera son impact sur le volume de bois mort à plus long terme (20 à 30 ans).

	A 6.2. Mise en œuvre du concept de suivi des populations de bostryches	Le concept de suivi des populations de bostryches est établi	2022 : Le concept de suivi des populations de bostryches est établi. 2023 : Le concept a été mis en œuvre. 5 pièges ont été installés, 3 en ZC et 2 en ZT, sur conseil du WSL. La situation dans les forêts lausannoises du Jorat reste stable.	Le concept de suivi des populations de bostryches est mis en œuvre
--	--	--	--	--

Objectif 2 du programme OFEV : Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition

B. Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
B1 La zone de transition du Parc naturel du Jorat assure une transition progressive entre la zone centrale et les massifs environnants du point de vue biologique.	B 1.1. Le plan d'action biodiversité de la zone de transition est mis en œuvre	Le plan d'action biodiversité de la zone de transition est établi et validé par DGE-BIODIV. Il recense des mesures pour 6 milieux cibles : - Les milieux humides - Les milieux crénaux - Les lisières - Les zones agricoles - La forêt - Les plantes exotiques envahissantes	Le plan d'action biodiversité est mis en œuvre. Les mesures suivantes ont été réalisées : - Revitalisation de trois lisières (620 m linéaire total revitalisé) - Entretien d'un plan d'eau (Chalet-des-Enfants) - Aménagement d'un nouveau plan d'eau (les Liaises) et un projet mis à l'enquête publique - Inventaire des sources non captées (en complément à l'inventaire du Service de l'eau de la Ville de Lausanne) - Désenrésinement d'une frênaie humide - 2 actions d'arrachage de néophytes invasives avec des entreprises, 5 avec la population - Arrachages de néophytes invasives dans 29 foyers en collaboration avec l'EVAM (surface de 1'450 m ² en 2023)	Le plan d'action biodiversité est mis en œuvre

			- Aide à la migration des amphibiens à la rte des Paysans à l'aide de 60 bénévoles en 2023	
	B 1.2. Nombre de m3 de bois mort par hectare	La quantité de bois mort sur pied et à terre est de 16m ³ /ha (réseau IFN4 2009-2013 pour le Plateau)	En 2022, le volume de bois mort se monte à 10.6 m3/ha de bois mort en zone de transition, soit en-deçà de l'estimation faite par l'IFN4. (source : relevé WSL monitoring de la structure forestière)	La quantité de bois mort sur pied et à terre > 25m ³ /ha
B2 De nouvelles connaissances sont acquises sur la diversité structurelle du milieu forestier, le suivi des néophytes, le suivi des différents usages, le suivi sanitaire.	B 2.1. Mise en œuvre du concept de monitoring de la zone de transition	Le concept de monitoring est établi	Le concept de monitoring est mis en œuvre. Le suivi de la structure forestière a notamment mis en exergue le passé intensément exploité de la forêt du Parc naturel du Jorat. Les essences dominantes sont l'épicéa et le sapin blanc.	Le concept de monitoring est mis en œuvre
B3 Les actions du parc pour renforcer l'attractivité de la zone de transition pour les loisirs ont réduit la pression du public en zone centrale.	B 3.1. Nombre de places à feu créées en zone de transition en remplacement des infrastructures supprimées en zone centrale (voir Pt. A 1.3.)	3 places à feu	3 places à feu Inventaire des places à feu sauvages réalisés.	7 places à feu
	B 3.2. Nombre de sources de données sur la fréquentation	2 éco-compteurs fournissent des données	9 éco-compteurs fixes fournissent des données sur les piétons, cyclistes et cavaliers + 4 éco-compteurs mobiles.	6 éco-compteurs fournissent des données
	B 3.3. Collaboration avec les groupes d'usagers en vue de renforcer l'attractivité de la zone de transition	1 collaboration réalisée avec le footing club	1 nouvelle collaboration avec le footing club. 1 collaboration en cours avec les vététéistes.	3 nouvelles collaborations avec des groupes d'usagers de loisirs

Objectif 3 du programme OFEV : Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature

C. Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
	C 1.1. Nombre d'animations tout public proposées par année.	27 animations	2021 : 25 animations programmées et 6 animations sur demande	40 animations

C1 Les publics cibles sont sensibilisés aux différentes thématiques du Parc naturel du Jorat.			2022 : 25 animations programmées et 11 animations sur demande 2023 : 25 animations programmées et 11 animations sur demande	
	C 1.2. Nbre d'accueil de classes	50 classes	2021 : 83 classes 2022 : 64 classes 2023 : 83 classes	80 classes
C2 Une équipe d'animateurs professionnels formés accompagne les excursions et animations pédagogiques.	C 2.1. Nombre d'animateurs et nombre de formation continue	7 animateurs et deux demi-journées de formation continue	3 animateurs engagés par JPN à un taux de 10% et 1 animatrice engagée pour un minimum de 50 heures. 1 journée de formation continue par année.	10 à 15 animateurs bénéficient d'au moins une formation continue annuelle

D. Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées				
Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
D1 Le Parc dispose de lieux d'accueil stratégiques.	D 1.1. Nombre des lieux d'accueil aménagés	0 lieu d'accueil aménagé	Développement d'un couvert d'accueil pédagogique à Bois-Clos en cours. Permis de construire obtenu, financement assuré.	2 lieux d'accueil aménagés
D2 L'offre en dispositifs de sensibilisation a augmenté.	D 2.1. Nombre de sentiers didactiques rénovés ou créés	3 sentiers didactiques existants	Contenu d'un sentier didactique développé et demande de mise à l'enquête déposée.	3 sentiers didactiques ont été mis à jour ou créés
D3 Le public a accès aux informations sur les points d'intérêts du Jorat.	D 3.1. Une application touristique facilitant la découverte du périmètre du parc et des bois du Jorat est à disposition du public	--	Application disponible depuis 2022	Application disponible

E. Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer				
Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
E1 L'accès au Parc naturel du Jorat en transport public est encouragé.	E 1.1. Présence d'information sur l'accès en transport public dans les offres du Parc naturel	Information généralement disponible	Présence systématique de l'information	Présence systématique de l'information

Objectif 4 du programme OFEV : Gestion, communication et garantie territoriale

F. Assurer une gestion du Parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
F1 La bonne gouvernance du Parc naturel du Jorat est attestée.	F 1.1. Nombre de séance du comité	5 séances du comité	5 séances du comité par année	Le comité se réunit au minimum 4 fois par année
	F 1.2. Nombre de séance des commissions permanentes nommées par le comité	Une à deux séances par années des commissions actuelles	Les commissions permanentes se réunissent une fois par année. Il s'agit des commissions scientifique, usages, pédagogique	Les commissions permanentes se réunissent au minimum deux fois par année
	F 1.3. Nombre d'échanges sur une thématique du Parc proposées à la population	Deux démarches participatives ont eu lieu entre 2017 et 2020.	2021 : Démarche participative avec les usagers 2022 : Festi'Jorat, échange sur la Forêt au fil du temps et création d'une œuvre participative 2023 : Festi'Jorat, échange sur les loisirs en forêt	Au minimum un forum d'échange sur une thématique du Parc est proposé à la population par année
	F 1.4. Le management est certifié et audité par une institution externe	Pas réalisé	Obtention de la labellisation VAUD AMBASSADEUR en 2023	Réalisé

G. Assurer une communication adaptée aux publics cibles

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
G1 Le périmètre du Parc naturel est communiqué dans le territoire.	G 1.1. La signalétique du Parc naturel est installée selon le concept défini	Le concept de signalétique du Parc naturel du Jorat est établi	Mise en place des premiers panneaux du Parc naturel aux lieux d'accueil principaux en 2023.	Le concept de signalétique du Parc naturel du Jorat est réalisé
G2 Le nombre de participants aux offres est conforme aux ressources d'accueil (humaines, financières et environnementales) du Parc naturel du Jorat.	G 2.1. Participation annuelle aux offres du Parc naturel du Jorat, selon une programmation définie par le parc permettant un impact minimal sur les milieux	3'000 personnes	2021 : 2'200 personnes 2022 : 3'300 personnes 2023 : 2'561 personnes	5'000 personnes

Objectif 5 du programme OFEV : Elaboration de concepts de recherche et coordination				
H. Harmoniser les activités liées au développement durable				
Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
H1 Le bois issu des forêts du Jorat est mieux valorisé.	H 1.1. Existence de projets de valorisation du bois des forêts du Jorat accompagnés par le parc	Commission Bois, économie et tourisme de JUTAVAQ réunit les acteurs de la filière bois depuis 2017	- Une étude réalisée « Analyse de la filière bois local à l'interne des services de la Ville de Lausanne » - Labellisation Bois suisse de 9 objets et de 3 entreprises - Une construction réalisée en bois bostryché - Participation aux Rencontre romandes du Bois en 2021 et au colloque Bois et santé en 2022 - Participation au jury du Prix BIO TOP en 2023.	Un projet de valorisation du bois issu des forêts du Jorat est accompagné par le parc
H2 Les produits agricoles du Jorat sont mieux valorisés.	H 2.1. Etude de l'utilisation du label « Produit des Parcs » dans un PNP	Premier listing des partenaires agricoles (2016-2019)	Les artisans du terroir sont référencés dans l'appli « Parc naturel du Jorat : Guide ». Organisation d'un événement annuel labellisé « Lausanne à table ». Intégration des produits du terroir dans la politique d'achats de JPN. Label « Parc » : Les exigences géographiques en matière de provenance et de transformation des produits sont trop restrictives compte tenu du périmètre limité du Parc naturel du Jorat.	Définition des critères de labellisation et premières démarches de labellisation en cours
H3 Les professionnels de la forêt dans le Jorat sont formés à la gestion des réserves forestières.	H 3.1. Nombre de journées de formation proposés aux professionnels de la forêt des communes membres de l'association Jorat parc naturel	Un module de formation en gestion de réserves forestières a été élaboré avec le Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)	2021 : 1 jour sur la biodiversité joratoise 2022 : 1/2 jour sur les champignons du bois mort 2023 : 2x ½ jour sur les néophytes	Une formation est proposée au corps forestier par année en collaboration avec le CFPF

Objectif 5 du programme OFEV : Elaboration de concepts de recherche et coordination

I. Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat

Impacts attendus de l'objectif stratégique à fin 2030	Indicateurs d'outputs	Valeur de référence (2020)	Valeur au 31.12.2023	Valeur-cible à fin 2030
I1 De nouvelles connaissances scientifiques sont acquises sur le territoire du Parc naturel du Jorat.	I 1.1. Nombre d'études scientifiques réalisées sur le territoire du Parc naturel du Jorat	Une étude scientifique réalisée en 2020	4 travaux de recherche ont été réalisés par année	Une étude scientifique réalisée par année
	I 1.2. Valorisation des résultats des études scientifiques concernant le territoire du Parc naturel du Jorat	Une valorisation des résultats en 2020	2021, 2022 et 2023 : Valorisation des résultats des études scientifiques et du monitoring du Parc naturel via les réseaux sociaux de JPN 2022 : Article publié dans le bulletin de la SVSN par P. Christe & I. Moreno 2022 : Présentation des résultats intermédiaires de l'étude BEFIT lors du colloque Bois et santé 2022 : Présentation au colloque ICOMOS France « Le patrimoine au service de la solidarité ville-campagne » 2023 : Organisation du 1^{er} colloque scientifique du Parc naturel et deux comptes-rendus de l'événement publiés (bulletin SVSN et magazine N+L Inside) 2023 : Collaboration à l'organisation du 5^e colloque de la recherche sur les parcs suisses 2023 : Présentation des résultats de l'étude BEFIT lors d'une conférence organisée par JPN et une autre sur invitation de la commune de Bussigny, ainsi qu'à l'AG de la Société forestière suisse	Une valorisation des résultats des études scientifique par année



			2023 : Participation à une table ronde pour parler des études de santé en forêt lors de la journée du Forum Forestier Lémanique 2023 : Accueil de la 18^e journée d'échanges du réseau Mobilité douce	
--	--	--	---	--